

Un Peuple – Un But – Une Foi

[illegible]

Projet relatif à la Seconde Loi de Finances Rectificative pour l'Année 2013

Sommaire

EXPOSE GENERAL DES MOTIFS	I - III
EXPOSE DES MOTIFS PAR ARTICLE	1 - 9
Liste des articles	2
<i>PREMIERE PARTIE : CONDITIONS GENERALES DE L'EQUILIBRE FINANCIER</i>	3 - 5
<i>TITRE PREMIER : DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES ET AUX CHARGES</i>	
<i>TITRE 2 : DISPOSITIONS RELATIVES A L'EQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES CHARGES</i>	
<i>DEUXIEME PARTIE : MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS DIVERSES</i>	6 - 9
<i>TITRE PREMIER : MOYENS DES SERVICES</i>	
<i>TITRE 2 : DISPOSITIONS DIVERSES</i>	
TABLEAUX RECAPITULATIFS (Annexés à l'exposé des motifs par article)	10 - 29
Budget Général	
1- Recettes	12 - 13
2- Dépenses	14 - 29
PROJET DE LOI	30 - 34
Annexes législatives	35 - 53
➤ Annexe 1: prévisions de ressources par article, paragraphe et lignes	36
➤ Annexe 3 : Réévaluation des services votés	37 - 47
➤ Annexe 4 : Répartition des mesures nouvelles par pouvoir public ou ministère et par titre	48
➤ Annexes 5 : Répartition des crédits de paiement et des révisions de tirages par Pouvoir Public ou Ministère et par titre	49 - 52
➤ Annexe 5 bis : Financement des dépenses d'Investissement	53

A – EXPOSE GENERAL DES MOTIFS

Exposé général des motifs

En application des dispositions des articles 4 et 35 de la loi n°2001-09 du 15 octobre 2001 portant loi organique relative aux lois de finances, le projet relatif à la seconde loi de Finances Rectificative pour l'année 2013 a pour objet de :

- constater en recettes du budget général de l'Etat, les sommes encaissées au titre de la quote part de l'Etat sur la plus value de cession d'actifs et d'occupation d'un immeuble par la SONACOS (2.498.314.563 francs CFA) et de la redevance de cession versée par la société Dubaï Port World FZE (24.600.355.371 francs CFA) au titre du ticket d'entrée pour la concession du terminal à conteneurs du Port de Dakar ; soit un total de 27.098.669.934 francs CFA. Ce montant a permis de prendre en charge de nouvelles dépenses telles que la construction et l'équipement de bâtiments pour l'hébergement des étudiants des universités, l'équipement de la sûreté nationale, la construction du centre international de conférence de Diamniadio, la construction du lycée professionnel de Sandiara et des centres d'enseignement technique féminin, etc.
- constater des recettes exceptionnelles d'un montant de 11.365.450.000 francs CFA représentant le complément, versé au cours de l'année 2013, au titre de la redevance de Millicom bénéficiaire de la deuxième licence de téléphonie mobile ;
- procéder à des réaménagements de certaines dotations budgétaires, suite à l'application du décret n°2013-1225 du 4 septembre 2013 modifié portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères;
- couvrir des besoins nouveaux prioritaires principalement pour :
 - le secteur de l'éducation avec le renforcement des crédits destinés d'une part, aux bourses et allocations scolaires pour un montant de 9 milliards de francs CFA, et d'autre part, au fonctionnement de l'université de Dakar et du COUD pour un montant de 3,115 milliards de francs CFA ;
 - le secteur de la santé avec l'ouverture de crédits supplémentaires d'un montant de 4,431 milliards de francs CFA destinés aux établissements publics de santé ;
 - le secteur touristique avec l'appui à la SAPCO pour l'aménagement d'infrastructures touristiques pour un montant de 4,242 milliards de francs CFA.

- les infrastructures routières avec la construction de la route Touba- tawfekh pour un montant de 2 milliards de francs CFA et la route Kolda- Pata-Médina Yoro Foulah pour 1 milliard de francs CFA ;
 - l'appui au financement de l'économie avec le Fonds Souverain d'Investissement Stratégique (FONSIS) pour 1,25 milliard de francs CFA ;
 - l'appui à la décentralisation avec un renforcement des crédits du programme d'appui à la relance socio-économique en Casamance (ANRAC) pour un montant de 500 millions de francs CFA ;
 - le renforcement du secteur de la défense pour un montant de 2,234 milliards de francs CFA ;
 - l'appui aux groupes vulnérables pour un montant d'un (01) milliard de francs CFA à travers la reconstitution du stock de sécurité alimentaire ;
 - l'appui aux collectivités locales avec une rallonge d'un montant de 1,5 milliard de francs CFA en sus des crédits, qui leur sont déjà transférés en cours de gestion, d'un montant de 12,6 milliards de francs CFA destinés au ramassage des ordures ;
 - l'équipement des services de l'Administration pour un montant de 1,5 milliard de francs CFA.
- soumettre à la formalité de la ratification, prévue par l'article 12 de la loi organique évoquée ci-dessus, les décrets d'avances pris après la première loi de finances rectificative pour 2013.

Globalement, les ressources et les charges du présent projet de la seconde loi de finances rectificative pour 2013 sont arrêtées, en équilibre, au montant de 2565,500 milliards de francs CFA.

S'agissant des ressources du Budget Général, elles sont arrêtées au montant de 2 485,034 milliards de francs CFA contre 2 446,57 milliards de francs CFA dans la première loi de finances rectificative 2013, soit une hausse nette de 38,464 milliards de francs CFA en valeur absolue et 1,6% en valeur relative.

Cette augmentation provient des recettes exceptionnelles d'un montant de 38,464 milliards de francs composées de la redevance de cession versée par la société Dubaï Port World FZE (24,600 milliards de francs CFA), de la plus value de cession d'un immeuble par la SONACOS (2,498 milliards de francs CFA) et du complément de la redevance de la deuxième licence de téléphonie mobile (11,365 milliards de francs CFA).

Quant aux dépenses du Budget général, elles enregistrent une hausse d'égal montant aux ressources et passent de 2 446,570 milliards de francs CFA dans la première loi de finances rectificative pour 2013 à 2 485,034 milliards de francs CFA dans le présent projet de loi.

Cette augmentation provient de la révision à la hausse des autres dépenses courantes pour un montant de 13,764 milliards de francs CFA et des dépenses d'investissement pour un montant de 24,700 milliards de francs CFA.

Comparativement aux lois de finances initiale et rectificative pour 2012 et 2013, les principaux flux retenus dans le présent projet de la seconde loi de finances rectificative pour 2013, sont décrits dans le tableau ci-après :

En milliards de CFA

	2012	2012	2013	2013	2013	ECARTS LFR/LFI	
	LFI	LFR(1)	LFI	LFR(1)	LFR(2)	Valeur	%
BUDGET GENERAL							
Recettes du budget général	2266,9	2374,2	2450,7	2446,6	2485,0	38,5	1,6%
Recettes internes	1943,9	1957,8	2053,6	2109,5	2147,9	38,5	1,8%
Recettes ordinaires hors dons	1515,0	1461,4	1569,9	1542,0	1542,0	0,0	0,0%
Recettes exceptionnelles	60,0	59,9	59,0	59,0	97,5	38,5	65,2%
Autres recettes	3,0	3,0	12,8	12,8	12,8	0,0	0,0%
Emprunt	346,9	401,8	373,3	457,3	457,3	0,0	0,0%
Dons budgétaires	19,0	31,7	38,6	38,4	38,4	0,0	0,0%
Recettes externes	323,0	416,4	397,1	337,1	337,1	0,0	0,0%
Ressources affectées	323,0	416,4	397,1	337,1	337,1	0,0	0,0%
Charges du budget général	2266,9	2374,2	2450,7	2446,6	2485,0	38,5	1,6%
Dépenses ordinaires	1435,9	1453,5	1538,3	1577,4	1591,1	13,8	0,9%
Dette publique	347,9	356,7	440,9	413,0	413,0	0,0	0,0%
Traitements et salaires	443,5	450,0	467,1	477,1	477,1	0,0	0,0%
Autres dépenses courantes	644,5	646,8	630,3	687,3	701,1	13,8	2,0%
Dépenses en capital	831,0	920,7	912,4	869,2	893,9	24,7	2,8%
- sur ressources internes	508,0	504,3	515,3	532,1	556,8	24,7	4,6%
- sur ressources externes	323,0	416,4	397,1	337,1	337,1	0,0	0,0%
Solde du Budget général	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
COMPTES SPECIAUX TRESOR							
Ressources	77,9	77,9	80,5	80,5	80,5	0,0	0,0%
Charges	77,9	77,9	80,5	80,5	80,5	0,0	0,0%
Solde des comptes spéciaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
dont prêts logements	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	0,0	0,0%
SOLDE GLOBAL							
Y compris dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	

Telle est l'économie du présent projet de la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013 soumis à l'adoption de l'Assemblée nationale.

B – EXPOSE DES MOTIFS PAR ARTICLE

LISTE DES ARTICLES

ARTICLES	Articles abrogés et remplacés / articles ajoutés	LIBELLES	N° page
PREMIER		Abrogation et remplacement de l'article 1^{er} Alinéa II et IV, de l'article 2, de l'article 3 alinéa I, des articles 4, 5 et 6 de la loi n°2012-18 du 17 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013, modifiée par la loi n° 2013-03 du 08 juillet 2013 portant première loi de finances rectificative pour l'année 2013.	3 - 8
		PREMIERE PARTIE : CONDITIONS GENERALES DE L'EQUILIBRE FINANCIER	3 - 5
		TITRE PREMIER : DISPOSTIONS RELATIVES AUX RESSOURCES ET AUX CHARGES	
		A – DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES	
	Premier	Evaluation et autorisation de perception des ressources	3
		B – DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHARGES	
	2	Evaluation des charges	4
		TITRE II : DISPOSITIONS RELATIVES A L'EQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES CHARGES	
	3	Equilibre général du Budget	4 - 5
		DEUXIEME PARTIE : MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS DIVERSES	6 - 8
		TITRE PREMIER : MOYENS DES SERVICES	
		A- BUDGET GENERAL	
		A-1 DEPENSES ORDINAIRES	
	4	Services votés	6
	5	mesures nouvelles	7
		A –2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
	6	Dépenses en capital sur ressources internes	7 - 8
		TITRE II : DISPOSITIONS DIVERSES	
2		Ajout d'une nouvelle disposition	8 - 9
	21	Ratification de décrets d'avances.	

ARTICLE PREMIER : Abrogation et remplacement de l'article 1^{er} Alinéa II et IV, de l'article 2, de l'article 3 alinéa I, des articles 4, 5 et 6 de la loi n°2012-18 du 17 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013, modifiée par la loi n° 2013-03 du 08 juillet 2013 portant première loi de finances rectificative pour l'année 2013.

Texte de l'article

« Les dispositions de l'article 1^{er} alinéa II et IV, de l'article 2, de l'article 3 alinéa I, des articles 4, 5 et 6 de la loi n°2012-18 du 17 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013, modifiée par la loi n° 2013-03 du 08 juillet 2013 portant première loi de finances rectificative pour l'année 2013 sont abrogées et remplacées par les suivantes :

PREMIERE PARTIE : CONDITIONS GENERALES DE L'EQUILIBRE FINANCIER

TITRE PREMIER : DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES ET AUX CHARGES

A – DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

ARTICLE PREMIER : Evaluation et autorisation de perception des ressources.

Exposé des motifs :

Cet article évalue les montants rectifiés des impôts, produits et revenus affectés à l'Etat dont la perception a été autorisée dans la loi de finances initiale modifiée. Cette modification ne concerne que les recettes exceptionnelles qui sont revues à la hausse pour un montant de 38,464 milliards. Un état qui donne les prévisions de recettes par chapitre est annexé à cet article, il s'agit du tableau I.

Texte de l'article :

« II – Les ressources internes du budget général sont évaluées dans la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, à la somme de 2.147.934.119.934 de francs CFA conformément à l'annexe 1 de la présente loi. »

IV – Les ressources totales du budget général sont prévues à 2.485.034.119.934 francs CFA. »

B – DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHARGES

ARTICLE 2 : Evaluation des charges

Exposé des motifs

Cet article évalue le montant des charges imputables au budget général et qui sont relatives notamment : au service de la dette publique, aux dépenses de personnel, aux autres dépenses de fonctionnement et aux dépenses d'investissement.

Au total, par rapport à la première loi de finances rectificative pour 2013, les charges ont augmenté de 38 464 119 934 de francs CFA en valeur absolue et 1,57% en valeur relative.

Texte de l'article :

« Les charges du budget général sont évaluées dans la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, à la somme de 2.485.034.119.934 francs CFA conformément aux annexes 3, 4 et 5 de la présente loi. »

TITRE II : DISPOSITIONS RELATIVES A L'EQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES CHARGES

ARTICLE 3 : Equilibre général du Budget

Exposé des motifs

1- Le tableau présenté dans l'article récapitule les ressources et les charges du Budget général et des Comptes spéciaux du Trésor.

Texte de l'article

« I - Pour l'année 2013, les ressources évaluées dans l'annexe 1 de la présente loi de finances rectificative, les plafonds des charges de l'Etat et l'équilibre qui en résulte, sont fixés aux montants ci-après :

En millions de francs

RESSOURCES	Montant	CHARGES	Montant	SOLDE
1 - BUDGET GENERAL				
A - OPERATIONS DONT LE TRESOR EST COMPTABLE ASSIGNATAIRE				
<i>A 1 - Recettes internes</i>		<i>A1 Dépenses sur recettes internes</i>		
<i>A 1-1 Recettes</i>				
Recettes fiscales	1 459 000	Dette publique	412 970	
Recettes non fiscales	83 000	Dépenses de personnel	477 100	
Recettes Exceptionnelles	97 464	Autres dépenses courantes	701 064	
Remboursements Prêts et avances	12 800	Dépenses en capital sur ressources internes	556 800	
Dons budgétaires	38 400			
Total recettes	1 690 664	Total dépenses sur recettes internes	2 147 934	-457 270
<i>A 1-2 - Emprunts</i>				
Emprunts	457 270			
Total emprunts	457 270			
Total A = (A 1-1 + A 1-2)	2 147 934	Total A = (A1)	2 147 934	0
B - OPERATIONS DONT LE TRESOR N'EST PAS COMPTABLE ASSIGNATAIRE				
<i>B - Recettes externes</i>				
Tirage Dons et emprunts	337 100	Dépenses en capital sur ressources externes	337 100	
Total B	337 100	Total B	337 100	
TOTAL I = (A + B)	2 485 034	TOTAL I = (A + B)	2 485 034	0
2 - COMPTES SPECIAUX DU TRESOR				
Recettes	80 466	Dépenses	80 466	
TOTAL BUDGET = (1 + 2)	2 565 500	TOTAL BUDGET = (1 + 2)	2 565 500	0

DEUXIEME PARTIE :

MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS DIVERSES

TITRE PREMIER : MOYENS DES SERVICES

A – BUDGET GENERAL

A-1 DEPENSES ORDINAIRES

ARTICLE 4 : Services votés

Exposé des motifs

I – Les services votés font l'objet d'une évaluation globale et d'un vote unique (article 41 alinéa 2 de la loi organique relative aux lois de finances).

II – Les éléments de comparaison entre les crédits ouverts par la première loi de finances rectificative 2013 et ceux prévus pour la présente loi de finances rectificative, au titre des services votés, sont fournis, en ce qui concerne les dépenses ordinaires :

- par le tableau II annexé au présent exposé des motifs ;
- Par l'annexe 3 qui fournit, d'une part, les services votés des ministères qui composent l'actuel Gouvernement.

III – La répartition des crédits applicables aux services votés s'établit comme suit par grande catégorie de dépenses :

- Titre 1 Amortissement et charges de la dette publique	412 970 000 000 francs CFA
- Titre 2 dépenses de personnel	477 100 000 000 francs CFA
- Titre 3 et 4 autres dépenses courantes	677 598 669 934 francs CFA

Texte de l'article :

« Le montant des crédits ouverts pour la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, au titre des services votés réévalués des dépenses ordinaires, est fixé à la somme de 1.567.668.669.934 francs CFA conformément à l'annexe 3 et selon la répartition par titre suivante :

- Titre 1 Amortissement et charges de la dette publique	412 970 000 000 francs CFA
- Titre 2 dépenses de personnel	477 100 000 000 francs CFA
- Titre 3 dépenses de fonctionnement	337 856 413 865 francs CFA
- Titre 4 transferts courants	339 742 256 069 francs CFA

ARTICLE 5 : mesures nouvelles

Exposé des motifs

I – La comparaison, par pouvoir public et ministère, des crédits ouverts par la première loi de finances rectificative pour l'année 2013 et ceux prévus par le présent projet de loi de finances, au titre des dépenses ordinaires (mesures nouvelles) est donnée au tableau n° II en annexe.

II – Les justifications détaillées par titre sont présentées dans les fascicules établis pour chaque pouvoir public ou ministère.

Conformément à l'article 41 alinéa 2 de la loi organique relative aux lois de finances, les mesures nouvelles par titre et par pouvoir public et ministère, des dépenses ordinaires sont présentées en annexe 4.

Texte de l'article :

« Il est ouvert, pour la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, au titre des mesures nouvelles sur les dépenses ordinaires, des crédits d'un montant de 23.465.450.000 francs CFA ainsi répartis :

- Titre 3 dépenses de fonctionnement	765 000 000 francs CFA
- Titre 4 transferts courants	22 700 450 000 francs CFA

Ces crédits sont répartis par ministère conformément à l'annexe 4 de la présente loi.»

A –2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ARTICLE 6 : Dépenses en capital sur ressources internes

Exposé des motifs

Le financement interne des dépenses d'investissement prévu dans la première loi de finances rectificative pour un montant de 532,1 milliards de francs CFA a connu une hausse de 24,7 milliards de francs CFA, pour s'établir à 556,8 milliards de francs CFA.

Par ailleurs cette hausse s'est répercutée sur le montant total des autorisations de programme (AP).

Texte de l'article :

« I – Il est ouvert pour la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, au titre des dépenses en capital du budget général, les crédits de paiement d'un montant de 556.800 000 000 francs CFA ainsi répartis :

<i>- Titre 5: Investissement exécutés par l'Etat</i>	<i>170 643 325 000 francs CFA</i>
<i>- Titre 6: Transfert en capital</i>	<i>386 156 675 000 francs CFA</i>

II – Il est ouvert pour la loi de finances rectificative 2013, au titre des dépenses en capital du budget général, des autorisations de programmes d'un montant de 4 837 639 000 000 de francs CFA.

Ces autorisations de programme (AP) sont reprises conformément à l'annexe 5 bis jointe à la présente loi.

TITRE II : DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 2 : Disposition nouvelle

Texte de l'article :

« Les dispositions de la loi n°2012-18 du 17 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013, modifiée par la loi n° 2013-03 du 08 juillet 2013 portant première loi de finances rectificative pour l'année 2013 sont complétées par un article 21 ainsi libellé :

ARTICLE 21 : ratification de décrets d'avances.

Exposé des motifs

Conformément aux dispositions de l'article 12, 3° de la loi organique 2001-09 du 15 octobre 2001 relative aux lois de finances, il est demandé à l'Assemblée nationale de ratifier les décrets d'avance pris.

Au titre des dépenses de fonctionnement, il s'agit du:

- décret n°2013-1317 du 07 octobre 2013 d'un montant de 20.790.000.000 de francs CFA au profit des Universités et Centres des œuvres universitaires (11,017 milliards), des bourses et allocations scolaires (9,2 milliards), des salaires des agents de

l'Agence du Patrimoine bâti de l'Etat (500 millions) et des compétitions sportives internationales (73 millions) ;

- décret n°2013-1338 du 10 octobre 2013 d'un montant de 948.810.859 de francs CFA pour la prise en charge des salaires des contractuels et primes de motivation du ministère de la santé pour le second semestre 2013.

Ces deux décrets d'avance sont gagés sur des annulations de crédits d'égal montant pour maintenir l'équilibre financier.

Au titre des dépenses d'investissement, il s'agit du décret n°2013-1065 du 06 août 2013 d'un montant de 27.098.669.934 de francs CFA pour la prise en charge du fonds de crédits pour les femmes (1,5 milliard), de l'équipement de la sûreté nationale (3,5 milliards), des projets de construction de bâtiments universitaires pour l'hébergement des étudiants (6,5 milliards), de la construction du centre de conférence international (5 milliards), de l'acquisition d'immeubles et de terrains (3 milliards), du projet de construction de 4 daaras modernes (1 milliard), du projet de construction des centres d'enseignement technique féminin (2,5 milliards), du renforcement des moyens d'évacuation sanitaire (1 milliard), de l'appui à la Radio Diffusion Télévision Sénégalaise (700 millions) et des frais d'actes et de contentieux (2,399 milliards).

Texte de l'article :

« Sont ratifiés les décrets n° 2013-1317 du 07 octobre 2013, n° 2013-1338 du 10 octobre 2013 et n° 2013-1065 du 06 août 2013, portant ouverture de crédit à titre d'avance ».

C - TABLEAUX RECAPITULATIFS

- BUDGET GENERAL

- RECETTES

I. PRESENTATION DES RECETTES DE LA SECONDE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2013.

TABLEAU I : Prévisions des ressources par article, paragraphe et ligne

En milliers de FCFA

RUBRIQUES	PREVISIONS LFI 2013	PREVISIONS LFR1 2013	PREVISIONS LFR 2 2013	ECARTS LFR 2 /LFR 1	TAUX ECART
ARTICLE 71- RECETTES FISCALES					
Paragraphe 0711 - Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	160 500 000	151 500 000	151 500 000	0	0,00%
Paragraphe 0712 - Impôts sur les salaires et autres rémunérations	238 600 000	238 600 000	238 600 000	0	0,00%
Paragraphe 0713 - Impôts sur le patrimoine (droit d'enregistrement)	24 100 000	20 600 000	20 600 000	0	0,00%
Paragraphe 0714 - Autres impôts directs (dont CGU)	0	0	0		
TOTAL IMPOTS DIRECTS	423 200 000	410 700 000	410 700 000	0	0,00%
Paragraphe 0715 - Impôts et taxes intérieures sur les biens et services	796 800 000	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
Paragraphe 0716 - Droits de timbre et d'enregistrement	33 300 000	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
Paragraphe 0717 - Droits et taxes à l'importation	202 400 000	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
Paragraphe 0719 - Autres recettes fiscales****	36 800 000	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
TOTAL IMPOTS INDIRECTS	1 069 300 000	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
071 - TOTAL RECETTES FISCALES	1 492 500 000	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
ARTICLE 72 - RECETTES NON FISCALES					
Paragraphe 0721 - Revenu de l'Entreprise et du Domaine	22 500 000	22 500 000	22 500 000	0	0,00%
Paragraphe 0722 - Droits et frais administratifs	100 000	100 000	100 000	0	0,00%
Paragraphe 0723 - Amendes et Condamnations pécuniaires	100 000	100 000	100 000	0	0,00%
Paragraphe 0724 - Produits financiers	52 000 000	57 600 000	57 600 000	0	0,00%
Paragraphe 0729 - Autres recettes non fiscales	2 700 000	2 700 000	2 700 000	0	0,00%
072 - TOTAL RECETTES NON FISCALES	77 400 000	83 000 000	83 000 000	0	0,00%
TOTAL RECETTES FISCALES ET NON FISCALES	1 569 900 000	1 542 000 000	1 542 000 000	0	0,00%
074 - DONS PROGRAMMES	38 600 000	38 400 000	38 400 000	0	0,00%
076 - RECETTES EXCEPTIONNELLES***	59 000 000	59 000 000	97 464 120	38 464 120	65,19%
729 - REMBOURSEMENT DE PRÊTS ET AVANCES (PRETS RETROCEDES)	12 800 000	12 800 000	12 800 000	0	0,00%
014 - EMISSIONS DE BONS DU TRESOR A PLUS D'UN AN	150 000 000	79 000 000	79 000 000	0	0,00%
016 - EMPRUNTS PROGRAMMES	37 200 000	51 000 000	51 000 000	0	0,00%
017 AUTRES EMPRUNTS****	186 050 000	327 270 000	327 270 000	0	0,00%
Total emprunts	373 250 000	457 270 000	457 270 000	0	0,00%
TOTAL ARTICLES 74, 76, 729, 14, 16 et 17	483 650 000	567 470 000	605 934 120	38 464 120	6,78%
TOTAL RESSOURCES INTERNES (ARTICLES 71 - 72 - 76 - 29 - 14-16 et 17)	2 053 550 000	2 109 470 000	2 147 934 120	38 464 120	1,82%
012 - DONS PROJETS ET LEGS	168 900 000	168 900 000	168 900 000	0	0,00%
015 - TIRAGES SUR EMPRUNTS PROJETS	228 200 000	168 200 000	168 200 000	0	0,00%
TOTAL RESSOURCES EXTERNES (ARTICLES 12, et 15)	397 100 000	337 100 000	337 100 000	0	0,00%
TOTAL RESSOURCES BUDGET GENERAL	2 450 650 000	2 446 570 000	2 485 034 120	38 464 120	1,57%
TOTAL COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	80 466 000	80 466 000	80 466 000	0	0,00%
TOTAL RESSOURCES LOI DE FINANCES (Budget général+Comptes spéciaux du Trésor)	2 531 116 000	2 527 036 000	2 565 500 120	38 464 120	1,52%

**II. COMPARAISON PAR TITRE ET PAR POUVOIR PUBLIC OU MINISTERE
DES CREDITS OUVERTS PAR LA PREMIERE LOI DE FINANCES
RECTIFICATIVE 2013 ET CEUX PREVUS DANS LA SECONDE LOI DE
FINANCES RECTIFICATIVE 2013.**

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

RECAPITULATION GLOBALE PAR TITRE

Crédits Ouverts en LFR

2ème Loi de Finances Rectificative pour l'année 2013

Un Peuple-Un But-Une Foi	2013	Réévaluation Services Votés	Mesures Nouvelles/Crédits de Paiement Nouv	Total	Ecart	
					Valeur Absolue	%
BUDGET GENERAL						
Dépenses consolidées						
Titre 1- Dette Publique	412 970 000 000	412 970 000 000	0	412 970 000 000	0	0,0%
Titre 2 - Dépenses de personnel	477 100 000 000	477 100 000 000	0	477 100 000 000	0	0,0%
Titre 3 - Dépenses de fonctionnement	358 757 590 695	337 856 413 865	765 000 000	338 621 413 865	-20 136 176 830	-5,61%
Titre 4 - Dépenses de transfert	328 542 409 305	339 742 256 069	22 700 450 000	362 442 706 069	33 900 296 764	10,32%
TOTAL CONSOLIDE AVEC DOTATIONS INTERNES	1 577 370 000 000	1 567 668 669 934	23 465 450 000	1 591 134 119 934	13 764 119 934	0,87%
Dépenses d'Investissement						
Titre 5 - Dépenses en capital	502 013 991 525	507 743 325 016	0	507 743 325 016	5 729 333 491	1,14%
Titre 6 - Transfert en capital	367 186 008 475	386 156 674 984	0	386 156 674 984	18 970 666 509	5,17%
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	869 200 000 000	893 900 000 000	0	893 900 000 000	24 700 000 000	2,84%
TOTAL BUDGET GENERAL	2 446 570 000 000	2 461 568 669 934	23 465 450 000	2 485 034 119 934	38 464 119 934	1,57%
Titre 7 - Comptes Spéciaux du Trésor	80 466 000 000	80 466 000 000	0	80 466 000 000	0	0,0%
TOTAL COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	80 466 000 000	80 466 000 000	0	80 466 000 000	0	0,0%
TOTAL BUDGET GENERAL ET CST	2 527 036 000 000	2 542 034 669 934	23 465 450 000	2 565 500 119 934	38 464 119 934	1,52%
dont total hors dépenses de personnel et dette	687 300 000 000	677 598 669 934	23 465 450 000	701 064 119 934	13 764 119 934	2,00%
Dotation internes(transferts courants) (1)						
Dotation Prêts au logement	6 000 000 000	6 000 000 000	0	6 000 000 000	0	0,0%
Total dotations internes(Transferts courants)	6 000 000 000	6 000 000 000	0	6 000 000 000	0	0,0%
Dont Budget Général à CST						
Total Dépenses consolidées						
Titre 1 - Dette Publique	412 970 000 000	412 970 000 000	0	412 970 000 000	0	0,0%
Titre 2 - Dépenses de personnel	477 100 000 000	477 100 000 000	0	477 100 000 000	0	0,0%
Titre 3 - Dépenses de fonctionnement	358 757 590 695	337 856 413 865	765 000 000	338 621 413 865	-20 136 176 830	-5,61%
Titre 4 - Transferts courant	322 542 409 305	333 742 256 069	22 700 450 000	356 442 706 069	33 900 296 764	10,51%
TOTAL CONSOLIDE HORS DOTATIONS INTERNES ET DETTE	1 571 370 000 000	1 561 668 669 934	23 465 450 000	1 585 134 119 934	13 764 119 934	0,88%
Dépenses d'Investissement						
Titre 5 - Dépenses en capital	502 013 991 525	507 743 325 016	0	507 743 325 016	5 729 333 491	1,14%
Titre 6 - Transfert en capital	367 186 008 475	386 156 674 984	0	386 156 674 984	18 970 666 509	5,17%
Total Dépenses d'Investissement	869 200 000 000	893 900 000 000	0	893 900 000 000	24 700 000 000	2,84%
Total Budget Général	2 440 570 000 000	2 455 568 669 934	23 465 450 000	2 479 034 119 934	38 464 119 934	1,58%
Titre 7 - Comptes Spéciaux du Trésor	80 466 000 000	80 466 000 000	0	80 466 000 000	0	0,0%
Total Comptes Spéciaux du Trésor	80 466 000 000	80 466 000 000	0	80 466 000 000	0	0,0%
TOTAL BUDGET GENERAL ET CST	2 521 036 000 000	2 536 034 669 934	23 465 450 000	2 559 500 119 934	38 464 119 934	1,53%

(1) BG à CST = Dotations du Budget Général aux Comptes Spéciaux du Trésor



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR		2 ième Loi de Finances Rectificative pour l'année 2013			
	2013	Réévaluation Services Votés	Mesures Nouvelles/Crédits de Paiement Nouv	Total	Ecart	
					Valeur Absolue	%
10 Dette Publique						
DETTE PUBLIQUE						
Dette Publique						
Titre 1 - 10 Amortissement et charge de la dette publique	412 970 000 000	412 970 000 000	0	412 970 000 000	0	0,0
Total Dette Publique	412 970 000 000	412 970 000 000	0	412 970 000 000	0	0,0
TOTAL DETTE PUBLIQUE	412 970 000 000	412 970 000 000	0	412 970 000 000	0	0,0
Total Général Section 10	412 970 000 000	412 970 000 000	0	412 970 000 000	0	0,0
21 Présidence de la République						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 21 Dépenses de personnel	4 038 065 200	4 038 065 200	0	4 038 065 200	0	0,0
Titre 3 - 21 Dépenses de fonctionnement	10 275 774 000	10 989 067 700	60 000 000	11 049 067 700	773 293 700	7,53
Titre 4 - 21 Transferts courants	25 973 728 000	25 433 869 750	100 000 000	25 533 869 750	-439 858 250	-1,69
Total Budget de Fonctionnement	40 287 567 200	40 461 002 650	160 000 000	40 621 002 650	333 435 450	0,83
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 21 Investissements exécutés par l'état	22 588 500 000	2 020 260 000	0	2 020 260 000	-20 568 240 000	-91,06
Titre 6 - 21 Transfert en capital	46 205 430 000	38 379 590 000	0	38 379 590 000	-7 825 840 000	-16,94
Total Budget d'Investissement	68 793 930 000	40 399 850 000	0	40 399 850 000	-28 394 080 000	-41,27
TOTAL BUDGET GENERAL	109 081 497 200	80 860 852 650	160 000 000	81 020 852 650	-28 060 644 550	-25,72
COMPTES SPECIAUX DU TRESOR						
Comptes Spéciaux du Trésor						
Titre 7 - 21 Comptes Spéciaux du Trésor	210 000 000	210 000 000	0	210 000 000	0	0,0
Total Comptes Spéciaux du Trésor	210 000 000	210 000 000	0	210 000 000	0	0,0
TOTAL COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	210 000 000	210 000 000	0	210 000 000	0	0,0
Total Général Section 21	109 291 497 200	81 070 852 650	160 000 000	81 230 852 650	-28 060 644 550	-25,68
22 Assemblée Nationale						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 22 Dépenses de personnel	8 241 277 580	8 241 277 580	0	8 241 277 580	0	0,0
Titre 3 - 22 Dépenses de fonctionnement	7 508 345 000	7 508 345 000	0	7 508 345 000	0	0,0
Titre 4 - 22 Transferts courants	91 161 000	91 161 000	0	91 161 000	0	0,0
Total Budget de Fonctionnement	15 840 783 580	15 840 783 580	0	15 840 783 580	0	0,0
Budget d'Investissement						
Titre 6 - 22 Transfert en capital	750 000 000	750 000 000	0	750 000 000	0	0,0
Total Budget d'Investissement	750 000 000	750 000 000	0	750 000 000	0	0,0
TOTAL BUDGET GENERAL	16 590 783 580	16 590 783 580	0	16 590 783 580	0	0,0
Total Général Section 22	16 590 783 580	16 590 783 580	0	16 590 783 580	0	0,0

République du Sénégal



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR	2 ^{ème} Loi de Finances Rectificative pour l'année 2013					
		2013	Réévaluation Services Votés	Mesures Nouvelles/Crédits de Paiement Nouv	Total	Ecart	
						Valeur Absolue	%
23 Commission Electorale Nationale Autonome							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 4 - 23 Transferts courants	2 100 983 000	2 260 983 000	0	2 260 983 000	160 000 000	7,62	
Total Budget de Fonctionnement	2 100 983 000	2 260 983 000	0	2 260 983 000	160 000 000	7,62	
TOTAL BUDGET GENERAL	2 100 983 000	2 260 983 000	0	2 260 983 000	160 000 000	7,62	
Total Général Section 23	2 100 983 000	2 260 983 000	0	2 260 983 000	160 000 000	7,62	
24 Conseil Economique, Social et Environnemental							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 24 Dépenses de personnel	1 000 000 000	1 000 000 000	0	1 000 000 000	0	0,0	
Titre 3 - 24 Dépenses de fonctionnement	327 500 000	327 500 000	0	327 500 000	0	0,0	
Titre 4 - 24 Transferts courants	347 087 000	347 087 000	0	347 087 000	0	0,0	
Total Budget de Fonctionnement	1 674 587 000	1 674 587 000	0	1 674 587 000	0	0,0	
TOTAL BUDGET GENERAL	1 674 587 000	1 674 587 000	0	1 674 587 000	0	0,0	
Total Général Section 24	1 674 587 000	1 674 587 000	0	1 674 587 000	0	0,0	
25 Conseil Constitutionnel							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 25 Dépenses de personnel	137 043 400	137 043 400	0	137 043 400	0	0,0	
Titre 3 - 25 Dépenses de fonctionnement	108 370 000	148 370 000	0	148 370 000	40 000 000	36,91	
Total Budget de Fonctionnement	245 413 400	285 413 400	0	285 413 400	40 000 000	16,30	
Budget d'Investissement							
TOTAL BUDGET GENERAL	245 413 400	285 413 400	0	285 413 400	40 000 000	16,30	
Total Général Section 25	245 413 400	285 413 400	0	285 413 400	40 000 000	16,30	
27 Cour Suprême							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 27 Dépenses de personnel	805 771 000	805 771 000	0	805 771 000	0	0,0	
Titre 3 - 27 Dépenses de fonctionnement	915 956 000	915 956 000	0	915 956 000	0	0,0	
Titre 4 - 27 Transferts courants	1 977 000	1 977 000	0	1 977 000	0	0,0	
Total Budget de Fonctionnement	1 723 704 000	1 723 704 000	0	1 723 704 000	0	0,0	
Budget d'Investissement							
TOTAL BUDGET GENERAL	1 873 704 000	1 723 704 000	0	1 723 704 000	-150 000 000	-8,01	
Total Général Section 27	1 873 704 000	1 723 704 000	0	1 723 704 000	-150 000 000	-8,01	



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

Pouvoirs Publics ou Ministères		Crédits Ouverts en LFR		2 ^{ème} Loi de Finances Rectificative pour l'année 2013			
		2013	Réévaluation Services Votés	Mesures Nouvelles/Crédits de Paiement Nouv	Total	Ecart	
						Valeur Absolue	%
28 Cour des Comptes							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 28 Dépenses de personnel	770 533 880	770 533 880	0	770 533 880	0	0,0	
Titre 3 - 28 Dépenses de fonctionnement	253 952 000	253 952 000	0	253 952 000	0	0,0	
Total Budget de Fonctionnement	1 024 485 880	1 024 485 880	0	1 024 485 880	0	0,0	
Budget d'Investissement							
Titre 5 - 28 Investissements exécutés par l'état	125 000 000	125 000 000	0	125 000 000	0	0,0	
Titre 6 - 28 Transfert en capital	1 586 000 000	1 586 000 000	0	1 586 000 000	0	0,0	
Total Budget d'Investissement	1 711 000 000	1 711 000 000	0	1 711 000 000	0	0,0	
TOTAL BUDGET GENERAL	2 735 485 880	2 735 485 880	0	2 735 485 880	0	0,0	
Total Général Section 28	2 735 485 880	2 735 485 880	0	2 735 485 880	0	0,0	
30 Primature							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 30 Dépenses de personnel	1 173 835 140	1 173 835 140	0	1 173 835 140	0	0,0	
Titre 3 - 30 Dépenses de fonctionnement	3 193 274 000	3 393 274 000	0	3 393 274 000	200 000 000	6,26	
Titre 4 - 30 Transferts courants	5 087 390 020	5 350 119 224	153 000 000	5 503 119 224	415 729 204	8,17	
Total Budget de Fonctionnement	9 454 499 160	9 917 228 364	153 000 000	10 070 228 364	615 729 204	6,51	
Budget d'Investissement							
Titre 5 - 30 Investissements exécutés par l'état	9 014 000 000	9 014 000 000	0	9 014 000 000	0	0,0	
Titre 6 - 30 Transfert en capital	12 447 000 000	12 532 000 000	0	12 532 000 000	85 000 000	0,68	
Total Budget d'Investissement	21 461 000 000	21 546 000 000	0	21 546 000 000	85 000 000	0,40	
TOTAL BUDGET GENERAL	30 915 499 160	31 463 228 364	153 000 000	31 616 228 364	700 729 204	2,27	
Total Général Section 30	30 915 499 160	31 463 228 364	153 000 000	31 616 228 364	700 729 204	2,27	
31 Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 31 Dépenses de personnel	15 347 173 180	15 363 439 444	0	15 363 439 444	16 266 264	0,11	
Titre 3 - 31 Dépenses de fonctionnement	20 774 921 000	20 898 963 000	100 000 000	20 998 963 000	224 042 000	1,08	
Titre 4 - 31 Transferts courants	7 210 634 000	7 732 751 560	0	7 732 751 560	522 117 560	7,24	
Total Budget de Fonctionnement	43 332 728 180	43 995 154 004	100 000 000	44 095 154 004	762 425 824	1,76	
Budget d'Investissement							
Titre 5 - 31 Investissements exécutés par l'état	6 665 000 000	6 665 000 000	0	6 665 000 000	0	0,0	
Titre 6 - 31 Transfert en capital	640 000 000	640 000 000	0	640 000 000	0	0,0	
Total Budget d'Investissement	7 305 000 000	7 305 000 000	0	7 305 000 000	0	0,0	
TOTAL BUDGET GENERAL	50 637 728 180	51 300 154 004	100 000 000	51 400 154 004	762 425 824	1,51	
Total Général Section 31	50 637 728 180	51 300 154 004	100 000 000	51 400 154 004	762 425 824	1,51	

République du Sénégal

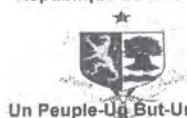


Un Peuple - Un But - Une Foi

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR	2 ^{ème} Loi de Finances Rectificative pour l'année 2013					
		2013	Réévaluation Services Votés	Mesures Nouvelles/Crédits de Paiement Nouv	Total	Ecart	
						Valeur Absolue	%
32 Ministère des Forces Armées							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 32 Dépenses de personnel	67 293 920 540	67 293 920 540	0	67 293 920 540	0	0,0	
Titre 3 - 32 Dépenses de fonctionnement	24 155 146 000	24 155 146 000	0	24 155 146 000	0	0,0	
Titre 4 - 32 Transferts courants	3 043 687 000	3 196 687 000	3 455 260 000	6 651 947 000	3 608 260 000	118,55	
Total Budget de Fonctionnement	94 492 753 540	94 645 753 540	3 455 260 000	98 101 013 540	3 608 260 000	3,82	
Budget d'Investissement							
Titre 5 - 32 Investissements exécutés par l'état	27 364 000 000	30 001 020 000	0	30 001 020 000	2 637 020 000	9,64	
Titre 6 - 32 Transfert en capital	580 000 000	580 000 000	0	580 000 000	0	0,0	
Total Budget d'Investissement	27 944 000 000	30 581 020 000	0	30 581 020 000	2 637 020 000	9,44	
TOTAL BUDGET GENERAL	122 436 753 540	125 226 773 540	3 455 260 000	128 682 033 540	6 245 280 000	5,10	
COMPTES SPECIAUX DU TRESOR							
Comptes Spéciaux du Trésor							
Titre 7 - 32 Comptes Spéciaux du Trésor	150 000 000	150 000 000	0	150 000 000	0	0,0	
Total Comptes Spéciaux du Trésor	150 000 000	150 000 000	0	150 000 000	0	0,0	
TOTAL COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	150 000 000	150 000 000	0	150 000 000	0	0,0	
Total Général Section 32	122 586 753 540	125 376 773 540	3 455 260 000	128 832 033 540	6 245 280 000	5,09	
33 Ministère de l'Intérieur							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 33 Dépenses de personnel	29 113 642 960	29 113 642 960	0	29 113 642 960	0	0,0	
Titre 3 - 33 Dépenses de fonctionnement	8 138 084 691	8 138 084 691	43 000 000	8 181 084 691	43 000 000	0,53	
Total Budget de Fonctionnement	37 251 727 651	37 251 727 651	43 000 000	37 294 727 651	43 000 000	0,12	
Budget d'Investissement							
Titre 5 - 33 Investissements exécutés par l'état	14 294 000 000	14 294 000 000	0	14 294 000 000	0	0,0	
Titre 6 - 33 Transfert en capital	20 000 000	4 020 000 000	0	4 020 000 000	4 000 000 000	20000,0	
Total Budget d'Investissement	14 314 000 000	18 314 000 000	0	18 314 000 000	4 000 000 000	27,94	
TOTAL BUDGET GENERAL	51 565 727 651	55 565 727 651	43 000 000	55 608 727 651	4 043 000 000	7,84	
COMPTES SPECIAUX DU TRESOR							
Comptes Spéciaux du Trésor							
Titre 7 - 33 Comptes Spéciaux du Trésor	1 056 000 000	1 056 000 000	0	1 056 000 000	0	0,0	
Total Comptes Spéciaux du Trésor	1 056 000 000	1 056 000 000	0	1 056 000 000	0	0,0	
TOTAL COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	1 056 000 000	1 056 000 000	0	1 056 000 000	0	0,0	
Total Général Section 33	52 621 727 651	56 621 727 651	43 000 000	56 664 727 651	4 043 000 000	7,68	

République du Sénégal



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

Pouvoirs Publics ou Ministères		Crédits Ouverts en LFR		2 ^{ème} Loi de Finances Rectificative pour l'année 2013			
		2013	Réévaluation Services Votés	Mesures Nouvelles/Crédits de Paiement Nouv	Total	Ecart	
						Valeur Absolue	%
34 Ministère de la Justice							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 34 Dépenses de personnel	16 781 543 640	16 821 543 640	0	16 821 543 640	40 000 000	0,24	
Titre 3 - 34 Dépenses de fonctionnement	5 379 517 000	5 701 517 000	0	5 701 517 000	322 000 000	5,99	
Titre 4 - 34 Transferts courants	1 443 862 000	1 443 862 000	0	1 443 862 000	0	0,0	
Total Budget de Fonctionnement	23 604 922 640	23 966 922 640	0	23 966 922 640	362 000 000	1,53	
Budget d'Investissement							
Titre 5 - 34 Investissements exécutés par l'état	6 386 000 000	6 386 000 000	0	6 386 000 000	0	0,0	
Total Budget d'Investissement	6 386 000 000	6 386 000 000	0	6 386 000 000	0	0,0	
TOTAL BUDGET GENERAL	29 990 922 640	30 352 922 640	0	30 352 922 640	362 000 000	1,21	
Total Général Section 34	29 990 922 640	30 352 922 640	0	30 352 922 640	362 000 000	1,21	
35 Ministère de la Fonction Publique, du Travail, du Dialogue Social et des Organisations Professionnelles							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 35 Dépenses de personnel	1 598 514 640	1 554 015 640	0	1 554 015 640	-44 499 000	-2,78	
Titre 3 - 35 Dépenses de fonctionnement	627 019 368	676 945 389	0	676 945 389	49 926 021	7,96	
Titre 4 - 35 Transferts courants	254 920 000	254 920 000	0	254 920 000	0	0,0	
Total Budget de Fonctionnement	2 480 454 008	2 485 881 029	0	2 485 881 029	5 427 021	0,22	
Budget d'Investissement							
Titre 5 - 35 Investissements exécutés par l'état	890 000 000	932 066 145	0	932 066 145	42 066 145	4,73	
Titre 6 - 35 Transfert en capital	193 705 000	193 705 000	0	193 705 000	0	0,0	
Total Budget d'Investissement	1 083 705 000	1 125 771 145	0	1 125 771 145	42 066 145	3,88	
TOTAL BUDGET GENERAL	3 564 159 008	3 611 652 174	0	3 611 652 174	47 493 166	1,33	
Total Général Section 35	3 564 159 008	3 611 652 174	0	3 611 652 174	47 493 166	1,33	
40 Ministère de la Pêche et des Affaires Maritimes							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 40 Dépenses de personnel	1 341 541 280	1 341 541 280	0	1 341 541 280	0	0,0	
Titre 3 - 40 Dépenses de fonctionnement	525 650 000	525 650 000	0	525 650 000	0	0,0	
Titre 4 - 40 Transferts courants	183 447 000	183 447 000	0	183 447 000	0	0,0	
Total Budget de Fonctionnement	2 050 638 280	2 050 638 280	0	2 050 638 280	0	0,0	
Budget d'Investissement							
Titre 5 - 40 Investissements exécutés par l'état	11 167 900 000	11 167 900 000	0	11 167 900 000	0	0,0	
Titre 6 - 40 Transfert en capital	2 828 100 000	2 828 100 000	0	2 828 100 000	0	0,0	
Total Budget d'Investissement	13 996 000 000	13 996 000 000	0	13 996 000 000	0	0,0	
TOTAL BUDGET GENERAL	16 046 638 280	16 046 638 280	0	16 046 638 280	0	0,0	
COMPTES SPECIAUX DU TRESOR							
Comptes Spéciaux du Trésor							
Titre 7 - 40 Comptes Spéciaux du Trésor	950 000 000	950 000 000	0	950 000 000	0	0,0	
Total Comptes Spéciaux du Trésor	950 000 000	950 000 000	0	950 000 000	0	0,0	
TOTAL COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	950 000 000	950 000 000	0	950 000 000	0	0,0	
Total Général Section 40	16 996 638 280	16 996 638 280	0	16 996 638 280	0	0,0	

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR		2 ^{ème} Loi de Finances Rectificative pour l'année 2013			
	2013	Réévaluation Services Votés	Mesures Nouvelles/Crédits de Paiement Nouv	Total	Ecart	
					Valeur Absolue	%
41 Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 41 Dépenses de personnel	690 874 880	604 932 880	0	604 932 880	-85 942 000	-12,44
Titre 3 - 41 Dépenses de fonctionnement	354 855 000	351 956 510	0	351 956 510	-2 898 490	-0,82
Titre 4 - 41 Transferts courants	276 109 000	276 109 000	0	276 109 000	0	0,0
Total Budget de Fonctionnement	1 321 838 880	1 232 998 390	0	1 232 998 390	-88 840 490	-6,72
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 41 Investissements exécutés par l'état	73 222 000 000	73 222 000 000	0	73 222 000 000	0	0,0
Titre 6 - 41 Transfert en capital	89 164 000 000	91 342 000 000	0	91 342 000 000	2 178 000 000	2,44
Total Budget d'Investissement	162 386 000 000	164 564 000 000	0	164 564 000 000	2 178 000 000	1,34
TOTAL BUDGET GENERAL	163 707 838 880	165 796 998 390	0	165 796 998 390	2 089 159 510	1,28
Total Général Section 41	163 707 838 880	165 796 998 390	0	165 796 998 390	2 089 159 510	1,28
42 Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 42 Dépenses de personnel	2 150 273 000	2 150 273 000	0	2 150 273 000	0	0,0
Titre 3 - 42 Dépenses de fonctionnement	1 113 230 000	1 113 230 000	0	1 113 230 000	0	0,0
Titre 4 - 42 Transferts courants	6 262 126 000	6 262 126 000	0	6 262 126 000	0	0,0
Total Budget de Fonctionnement	9 525 629 000	9 525 629 000	0	9 525 629 000	0	0,0
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 42 Investissements exécutés par l'état	56 336 000 000	56 336 000 000	0	56 336 000 000	0	0,0
Titre 6 - 42 Transfert en capital	58 809 000 000	58 109 000 000	0	58 109 000 000	-700 000 000	-1,19
Total Budget d'Investissement	115 145 000 000	114 445 000 000	0	114 445 000 000	-700 000 000	-0,61
TOTAL BUDGET GENERAL	124 670 629 000	123 970 629 000	0	123 970 629 000	-700 000 000	-0,56
Total Général Section 42	124 670 629 000	123 970 629 000	0	123 970 629 000	-700 000 000	-0,56
43 Ministère de l'Economie et des Finances						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 43 Dépenses de personnel	17 819 807 380	17 322 544 380	0	17 322 544 380	-497 263 000	-2,79
Titre 3 - 43 Dépenses de fonctionnement	8 322 808 891	8 518 153 412	0	8 518 153 412	195 344 521	2,35
Titre 4 - 43 Transferts courants	4 588 334 035	4 588 334 035	0	4 588 334 035	0	0,0
Total Budget de Fonctionnement	30 730 950 306	30 429 031 827	0	30 429 031 827	-301 918 479	-0,98
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 43 Investissements exécutés par l'état	30 203 310 525	32 954 554 618	0	32 954 554 618	2 751 244 093	9,11
Titre 6 - 43 Transfert en capital	43 520 629 475	33 412 916 582	0	33 412 916 582	-10 107 712 893	-23,23
Total Budget d'Investissement	73 723 940 000	66 367 471 200	0	66 367 471 200	-7 356 468 800	-9,98
TOTAL BUDGET GENERAL	104 454 890 306	96 796 503 027	0	96 796 503 027	-7 658 387 279	-7,33
COMPTES SPECIAUX DU TRESOR						
Comptes Spéciaux du Trésor						
Titre 7 - 43 Comptes Spéciaux du Trésor	78 100 000 000	78 100 000 000	0	78 100 000 000	0	0,0
Total Comptes Spéciaux du Trésor	78 100 000 000	78 100 000 000	0	78 100 000 000	0	0,0
TOTAL COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	78 100 000 000	78 100 000 000	0	78 100 000 000	0	0,0
Total Général Section 43	182 554 890 306	174 896 503 027	0	174 896 503 027	-7 658 387 279	-4,20



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

Pouvoirs Publics ou Ministères		Crédits Ouverts en LFR		2 ^{ème} Loi de Finances Rectificative pour l'année 2013			
		2013	Réévaluation Services Votés	Mesures Nouvelles/Crédits de Paiement Nouv	Total	Ecart	
						Valeur Absolue	%
44 Ministère de l'Energie							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 44 Dépenses de personnel	381 234 080	274 085 860	0	274 085 860	-107 148 220	-28,11	
Titre 3 - 44 Dépenses de fonctionnement	190 188 000	179 960 605	0	179 960 605	-10 227 395	-5,38	
Titre 4 - 44 Transferts courants	4 096 311 000	4 096 311 000	0	4 096 311 000	0	0,0	
Total Budget de Fonctionnement	4 667 733 080	4 550 357 465	0	4 550 357 465	-117 375 615	-2,51	
Budget d'Investissement							
Titre 5 - 44 Investissements exécutés par l'état	53 709 000 000	53 331 966 885	0	53 331 966 885	-377 033 115	-0,70	
Titre 6 - 44 Transfert en capital	15 664 000 000	14 437 000 000	0	14 437 000 000	-1 227 000 000	-7,83	
Total Budget d'Investissement	69 373 000 000	67 768 966 885	0	67 768 966 885	-1 604 033 115	-2,31	
TOTAL BUDGET GENERAL	74 040 733 080	72 319 324 350	0	72 319 324 350	-1 721 408 730	-2,32	
Total Général Section 44	74 040 733 080	72 319 324 350	0	72 319 324 350	-1 721 408 730	-2,32	
45 Ministère du Commerce, de l'Entrepreneariat et du Secteur Informel							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 45 Dépenses de personnel	1 509 267 820	1 449 866 860	0	1 449 866 860	-59 400 960	-3,94	
Titre 3 - 45 Dépenses de fonctionnement	426 500 000	422 512 656	0	422 512 656	-3 987 344	-0,93	
Titre 4 - 45 Transferts courants	2 364 772 000	2 158 060 750	0	2 158 060 750	-206 711 250	-8,74	
Total Budget de Fonctionnement	4 300 539 820	4 030 440 266	0	4 030 440 266	-270 099 554	-6,28	
Budget d'Investissement							
Titre 5 - 45 Investissements exécutés par l'état	8 935 000 000	7 810 821 349	0	7 810 821 349	-1 124 178 651	-12,58	
Titre 6 - 45 Transfert en capital	2 820 000 000	3 357 898 699	0	3 357 898 699	537 898 699	19,07	
Total Budget d'Investissement	11 755 000 000	11 168 720 048	0	11 168 720 048	-586 279 952	-4,99	
TOTAL BUDGET GENERAL	16 055 539 820	15 199 160 314	0	15 199 160 314	-856 379 506	-5,33	
Total Général Section 45	16 055 539 820	15 199 160 314	0	15 199 160 314	-856 379 506	-5,33	
46 Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 46 Dépenses de personnel	1 148 603 700	1 148 603 700	0	1 148 603 700	0	0,0	
Titre 3 - 46 Dépenses de fonctionnement	455 448 000	455 448 000	0	455 448 000	0	0,0	
Titre 4 - 46 Transferts courants	15 000 000	15 000 000	0	15 000 000	0	0,0	
Total Budget de Fonctionnement	1 619 051 700	1 619 051 700	0	1 619 051 700	0	0,0	
Budget d'Investissement							
Titre 5 - 46 Investissements exécutés par l'état	3 414 000 000	1 905 426 000	0	1 905 426 000	-1 508 574 000	-44,19	
Titre 6 - 46 Transfert en capital	4 374 000 000	5 932 574 000	0	5 932 574 000	1 558 574 000	35,63	
Total Budget d'Investissement	7 788 000 000	7 838 000 000	0	7 838 000 000	50 000 000	0,64	
TOTAL BUDGET GENERAL	9 407 051 700	9 457 051 700	0	9 457 051 700	50 000 000	0,53	
Total Général Section 46	9 407 051 700	9 457 051 700	0	9 457 051 700	50 000 000	0,53	



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

Pouvoirs Publics ou Ministères		2 ^{ème} Loi de Finances Rectificative pour l'année 2013					
		2013	Réévaluation Services Votés	Mesures Nouvelles/Crédits de Paiement Nouv	Total	Ecart	
						Valeur Absolue	%
47 Ministère de l'Industrie des Mines							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 47 Dépenses de personnel	0	166 549 180	0	166 549 180	166 549 180		
Titre 3 - 47 Dépenses de fonctionnement	0	24 214 739	0	24 214 739	24 214 739		
Titre 4 - 47 Transferts courants	0	206 711 250	0	206 711 250	206 711 250		
Total Budget de Fonctionnement	0	397 475 169	0	397 475 169	397 475 169		
Budget d'Investissement							
Titre 5 - 47 Investissements exécutés par l'état	0	1 401 211 766	0	1 401 211 766	1 401 211 766		
Titre 6 - 47 Transfert en capital	0	245 000 000	0	245 000 000	245 000 000		
Total Budget d'Investissement	0	1 646 211 766	0	1 646 211 766	1 646 211 766		
TOTAL BUDGET GENERAL	0	2 043 686 935	0	2 043 686 935	2 043 686 935		
Total Général Section 47	0	2 043 686 935	0	2 043 686 935	2 043 686 935		
49 Ministère du Tourisme et des Transports Aériens							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 49 Dépenses de personnel	344 671 760	430 613 760	0	430 613 760	85 942 000	24,93	
Titre 3 - 49 Dépenses de fonctionnement	213 726 470	216 524 865	0	216 524 865	2 798 395	1,31	
Titre 4 - 49 Transferts courants	754 877 000	754 877 000	4 241 915 000	4 996 792 000	4 241 915 000	561,93	
Total Budget de Fonctionnement	1 313 275 230	1 402 015 625	4 241 915 000	5 643 930 625	4 330 655 395	329,76	
Budget d'Investissement							
Titre 5 - 49 Investissements exécutés par l'état	2 149 000 000	2 149 000 000	0	2 149 000 000	0	0,0	
Titre 6 - 49 Transfert en capital	500 000 000	500 000 000	0	500 000 000	0	0,0	
Total Budget d'Investissement	2 649 000 000	2 649 000 000	0	2 649 000 000	0	0,0	
TOTAL BUDGET GENERAL	3 962 275 230	4 051 015 625	4 241 915 000	8 292 930 625	4 330 655 395	109,30	
Total Général Section 49	3 962 275 230	4 051 015 625	4 241 915 000	8 292 930 625	4 330 655 395	109,30	
50 Ministère de l'Education Nationale							
BUDGET GENERAL							
Budget de Fonctionnement							
Titre 2 - 50 Dépenses de personnel	197 204 467 520	197 204 467 520	0	197 204 467 520	0	0,0	
Titre 3 - 50 Dépenses de fonctionnement	122 524 497 000	122 524 497 000	0	122 524 497 000	0	0,0	
Titre 4 - 50 Transferts courants	2 017 405 000	2 017 405 000	0	2 017 405 000	0	0,0	
Total Budget de Fonctionnement	321 746 369 520	321 746 369 520	0	321 746 369 520	0	0,0	
Budget d'Investissement							
Titre 5 - 50 Investissements exécutés par l'état	35 663 000 000	36 706 096 750	0	36 706 096 750	1 043 096 750	2,92	
Titre 6 - 50 Transfert en capital	5 176 000 000	5 176 000 000	0	5 176 000 000	0	0,0	
Total Budget d'Investissement	40 839 000 000	41 882 096 750	0	41 882 096 750	1 043 096 750	2,55	
TOTAL BUDGET GENERAL	362 585 369 520	363 628 466 270	0	363 628 466 270	1 043 096 750	0,29	
Total Général Section 50	362 585 369 520	363 628 466 270	0	363 628 466 270	1 043 096 750	0,29	

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} Loi de Finances Rectificative pour l'année 2013				
		Réévaluation Services Votés	Mesures Nouvelles/Crédits de Paiement Nouv	Total	Ecart	
					Valeur Absolue	%
52 Ministère des Sports et de la Vie Associative						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 52 Dépenses de personnel	1 149 102 920	1 149 102 920	0	1 149 102 920	0	0,0
Titre 3 - 52 Dépenses de fonctionnement	2 166 140 000	2 738 136 095	150 000 000	2 888 136 095	721 996 095	33,33
Titre 4 - 52 Transferts courants	428 375 000	428 375 000	60 000 000	488 375 000	60 000 000	14,01
Total Budget de Fonctionnement	3 743 617 920	4 315 614 015	210 000 000	4 525 614 015	781 996 095	20,89
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 52 Investissements exécutés par l'état	6 582 000 000	6 682 000 000	0	6 682 000 000	100 000 000	1,52
Total Budget d'Investissement	6 582 000 000	6 682 000 000	0	6 682 000 000	100 000 000	1,52
TOTAL BUDGET GENERAL	10 325 617 920	10 997 614 015	210 000 000	11 207 614 015	881 996 095	8,54
Total Général Section 52	10 325 617 920	10 997 614 015	210 000 000	11 207 614 015	881 996 095	8,54
53 Ministère de la Culture et du Patrimoine						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 53 Dépenses de personnel	879 204 500	879 204 500	0	879 204 500	0	0,0
Titre 3 - 53 Dépenses de fonctionnement	461 094 000	461 094 000	0	461 094 000	0	0,0
Titre 4 - 53 Transferts courants	3 522 406 000	3 547 406 000	0	3 547 406 000	25 000 000	0,71
Total Budget de Fonctionnement	4 862 704 500	4 887 704 500	0	4 887 704 500	25 000 000	0,51
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 53 Investissements exécutés par l'état	672 000 000	672 000 000	0	672 000 000	0	0,0
Titre 6 - 53 Transfert en capital	1 328 000 000	1 328 000 000	0	1 328 000 000	0	0,0
Total Budget d'Investissement	2 000 000 000	2 000 000 000	0	2 000 000 000	0	0,0
TOTAL BUDGET GENERAL	6 862 704 500	6 887 704 500	0	6 887 704 500	25 000 000	0,36
Total Général Section 53	6 862 704 500	6 887 704 500	0	6 887 704 500	25 000 000	0,36
54 Ministère de la Santé et de l'Action Sociale						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 54 Dépenses de personnel	35 388 243 500	35 388 243 500	0	35 388 243 500	0	0,0
Titre 3 - 54 Dépenses de fonctionnement	10 235 685 000	10 235 685 000	0	10 235 685 000	0	0,0
Titre 4 - 54 Transferts courants	27 556 245 000	27 556 245 000	975 648 000	28 531 893 000	975 648 000	3,54
Total Budget de Fonctionnement	73 180 173 500	73 180 173 500	975 648 000	74 155 821 500	975 648 000	1,33
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 54 Investissements exécutés par l'état	34 000 000 000	33 850 000 000	0	33 850 000 000	-150 000 000	-0,44
Titre 6 - 54 Transfert en capital	9 012 000 000	10 162 000 000	0	10 162 000 000	1 150 000 000	12,76
Total Budget d'Investissement	43 012 000 000	44 012 000 000	0	44 012 000 000	1 000 000 000	2,32
TOTAL BUDGET GENERAL	116 192 173 500	117 192 173 500	975 648 000	118 167 821 500	1 975 648 000	1,70
Total Général Section 54	116 192 173 500	117 192 173 500	975 648 000	118 167 821 500	1 975 648 000	1,70



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} Loi de Finances Rectificative pour l'année 2013				
		Réévaluation Services Votés	Mesures Nouvelles/Crédits de Paiement Nouv	Total	Ecart	
					Valeur Absolue	%
55 Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la promotion des valeurs civiques						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 55 Dépenses de personnel	1 147 704 000	1 147 704 000	0	1 147 704 000	0	0,0
Titre 3 - 55 Dépenses de fonctionnement	674 267 000	674 267 000	0	674 267 000	0	0,0
Titre 4 - 55 Transferts courants	1 048 945 000	1 048 945 000	0	1 048 945 000	0	0,0
Total Budget de Fonctionnement	2 870 916 000	2 870 916 000	0	2 870 916 000	0	0,0
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 55 Investissements exécutés par l'état	1 787 000 000	1 787 000 000	0	1 787 000 000	0	0,0
Titre 6 - 55 Transfert en capital	425 000 000	425 000 000	0	425 000 000	0	0,0
Total Budget d'Investissement	2 212 000 000	2 212 000 000	0	2 212 000 000	0	0,0
TOTAL BUDGET GENERAL	5 082 916 000	5 082 916 000	0	5 082 916 000	0	0,0
Total Général Section 55	5 082 916 000	5 082 916 000	0	5 082 916 000	0	0,0
56 Ministère de l'Environnement et du développement durable						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 56 Dépenses de personnel	4 451 763 840	4 451 763 840	0	4 451 763 840	0	0,0
Titre 3 - 56 Dépenses de fonctionnement	3 257 219 000	3 257 219 000	0	3 257 219 000	0	0,0
Titre 4 - 56 Transferts courants	751 290 000	751 290 000	0	751 290 000	0	0,0
Total Budget de Fonctionnement	8 460 272 840	8 460 272 840	0	8 460 272 840	0	0,0
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 56 Investissements exécutés par l'état	12 849 000 000	12 949 000 000	0	12 949 000 000	100 000 000	0,78
Titre 6 - 56 Transfert en capital	2 222 000 000	2 222 000 000	0	2 222 000 000	0	0,0
Total Budget d'Investissement	15 071 000 000	15 171 000 000	0	15 171 000 000	100 000 000	0,66
TOTAL BUDGET GENERAL	23 531 272 840	23 631 272 840	0	23 631 272 840	100 000 000	0,42
Total Général Section 56	23 531 272 840	23 631 272 840	0	23 631 272 840	100 000 000	0,42
58 Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 58 Dépenses de personnel	1 437 811 300	1 437 811 300	0	1 437 811 300	0	0,0
Titre 3 - 58 Dépenses de fonctionnement	973 818 000	973 818 000	0	973 818 000	0	0,0
Titre 4 - 58 Transferts courants	1 096 494 000	1 096 494 000	0	1 096 494 000	0	0,0
Total Budget de Fonctionnement	3 508 123 300	3 508 123 300	0	3 508 123 300	0	0,0
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 58 Investissements exécutés par l'état	10 965 450 000	10 965 450 000	0	10 965 450 000	0	0,0
Titre 6 - 58 Transfert en capital	2 732 000 000	4 583 924 322	0	4 583 924 322	1 851 924 322	67,79
Total Budget d'Investissement	13 697 450 000	15 549 374 322	0	15 549 374 322	1 851 924 322	13,52
TOTAL BUDGET GENERAL	17 205 573 300	19 057 497 622	0	19 057 497 622	1 851 924 322	10,76
Total Général Section 58	17 205 573 300	19 057 497 622	0	19 057 497 622	1 851 924 322	10,76



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR		2 ^{ème} Loi de Finances Rectificative pour l'année 2013			
	2013	Réévaluation Services Votés	Mesures Nouvelles/Crédits de Paiement Nouv	Total	Ecart	
					Valeur Absolue	%
59 Ministère de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 59 Dépenses de personnel	8 627 598 680	8 627 598 680	0	8 627 598 680	0	0,0
Titre 3 - 59 Dépenses de fonctionnement	7 410 858 000	7 410 858 000	52 000 000	7 462 858 000	52 000 000	0,70
Titre 4 - 59 Transferts courants	1 276 685 000	1 276 685 000	0	1 276 685 000	0	0,0
Total Budget de Fonctionnement	17 315 141 680	17 315 141 680	52 000 000	17 367 141 680	52 000 000	0,30
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 59 Investissements exécutés par l'état	7 626 000 000	7 626 000 000	0	7 626 000 000	0	0,0
Titre 6 - 59 Transfert en capital	4 252 000 000	3 532 258 184	0	3 532 258 184	-719 741 816	-16,93
Total Budget d'Investissement	11 878 000 000	11 158 258 184	0	11 158 258 184	-719 741 816	-6,06
TOTAL BUDGET GENERAL	29 193 141 680	28 473 399 864	52 000 000	28 525 399 864	-667 741 816	-2,29
Total Général Section 59	29 193 141 680	28 473 399 864	52 000 000	28 525 399 864	-667 741 816	-2,29
60 Charges non Réparties						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 60 Dépenses de personnel	49 932 353 400	49 876 087 136	0	49 876 087 136	-56 266 264	-0,11
Titre 3 - 60 Dépenses de fonctionnement	112 719 248 275	89 514 560 745	90 000 000	89 604 560 745	-23 114 687 530	-20,51
Titre 4 - 60 Transferts courants	123 570 212 250	111 630 212 250	1 500 000 000	113 130 212 250	-10 440 000 000	-8,45
Total Budget de Fonctionnement	286 221 813 925	251 020 860 131	1 590 000 000	252 610 860 131	-33 610 953 794	-11,74
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 60 Investissements exécutés par l'état	1 515 211 000	394 000	0	394 000	-1 514 817 000	-99,97
Total Budget d'Investissement	1 515 211 000	394 000	0	394 000	-1 514 817 000	-99,97
TOTAL BUDGET GENERAL	287 737 024 925	251 021 254 131	1 590 000 000	252 611 254 131	-35 125 770 794	-12,21
Total Général Section 60	287 737 024 925	251 021 254 131	1 590 000 000	252 611 254 131	-35 125 770 794	-12,21
61 Ministère du Plan						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 61 Dépenses de personnel	0	405 112 000	0	405 112 000	405 112 000	
Titre 3 - 61 Dépenses de fonctionnement	0	47 205 879	0	47 205 879	47 205 879	
Total Budget de Fonctionnement	0	452 317 879	0	452 317 879	452 317 879	
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 61 Investissements exécutés par l'état	0	564 210 868	0	564 210 868	564 210 868	
Titre 6 - 61 Transfert en capital	0	174 837 319	0	174 837 319	174 837 319	
Total Budget d'Investissement	0	739 048 187	0	739 048 187	739 048 187	
TOTAL BUDGET GENERAL	0	1 191 366 066	0	1 191 366 066	1 191 366 066	
Total Général Section 61	0	1 191 366 066	0	1 191 366 066	1 191 366 066	

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} Loi de Finances Rectificative pour l'année 2013				
		Réévaluation Services Votés	Mesures Nouvelles/Crédits de Paiement Nouv	Total	Ecart	
					Valeur Absolue	%
62 Ministère de l'Elevage et des Productions Animales						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 62 Dépenses de personnel	1 818 922 620	1 818 922 620	0	1 818 922 620	0	0,0
Titre 3 - 62 Dépenses de fonctionnement	579 711 000	579 711 000	0	579 711 000	0	0,0
Titre 4 - 62 Transferts courants	204 596 000	204 596 000	0	204 596 000	0	0,0
Total Budget de Fonctionnement	2 603 229 620	2 603 229 620	0	2 603 229 620	0	0,0
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 62 Investissements exécutés par l'état	9 332 000 000	9 332 000 000	0	9 332 000 000	0	0,0
Titre 6 - 62 Transfert en capital	1 435 000 000	1 435 000 000	0	1 435 000 000	0	0,0
Total Budget d'Investissement	10 767 000 000	10 767 000 000	0	10 767 000 000	0	0,0
TOTAL BUDGET GENERAL	13 370 229 620	13 370 229 620	0	13 370 229 620	0	0,0
Total Général Section 62	13 370 229 620	13 370 229 620	0	13 370 229 620	0	0,0
63 Ministère de la Communication et de l'Economie Numérique						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 63 Dépenses de personnel	285 097 700	285 097 700	0	285 097 700	0	0,0
Titre 3 - 63 Dépenses de fonctionnement	588 284 000	588 284 000	0	588 284 000	0	0,0
Titre 4 - 63 Transferts courants	1 021 370 000	1 021 370 000	0	1 021 370 000	0	0,0
Total Budget de Fonctionnement	1 894 751 700	1 894 751 700	0	1 894 751 700	0	0,0
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 63 Investissements exécutés par l'état	565 000 000	1 565 000 000	0	1 565 000 000	1 000 000 000	176,99
Titre 6 - 63 Transfert en capital	2 750 000 000	12 705 236 047	0	12 705 236 047	9 955 236 047	362,01
Total Budget d'Investissement	3 315 000 000	14 270 236 047	0	14 270 236 047	10 955 236 047	330,47
TOTAL BUDGET GENERAL	5 209 751 700	16 164 987 747	0	16 164 987 747	10 955 236 047	210,28
Total Général Section 63	5 209 751 700	16 164 987 747	0	16 164 987 747	10 955 236 047	210,28
65 Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 65 Dépenses de personnel	1 687 313 440	1 687 313 440	0	1 687 313 440	0	0,0
Titre 3 - 65 Dépenses de fonctionnement	400 410 000	400 410 000	0	400 410 000	0	0,0
Titre 4 - 65 Transferts courants	18 326 301 000	18 326 301 000	0	18 326 301 000	0	0,0
Total Budget de Fonctionnement	20 414 024 440	20 414 024 440	0	20 414 024 440	0	0,0
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 65 Investissements exécutés par l'état	14 363 000 000	14 363 000 000	0	14 363 000 000	0	0,0
Titre 6 - 65 Transfert en capital	18 928 000 000	18 928 000 000	0	18 928 000 000	0	0,0
Total Budget d'Investissement	33 291 000 000	33 291 000 000	0	33 291 000 000	0	0,0
TOTAL BUDGET GENERAL	53 705 024 440	53 705 024 440	0	53 705 024 440	0	0,0
Total Général Section 65	53 705 024 440	53 705 024 440	0	53 705 024 440	0	0,0

République du Sénégal



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

		Crédits Ouverts en LFR		2 ^{ème} Loi de Finances Rectificative pour l'année 2013			
Pouvoirs Publics ou Ministères	2013	Réévaluation Services Votés	Mesures Nouvelles/Crédits de Paiement Nouv	Total	Ecart		
					Valeur Absolue	%	



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR		2 ^{ème} Loi de Finances Rectificative pour l'année 2013			
	2013	Réévaluation Services Votés	Mesures Nouvelles/Crédits de Paiement Nouv	Total	Ecart	
					Valeur Absolue	%
81 Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondation						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 81 Dépenses de personnel	65 447 000	65 447 000	0	65 447 000	0	0,0
Titre 3 - 81 Dépenses de fonctionnement	90 000 000	90 000 000	0	90 000 000	0	0,0
Titre 4 - 81 Transferts courants	14 000 000	14 000 000	0	14 000 000	0	0,0
Total Budget de Fonctionnement	169 447 000	169 447 000	0	169 447 000	0	0,0
Budget d'Investissement						
Titre 6 - 81 Transfert en capital	21 233 600 000	22 662 600 000	0	22 662 600 000	1 429 000 000	6,73
Total Budget d'Investissement	21 233 600 000	22 662 600 000	0	22 662 600 000	1 429 000 000	6,73
TOTAL BUDGET GENERAL	21 403 047 000	22 832 047 000	0	22 832 047 000	1 429 000 000	6,68
Total Général Section 81	21 403 047 000	22 832 047 000	0	22 832 047 000	1 429 000 000	6,68
82 Ministère de la Promotion des Investissements et des Partenariats						
BUDGET GENERAL						
Budget de Fonctionnement						
Titre 2 - 82 Dépenses de personnel	0	92 151 000	0	92 151 000	92 151 000	
Titre 3 - 82 Dépenses de fonctionnement	0	29 728 600	0	29 728 600	29 728 600	
Titre 4 - 82 Transferts courants	0	1 339 858 250	0	1 339 858 250	1 339 858 250	
Total Budget de Fonctionnement	0	1 461 737 850	0	1 461 737 850	1 461 737 850	
Budget d'Investissement						
Titre 5 - 82 Investissements exécutés par l'état	0	21 342 392 780	0	21 342 392 780	21 342 392 780	
Titre 6 - 82 Transfert en capital	0	4 225 000 000	0	4 225 000 000	4 225 000 000	
Total Budget d'Investissement	0	25 567 392 780	0	25 567 392 780	25 567 392 780	
TOTAL BUDGET GENERAL	0	27 029 130 630	0	27 029 130 630	27 029 130 630	
Total Général Section 82	0	27 029 130 630	0	27 029 130 630	27 029 130 630	
TOTAL GENERAL TOUTES SECTIONS:	2 527 036 000 000	2 542 034 669 934	23 465 450 000	2 565 500 119 934	38 464 119 934	1,52

PROJET DE LOI

ARTICLE PREMIER : *Les dispositions de l'article 1^{er} alinéa II et IV, de l'article 2, de l'article 3 alinéa I, des articles 4, 5 et 6 de la loi n°2012-18 du 17 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013, modifiée par la loi n° 2013-03 du 08 juillet 2013 portant première loi de finances rectificative pour l'année 2013 sont abrogées et remplacées par les suivantes :*

PREMIERE PARTIE :
CONDITIONS GENERALES DE L'EQUILIBRE FINANCIER

TITRE PREMIER : DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES ET AUX CHARGES

A – DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

ARTICLE PREMIER : II – *Les ressources internes du budget général sont évaluées dans la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, à la somme de 2.147.934.119.934 de francs CFA conformément à l'annexe 1 de la présente loi.*

IV – Les ressources totales du budget général sont prévues à 2.485.034.119.934 francs CFA.

B – DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHARGES

ARTICLE 2 : *Les charges du budget général sont évaluées dans la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, à la somme de 2.485.034.119.934 francs CFA conformément aux annexes 3, 4 et 5 de la présente loi.*

TITRE II : DISPOSITIONS RELATIVES A L'EQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES CHARGES

ARTICLE 3 : I - Pour l'année 2013, les ressources évaluées dans l'annexe 1 de la présente loi de finances rectificative, les plafonds des charges de l'Etat et l'équilibre qui en résulte, sont fixés aux montants ci-après :

En millions de francs

RESSOURCES	Montant	CHARGES	Montant	SOLDE
1 - BUDGET GENERAL				
A - OPERATIONS DONT LE TRESOR EST COMPTABLE ASSIGNATAIRE				
A 1 - Recettes internes		A1 Dépenses sur recettes internes		
A 1-1 Recettes				
Recettes fiscales	1 459 000	Dette publique	412 970	
Recettes non fiscales	83 000	Dépenses de personnel	477 100	
Recettes Exceptionnelles	97 464	Autres dépenses courantes	701 064	
Remboursements Prêts et avances	12 800	Dépenses en capital sur ressources internes	556 800	
Dons budgétaires	38 400			
Total recettes	1 690 664	Total dépenses sur recettes internes	2 147 934	-457 270
A 1-2 - Emprunts				
Emprunts	457 270			
Total emprunts	457 270			
Total A = (A-1-1 + A 1-2)	2 147 934	Total A = (A1)	2 147 934	0
B - OPERATIONS DONT LE TRESOR N'EST PAS COMPTABLE ASSIGNATAIRE				
B - Recettes externes				
Tirage Dons et emprunts	337 100	Dépenses en capital sur ressources externes	337 100	
Total B	337 100	Total B	337 100	
TOTAL I= (A + B)	2 485 034	TOTAL I = (A + B)	2 485 034	0
2 - COMPTES SPECIAUX DU TRESOR				
Recettes	80 466	Dépenses	80 466	
TOTAL BUDGET = (1 + 2)	2 565 500	TOTAL BUDGET = (1 + 2)	2 565 500	0

DEUXIEME PARTIE :

MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS DIVERSES

TITRE PREMIER : MOYENS DES SERVICES

A – BUDGET GENERAL

A-1 DEPENSES ORDINAIRES

ARTICLE 4 : *Le montant des crédits ouverts pour la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, au titre des services votés réévalués des dépenses ordinaires, est fixé à la somme de 1.567.668.669.934 francs CFA conformément à l'annexe 3 et selon la répartition par titre suivante :*

- Titre 1 Amortissement et charges de la dette publique	412 970 000 000 francs CFA
- Titre 2 dépenses de personnel	477 100 000 000 francs CFA
- Titre 3 dépenses de fonctionnement	337 856 413 865 francs CFA
- Titre 4 transferts courants	339 742 256 069 francs CFA

ARTICLE 5 : *Il est ouvert, pour la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, au titre des mesures nouvelles sur les dépenses ordinaires, des crédits d'un montant de 23.465.450.000 francs CFA ainsi répartis :*

- Titre 3 dépenses de fonctionnement	765 000 000 francs CFA
- Titre 4 transferts courants	22 700 450 000 francs CFA

Ces crédits sont répartis par ministère conformément à l'annexe 4 de la présente loi.»

A-2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ARTICLE 6 : *I – Il est ouvert pour la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, au titre des dépenses en capital du budget général, les crédits de paiement d'un montant de 556.800 000 000 francs CFA ainsi répartis :*

- Titre 5: Investissement exécutés par l'Etat	170 643 325 000 francs CFA
- Titre 6: Transfert en capital	386 156 675 000 francs CFA

II – Il est ouvert pour la loi de finances rectificative 2013, au titre des dépenses en capital du budget général, des autorisations de programmes d'un montant de 4 837 639 000 000 de francs CFA.

Ces autorisations de programme (AP) sont reprises conformément à l'annexe 5 bis jointe à la présente loi.

TITRE 2 : DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 2 : *Les dispositions de la loi n°2012-18 du 17 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013, modifiée par la loi n° 2013-03 du 08 juillet 2013 portant première loi de finances rectificative pour l'année 2013 sont complétées par un article 21 ainsi libellé :*

ARTICLE 21 : *Sont ratifiés les décrets n° 2013-1317 du 07 octobre 2013, n° 2013-1338 du 10 octobre 2013 et n° 2013-1065 du 06 août 2013, portant ouverture de crédit à titre d'avance.*

Annexes

ANNEXE 1

Prévisions des ressources par article, paragraphe et ligne

RUBRIQUES	PREVISIONS LFR1 2013	PREVISIONS LFR 2 2013	ECARTS LFR 2 /LFR 1	TAUX ECART
ARTICLE 71- RECETTES FISCALES				
Paragraphe 0711 - Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	151 500 000	151 500 000	0	0,00%
Paragraphe 0712 - Impôts sur les salaires et autres rémunérations	238 600 000	238 600 000	0	0,00%
Paragraphe 0713 - Impôts sur le patrimoine (droit d'enregistrement)	20 600 000	20 600 000	0	0,00%
Paragraphe 0714 - Autres impôts directs (dont CGU)	0	0		
TOTAL IMPOTS DIRECTS	410 700 000	410 700 000	0	0,00%
Paragraphe 0715 - Impôts et taxes intérieures sur les biens et services	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
Paragraphe 0716 - Droits de timbre et d'enregistrement	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
Paragraphe 0717 - Droits et taxes à l'importation	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
Paragraphe 0719 - Autres recettes fiscales****	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
TOTAL IMPOTS INDIRECTS	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
071 - TOTAL RECETTES FISCALES	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
ARTICLE 72 - RECETTES NON FISCALES				
Paragraphe 0721 - Revenu de l'Entreprise et du Domaine	22 500 000	22 500 000	0	0,00%
Paragraphe 0722 - Droits et frais administratifs	100 000	100 000	0	0,00%
Paragraphe 0723 - Amendes et Condamnations pécuniaires	100 000	100 000	0	0,00%
Paragraphe 0724 - Produits financiers	57 600 000	57 600 000	0	0,00%
Paragraphe 0729 - Autres recettes non fiscales	2 700 000	2 700 000	0	0,00%
072 - TOTAL RECETTES NON FISCALES	83 000 000	83 000 000	0	0,00%
TOTAL RECETTES FISCALES ET NON FISCALES	1 542 000 000	1 542 000 000	0	0,00%
074 - DONS PROGRAMMES	38 400 000	38 400 000	0	0,00%
076 - RECETTES EXCEPTIONNELLES***	59 000 000	97 464 120	38 464 120	65,19%
729 - REMBOURSEMENT DE PRÊTS ET AVANCES (PRETS RETROCEDES)	12 800 000	12 800 000	0	0,00%
014 - EMISSIONS DE BONS DU TRESOR A PLUS D'UN AN	79 000 000	79 000 000	0	0,00%
016 - EMPRUNTS PROGRAMMES	51 000 000	51 000 000	0	0,00%
017 AUTRES EMPRUNTS****	327 270 000	327 270 000	0	0,00%
Total emprunts	457 270 000	457 270 000	0	0,00%
TOTAL ARTICLES 74, 76, 729, 14, 16 et 17	567 470 000	605 934 120	38 464 120	6,78%
TOTAL RESSOURCES INTERNES (ARTICLES 71 - 72 - 76 - 29 - 14-16 et 17)	2 109 470 000	2 147 934 120	38 464 120	1,82%
012 - DONS PROJETS ET LEGS	168 900 000	168 900 000	0	0,00%
015 - TIRAGES SUR EMPRUNTS PROJETS	168 200 000	168 200 000	0	0,00%
TOTAL RESSOURCES EXTERNES (ARTICLES 12, et 15)	337 100 000	337 100 000	0	0,00%
TOTAL RESSOURCES BUDGET GENERAL	2 446 570 000	2 485 034 120	38 464 120	1,57%
TOTAL COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	80 466 000	80 466 000	0	0,00%
TOTAL RESSOURCES LOI DE FINANCES (Budget général+Comptes spéciaux du Trésor)	2 527 036 000	2 565 500 120	38 464 120	1,52%

République du Sénégal



ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2ème LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
10 Dette Publique		
DETTE PUBLIQUE		
Dette Publique		
Titre 1 - 10 Amortissement et charge de la dette publique et deniers	412 970 000 000	412 970 000 000
Total Dette Publique	412 970 000 000	412 970 000 000
TOTAL DETTE PUBLIQUE	412 970 000 000	412 970 000 000
Total Général Section 10	412 970 000 000	412 970 000 000
21 Présidence de la République		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 21 Dépenses de personnel	4 038 065 200	4 038 065 200
Titre 3 - 21 Dépenses de fonctionnement	10 275 774 000	10 989 067 700
Titre 4 - 21 Transferts courants	25 973 728 000	25 433 869 750
Total Budget de Fonctionnement	40 287 567 200	40 461 002 650
TOTAL BUDGET GENERAL	40 287 567 200	40 461 002 650
Total Général Section 21	40 287 567 200	40 461 002 650
22 Assemblée Nationale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 22 Dépenses de personnel	8 241 277 580	8 241 277 580
Titre 3 - 22 Dépenses de fonctionnement	7 508 345 000	7 508 345 000
Titre 4 - 22 Transferts courants	91 161 000	91 161 000
Total Budget de Fonctionnement	15 840 783 580	15 840 783 580
TOTAL BUDGET GENERAL	15 840 783 580	15 840 783 580
Total Général Section 22	15 840 783 580	15 840 783 580
23 Commission Electorale Nationale Autonome		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 4 - 23 Transferts courants	2 100 983 000	2 260 983 000
Total Budget de Fonctionnement	2 100 983 000	2 260 983 000
TOTAL BUDGET GENERAL	2 100 983 000	2 260 983 000
Total Général Section 23	2 100 983 000	2 260 983 000



ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR	2ème LFR pour l'année 2013
	2013	Réévaluation Services Votés
24 Conseil Economique, Social et Environnemental		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 24 Dépenses de personnel	1 000 000 000	1 000 000 000
Titre 3 - 24 Dépenses de fonctionnement	327 500 000	327 500 000
Titre 4 - 24 Transferts courants	347 087 000	347 087 000
Total Budget de Fonctionnement	1 674 587 000	1 674 587 000
TOTAL BUDGET GENERAL	1 674 587 000	1 674 587 000
Total Général Section 24	1 674 587 000	1 674 587 000
25 Conseil Constitutionnel		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 25 Dépenses de personnel	137 043 400	137 043 400
Titre 3 - 25 Dépenses de fonctionnement	108 370 000	148 370 000
Total Budget de Fonctionnement	245 413 400	285 413 400
TOTAL BUDGET GENERAL	245 413 400	285 413 400
Total Général Section 25	245 413 400	285 413 400
27 Cour Suprême		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 27 Dépenses de personnel	805 771 000	805 771 000
Titre 3 - 27 Dépenses de fonctionnement	915 956 000	915 956 000
Titre 4 - 27 Transferts courants	1 977 000	1 977 000
Total Budget de Fonctionnement	1 723 704 000	1 723 704 000
TOTAL BUDGET GENERAL	1 723 704 000	1 723 704 000
Total Général Section 27	1 723 704 000	1 723 704 000
28 Cour des Comptes		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 28 Dépenses de personnel	770 533 880	770 533 880
Titre 3 - 28 Dépenses de fonctionnement	253 952 000	253 952 000
Total Budget de Fonctionnement	1 024 485 880	1 024 485 880
TOTAL BUDGET GENERAL	1 024 485 880	1 024 485 880
Total Général Section 28	1 024 485 880	1 024 485 880

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés **RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE** **(Ne tient pas compte des CST)**

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2ème LFR pour l'année 2013 Réévaluation Services Votés
30 Primature		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 30 Dépenses de personnel	1 173 835 140	1 173 835 140
Titre 3 - 30 Dépenses de fonctionnement	3 193 274 000	3 393 274 000
Titre 4 - 30 Transferts courants	5 087 390 020	5 350 119 224
Total Budget de Fonctionnement	9 454 499 160	9 917 228 364
TOTAL BUDGET GENERAL	9 454 499 160	9 917 228 364
Total Général Section 30	9 454 499 160	9 917 228 364
31 Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 31 Dépenses de personnel	15 347 173 180	15 363 439 444
Titre 3 - 31 Dépenses de fonctionnement	20 774 921 000	20 898 963 000
Titre 4 - 31 Transferts courants	7 210 634 000	7 732 751 560
Total Budget de Fonctionnement	43 332 728 180	43 995 154 004
TOTAL BUDGET GENERAL	43 332 728 180	43 995 154 004
Total Général Section 31	43 332 728 180	43 995 154 004
32 Ministère des Forces Armées		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 32 Dépenses de personnel	67 293 920 540	67 293 920 540
Titre 3 - 32 Dépenses de fonctionnement	24 155 146 000	24 155 146 000
Titre 4 - 32 Transferts courants	3 043 687 000	3 196 687 000
Total Budget de Fonctionnement	94 492 753 540	94 645 753 540
TOTAL BUDGET GENERAL	94 492 753 540	94 645 753 540
Total Général Section 32	94 492 753 540	94 645 753 540
33 Ministère de l'Intérieur		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 33 Dépenses de personnel	29 113 642 960	29 113 642 960
Titre 3 - 33 Dépenses de fonctionnement	8 138 084 691	8 138 084 691
Total Budget de Fonctionnement	37 251 727 651	37 251 727 651
TOTAL BUDGET GENERAL	37 251 727 651	37 251 727 651
Total Général Section 33	37 251 727 651	37 251 727 651



ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE (Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR	2ème LFR pour l'année 2013
	2013	Réévaluation Services Votés
34 Ministère de la Justice		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 34 Dépenses de personnel	16 781 543 640	16 821 543 640
Titre 3 - 34 Dépenses de fonctionnement	5 379 517 000	5 701 517 000
Titre 4 - 34 Transferts courants	1 443 862 000	1 443 862 000
Total Budget de Fonctionnement	23 604 922 640	23 966 922 640
TOTAL BUDGET GENERAL	23 604 922 640	23 966 922 640
Total Général Section 34	23 604 922 640	23 966 922 640
35 Min. Fonc. Publique, Travail, Dial. Social, Org Prof.		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 35 Dépenses de personnel	1 598 514 640	1 554 015 640
Titre 3 - 35 Dépenses de fonctionnement	627 019 368	676 945 389
Titre 4 - 35 Transferts courants	254 920 000	254 920 000
Total Budget de Fonctionnement	2 480 454 008	2 485 881 029
TOTAL BUDGET GENERAL	2 480 454 008	2 485 881 029
Total Général Section 35	2 480 454 008	2 485 881 029
40 Ministère de la Pêche et des Affaires Maritimes		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 40 Dépenses de personnel	1 341 541 280	1 341 541 280
Titre 3 - 40 Dépenses de fonctionnement	525 650 000	525 650 000
Titre 4 - 40 Transferts courants	183 447 000	183 447 000
Total Budget de Fonctionnement	2 050 638 280	2 050 638 280
TOTAL BUDGET GENERAL	2 050 638 280	2 050 638 280
Total Général Section 40	2 050 638 280	2 050 638 280
41 Min. Infr. Transp. Terrestres et du Désencl.		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 41 Dépenses de personnel	690 874 880	604 932 880
Titre 3 - 41 Dépenses de fonctionnement	354 855 000	351 956 510
Titre 4 - 41 Transferts courants	276 109 000	276 109 000
Total Budget de Fonctionnement	1 321 838 880	1 232 998 390
TOTAL BUDGET GENERAL	1 321 838 880	1 232 998 390
Total Général Section 41	1 321 838 880	1 232 998 390



ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR	2ème LFR pour l'année 2013
	2013	Réévaluation Services Votés
42 Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 42 Dépenses de personnel	2 150 273 000	2 150 273 000
Titre 3 - 42 Dépenses de fonctionnement	1 113 230 000	1 113 230 000
Titre 4 - 42 Transferts courants	6 262 126 000	6 262 126 000
Total Budget de Fonctionnement	9 525 629 000	9 525 629 000
TOTAL BUDGET GENERAL	9 525 629 000	9 525 629 000
Total Général Section 42	9 525 629 000	9 525 629 000
43 Ministère de l'Economie et des Finances		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 43 Dépenses de personnel	17 819 807 380	17 322 544 380
Titre 3 - 43 Dépenses de fonctionnement	8 322 808 891	8 518 153 412
Titre 4 - 43 Transferts courants	4 588 334 035	4 588 334 035
Total Budget de Fonctionnement	30 730 950 306	30 429 031 827
TOTAL BUDGET GENERAL	30 730 950 306	30 429 031 827
Total Général Section 43	30 730 950 306	30 429 031 827
44 Ministère de l'Energie		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 44 Dépenses de personnel	381 234 080	274 085 860
Titre 3 - 44 Dépenses de fonctionnement	190 188 000	179 960 605
Titre 4 - 44 Transferts courants	4 096 311 000	4 096 311 000
Total Budget de Fonctionnement	4 667 733 080	4 550 357 465
TOTAL BUDGET GENERAL	4 667 733 080	4 550 357 465
Total Général Section 44	4 667 733 080	4 550 357 465
45 Min. Commerce Entrepreneariat Sect. Informel		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 45 Dépenses de personnel	1 509 267 820	1 449 866 860
Titre 3 - 45 Dépenses de fonctionnement	426 500 000	422 512 656
Titre 4 - 45 Transferts courants	2 364 772 000	2 158 060 750
Total Budget de Fonctionnement	4 300 539 820	4 030 440 266
TOTAL BUDGET GENERAL	4 300 539 820	4 030 440 266
Total Général Section 45	4 300 539 820	4 030 440 266



ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés **RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE** **(Ne tient pas compte des CST)**

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2ème LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
46 Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 46 Dépenses de personnel	1 148 603 700	1 148 603 700
Titre 3 - 46 Dépenses de fonctionnement	455 448 000	455 448 000
Titre 4 - 46 Transferts courants	15 000 000	15 000 000
Total Budget de Fonctionnement	1 619 051 700	1 619 051 700
TOTAL BUDGET GENERAL	1 619 051 700	1 619 051 700
Total Général Section 46	1 619 051 700	1 619 051 700
47 Min. Industrie et Mines		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 47 Dépenses de personnel	0	166 549 180
Titre 3 - 47 Dépenses de fonctionnement	0	24 214 739
Titre 4 - 47 Transferts courants	0	206 711 250
Total Budget de Fonctionnement	0	397 475 169
TOTAL BUDGET GENERAL	0	397 475 169
Total Général Section 47	0	397 475 169
49 Min. Tourisme et Transp. Aériens		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 49 Dépenses de personnel	344 671 760	430 613 760
Titre 3 - 49 Dépenses de fonctionnement	213 726 470	216 524 865
Titre 4 - 49 Transferts courants	754 877 000	754 877 000
Total Budget de Fonctionnement	1 313 275 230	1 402 015 625
TOTAL BUDGET GENERAL	1 313 275 230	1 402 015 625
Total Général Section 49	1 313 275 230	1 402 015 625
50 Ministère de l'Education Nationale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 50 Dépenses de personnel	197 204 467 520	197 204 467 520
Titre 3 - 50 Dépenses de fonctionnement	122 524 497 000	122 524 497 000
Titre 4 - 50 Transferts courants	2 017 405 000	2 017 405 000
Total Budget de Fonctionnement	321 746 369 520	321 746 369 520
TOTAL BUDGET GENERAL	321 746 369 520	321 746 369 520
Total Général Section 50	321 746 369 520	321 746 369 520

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR	2ème LFR pour l'année 2013
	2013	Réévaluation Services Votés
52 Min. Sport et Vie Associative		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 52 Dépenses de personnel	1 149 102 920	1 149 102 920
Titre 3 - 52 Dépenses de fonctionnement	2 166 140 000	2 738 136 095
Titre 4 - 52 Transferts courants	428 375 000	428 375 000
Total Budget de Fonctionnement	3 743 617 920	4 315 614 015
TOTAL BUDGET GENERAL	3 743 617 920	4 315 614 015
Total Général Section 52	3 743 617 920	4 315 614 015
53 Min. Culture et Patrimoine		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 53 Dépenses de personnel	879 204 500	879 204 500
Titre 3 - 53 Dépenses de fonctionnement	461 094 000	461 094 000
Titre 4 - 53 Transferts courants	3 522 406 000	3 547 406 000
Total Budget de Fonctionnement	4 862 704 500	4 887 704 500
TOTAL BUDGET GENERAL	4 862 704 500	4 887 704 500
Total Général Section 53	4 862 704 500	4 887 704 500
54 Ministère de la Santé et de l'Action Sociale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 54 Dépenses de personnel	35 388 243 500	35 388 243 500
Titre 3 - 54 Dépenses de fonctionnement	10 235 685 000	10 235 685 000
Titre 4 - 54 Transferts courants	27 556 245 000	27 556 245 000
Total Budget de Fonctionnement	73 180 173 500	73 180 173 500
TOTAL BUDGET GENERAL	73 180 173 500	73 180 173 500
Total Général Section 54	73 180 173 500	73 180 173 500
55 Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la promotion des valeurs civiques		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 55 Dépenses de personnel	1 147 704 000	1 147 704 000
Titre 3 - 55 Dépenses de fonctionnement	674 267 000	674 267 000
Titre 4 - 55 Transferts courants	1 048 945 000	1 048 945 000
Total Budget de Fonctionnement	2 870 916 000	2 870 916 000
TOTAL BUDGET GENERAL	2 870 916 000	2 870 916 000
Total Général Section 55	2 870 916 000	2 870 916 000



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

ASSEMBLEE NATIONALE

XII^{ÈME} LÉGISLATURE

N° 13/2013

Loi relative à la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013

L'Assemblée nationale, après en avoir délibéré, a adopté,
en sa séance du lundi 30 décembre 2013, selon la
procédure d'urgence, la loi dont la teneur suit :

REPUBLIQUE DU SENEGAL

—
ASSEMBLEE NATIONALE

—
XII^{ÈME} LEGISLATURE

SESSION ORDINAIRE UNIQUE 2013-2014

RAPPORT FAIT AU NOM DE

LA COMMISSION DE L'ECONOMIE GENERALE, DES FINANCES, DU PLAN ET DE LA COOPERATION ECONOMIQUE

SUR

LE PROJET DE LOI N° 22/2013 RELATIF A LA SECONDE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR L'ANNEE 2013

PAR

M. PAPA ABDOU KHADIR MBODJI

RAPPORTEUR GENERAL

ARTICLE PREMIER : *Les dispositions de l'article 1^{er} alinéa II et IV, de l'article 2, de l'article 3 alinéa I, des articles 4, 5 et 6 de la loi n°2012-18 du 17 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013, modifiée par la loi n° 2013-03 du 08 juillet 2013 portant première loi de finances rectificative pour l'année 2013 sont abrogées et remplacées par les suivantes :*

PREMIERE PARTIE :
CONDITIONS GENERALES DE L'EQUILIBRE FINANCIER

TITRE PREMIER : DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES ET AUX CHARGES

A – DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

ARTICLE PREMIER : II – *Les ressources internes du budget général sont évaluées dans la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, à la somme de 2.147.934.119.934 de francs CFA conformément à l'annexe 1 de la présente loi.*

IV – Les ressources totales du budget général sont prévues à 2.485.034.119.934 francs CFA.

B – DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHARGES

ARTICLE 2 : *Les charges du budget général sont évaluées dans la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, à la somme de 2.485.034.119.934 francs CFA conformément aux annexes 3, 4 et 5 de la présente loi.*

TITRE II : DISPOSITIONS RELATIVES A L'EQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES CHARGES

ARTICLE 3 : *I - Pour l'année 2013, les ressources évaluées dans l'annexe 1 de la présente loi de finances rectificative, les plafonds des charges de l'Etat et l'équilibre qui en résulte, sont fixés aux montants ci-après :*

En millions de francs				
RESSOURCES	Montant	CHARGES	Montant	SOLDE
1 - BUDGET GENERAL				
A - OPERATIONS DONT LE TRESOR EST COMPTABLE ASSIGNATAIRE				
A 1 - Recettes internes		A1 Dépenses sur recettes internes		
A 1-1 Recettes				
Recettes fiscales	1 459 000	Dette publique	412 970	
Recettes non fiscales	83 000	Dépenses de personnel	477 100	
Recettes Exceptionnelles	97 464	Autres dépenses courantes	701 064	
Remboursements Prêts et avances	12 800	Dépenses en capital sur ressources internes	556 800	
Dons budgétaires	38 400			
Total recettes	1 690 664	Total dépenses sur recettes internes	2 147 934	-457 270
A 1-2 - Emprunts				
Emprunts	457 270			
Total emprunts	457 270			
Total A = (A-1-1 + A 1-2)	2 147 934	Total A = (A1)	2 147 934	0
B - OPERATIONS DONT LE TRESOR N'EST PAS COMPTABLE ASSIGNATAIRE				
B - Recettes externes				
Tirage Dons et emprunts	337 100	Dépenses en capital sur ressources externes	337 100	
Total B	337 100	Total B	337 100	
TOTAL I= (A + B)	2 485 034	TOTAL I = (A + B)	2 485 034	0
2 - COMPTES SPECIAUX DU TRESOR				
Recettes	80 466	Dépenses	80 466	
TOTAL BUDGET = (1 + 2)	2 565 500	TOTAL BUDGET = (1 + 2)	2 565 500	0

DEUXIEME PARTIE :

MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS DIVERSES

TITRE PREMIER : MOYENS DES SERVICES

A – BUDGET GENERAL

A-1 DEPENSES ORDINAIRES

ARTICLE 4 : *Le montant des crédits ouverts pour la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, au titre des services votés réévalués des dépenses ordinaires, est fixé à la somme de 1.567.668.669.934 francs CFA conformément à l'annexe 3 et selon la répartition par titre suivante :*

- Titre 1 Amortissement et charges de la dette publique	412 970 000 000 francs CFA
- Titre 2 dépenses de personnel	477 100 000 000 francs CFA
- Titre 3 dépenses de fonctionnement	337 856 413 865 francs CFA
- Titre 4 transferts courants	339 742 256 069 francs CFA

ARTICLE 5 : *Il est ouvert, pour la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, au titre des mesures nouvelles sur les dépenses ordinaires, des crédits d'un montant de 23.465.450.000 francs CFA ainsi répartis :*

- Titre 3 dépenses de fonctionnement	765 000 000 francs CFA
- Titre 4 transferts courants	22 700 450 000 francs CFA

Ces crédits sont répartis par ministère conformément à l'annexe 4 de la présente loi.»

A-2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ARTICLE 6 : *I – Il est ouvert pour la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, au titre des dépenses en capital du budget général, les crédits de paiement d'un montant de 556.800 000 000 francs CFA ainsi répartis :*

- Titre 5: Investissement exécutés par l'Etat	170 643 325 000 francs CFA
- Titre 6: Transfert en capital	386 156 675 000 francs CFA

II – Il est ouvert pour la loi de finances rectificative 2013, au titre des dépenses en capital du budget général, des autorisations de programmes d'un montant de 4 837 639 000 000 de francs CFA.

Ces autorisations de programme (AP) sont reprises conformément à l'annexe 5 bis jointe à la présente loi.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,

La Commission de l'Economie générale, des Finances, du Plan et de la Coopération économique s'est réunie le vendredi 27 décembre 2013, sous la présidence de Monsieur Babacar DIAME, Président de ladite Commission, à l'effet d'examiner le projet de loi n°22/2013 relatif à seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013.

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Amadou BA, Ministre de l'Economie et des Finances, entouré de ses principaux collaborateurs.

Ouvrant la séance, Monsieur le Président a d'abord souhaité la bienvenue à Monsieur le Ministre et à toute l'équipe qui l'accompagne. Il lui a ensuite donné la parole pour la présentation du projet de loi n° 22/2013.

Prenant la parole, Monsieur le Ministre a décliné les raisons essentielles qui sous-tendent l'élaboration du projet de loi soumis à l'examen de la Commission. Ce faisant, il a indiqué que, en application des dispositions des articles 4 et 35 de la loi n° 2001-09 du 15 octobre 2001 portant loi organique relative aux lois de finances, le projet de loi relatif à la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013 a pour objet de :

- Constater en recettes du budget général de l'Etat, les sommes encaissées au titre de la quote-part de l'Etat sur la plus value de cession d'actifs et d'occupation d'un immeuble par la SONACOS (2.498.314.563 francs CFA) et de la redevance de cession versée par la société Dubaï Port World FZE (24.600.355.371 francs CFA) au titre du ticket d'entrée pour la concession du terminal à conteneurs du Port de Dakar, soit un total de 27.098.669.934 francs CFA. Ce montant a permis de prendre en charge de nouvelles dépenses telles que la construction et l'équipement de bâtiments pour l'hébergement des étudiants des universités, l'équipement de la sûreté nationale, la construction du centre international de conférence de Diamniadio, la construction du lycée de Sandiara et des centres d'enseignement technique féminin, etc.

- Constaté des recettes exceptionnelles d'un montant de 11.365.450.000 francs CFA représentant le complément, versé au cours de l'année 2013, au titre de la redevance de Millicom, bénéficiaire de la deuxième licence de téléphonie mobile ;
- Procéder à des réaménagements de certaines dotations budgétaires, suite à l'application du décret n° 2013-1225 du 4 septembre 2013 modifié portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les Ministères ;
- Couvrir des besoins nouveaux prioritaires principalement pour :
 - Le secteur de l'éducation avec le renforcement des crédits destinés, d'une part, aux bourses et allocations scolaires pour un montant de 9 milliards de francs CFA, et d'autre part, au fonctionnement de l'université de Dakar et du COUD pour un montant de 3,115 milliards de francs CFA ;
 - Le secteur de la santé avec l'ouverture de crédits supplémentaires d'un montant de 4,431 milliards de francs CFA destinés aux établissements publics de santé ;
 - Le secteur touristique avec appui à la SAPCO pour l'aménagement d'infrastructures touristiques pour un montant de 4,242 milliards de francs CFA ;
 - Les infrastructures routières avec la construction de la route Touba-Tawfekh pour un montant de 2 milliards de francs CFA et la route Kolda-Pata-Médina Yoro Foulah pour 1 milliard de francs CFA ;
 - L'appui au financement de l'économie avec le Fonds Souverain d'Investissement Stratégique (FONSIS) pour 1,25 milliard de francs CFA ;
 - L'appui à la décentralisation avec un renforcement des crédits du programme d'appui à la relance socio-économique en Casamance (ANRAC) pour un montant de 500 millions de francs CFA ;
 - Le renforcement du secteur de la défense pour un montant de 2,234 milliards de francs CFA ;
 - L'appui aux groupes vulnérables pour un montant d'un (01) milliard de francs CFA à travers la reconstitution du stock de sécurité alimentaire ;
 - L'appui aux collectivités locales avec une rallonge d'un montant de 1,5 milliard de francs CFA en sus des crédits, qui leur sont déjà transférés en

- cours de gestion, d'un montant de 12,6 milliards de francs CFA destinés au ramassage des ordures ;
- L'équipement des services de l'Administration pour un montant de 1,5 milliard de francs CFA.
 - Soumettre à la formalité de la ratification, prévue par l'article 12 de la loi organique évoquée ci-dessus, les décrets d'avances pris après la première loi de finances rectificative pour 2013.

Globalement, les ressources et les charges du présent projet de la seconde loi de finances rectificative pour 2013 sont arrêtées, en équilibre, au montant de 2565,500 milliards de francs CFA.

S'agissant des ressources du Budget général, elles sont arrêtées au montant de 2 485,034 milliards de francs CFA contre 2 446,57 milliards de francs CFA dans la première loi de finances rectificative 2013, soit une hausse nette de 38,464 milliards de francs CFA en valeur absolue et 1,6% en valeur relative.

Cette augmentation provient des recettes exceptionnelles d'un montant de 38,464 milliards de francs composées de la redevance de cession versée par la société Dubaï Port World FZE (24,600 milliards de francs CFA), de la plus value de cession d'un immeuble par la SONACOS (2,498 milliards de francs CFA) et du complément de la redevance de la deuxième licence de téléphonie mobile (11,365 milliards de francs CFA).

Quant aux dépenses du Budget général, elles enregistrent une hausse d'égale montant aux ressources et passent de 2 446,570 milliards de francs CFA dans la première loi de finances rectificative pour 2013 à 2 485,034 milliards de francs CFA dans le présent projet de loi.

Cette augmentation provient de la révision à la hausse des autres dépenses courantes pour un montant de 13,764 milliards de francs CFA et des dépenses d'investissement pour un montant de 24,700 milliards de francs CFA.

Après avoir suivi la présentation de Monsieur le Ministre, vos Commissaires n'ont pas manqué de magnifier les vertus éminemment sociales du projet de loi relatif à la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013.

D'ailleurs, il a été souhaité, à juste titre, une massification de la communication autour d'un tel acte de rupture de haute portée économique et sociale. C'est la raison pour laquelle Monsieur le Ministre a été invité à procéder à une étude

comparative avec les précédentes lois de finances rectificatives, habituellement orientées vers des nécessités publiques moins convaincantes, tel que l'achat de produits phytosanitaires. En l'espèce, il s'agit d'une augmentation de recettes et de dépenses raisonnablement chevillées autour des secteurs structurants de l'émergence économique et sociale, à savoir l'éducation, la santé, les infrastructures et la sécurité.

En outre, vos Commissaires ont exalté l'engagement salubre des autorités ayant permis, conformément à la forte attente des Sénégalais, de recouvrer ces biens.

La démarche consistant à solliciter l'habilitation législative a été positivement appréciée, eu égard aux compétences dévolues au Parlement en matière d'autorisations budgétaires.

Aux yeux de vos Commissaires, tout cela traduit éloquemment la volonté de Monsieur le Président de la République et du Gouvernement, de se soumettre aux exigences légales définies en la matière, et de se conformer aux règles de la gouvernance transparente et vertueuse des ressources de l'Etat.

Par ailleurs, vos Commissaires ont demandé des clarifications sur les 24.600.355.371 francs CFA représentant la redevance de cession versée par DP World ainsi que sur les 2.498.314.563 francs CFA encaissés au titre de la quote-part de l'Etat sur la plus value de cession d'actifs et d'occupation d'un immeuble par la SUNEOR. Relativement à ce dernier aspect, ils ont mis en exergue l'écart considérable entre le prix de la cession estimé à 6 milliards francs CFA et le patrimoine de la SONACOS évalué à 180 milliards francs CFA. Par voie de conséquence, Monsieur le Ministre a été interpellé sur les initiatives entreprises pour la récupération du différentiel ou le rétablissement du droit de propriété de l'Etat sur le patrimoine de ladite société.

Il s'y ajoute d'autres préoccupations ayant trait au contrat avec Millicom, notamment en ce qui concerne le mode de cession, le montant global de la licence et le niveau de recouvrement de la redevance.

Certains Commissaires ont cru devoir insister sur le nécessaire respect du calendrier établi par la Conférence des Présidents. Toutefois, il leur a été apporté des précisions en rapport avec la lettre du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale et l'esprit de la pratique parlementaire. Sous ce rapport, il a été jugé

inutile de nourrir une quelconque polémique à ce propos si l'on sait que c'est en considération de l'efficacité et de l'efficience dans l'examen des deux projets de loi précédents et du consensus exprimé par les membres présents qu'il a été jugé opportun de poursuivre les travaux.

En réponse à vos Commissaires, Monsieur le Ministre a réitéré la volonté du présent projet de loi de rendre compte de la manière la plus transparente, du point de vue des recettes, des opérations réalisées au cours de l'année.

Au sujet de la SUNEOR, il a indiqué que le montant inscrit dans le projet de loi représente un versement partiel encaissé dans le cadre d'une procédure contentieuse impliquant un montant global de 5 milliards francs CFA. Pour recouvrer le reliquat, une lettre de relance a été notifiée à la Direction de la ladite société, avec un suivi par l'Agent judiciaire de l'Etat, a-t-il ajouté.

Au demeurant, Monsieur le Ministre a fait remarquer que des efforts sont déployés pour clarifier les conditions de privatisation de la SONACOS. Ainsi, il a informé vos Commissaires de la mission effectuée par l'IGE dans ce sens pour permettre à l'Etat de tirer les conséquences les plus appropriées au vu des conclusions du rapport qui sera établi à cet effet.

Revenant sur l'affaire opposant la société Millicom à l'Etat du Sénégal, Monsieur le Ministre a reprécisé les contours du contentieux donnant lieu à un compromis assis sur un accord de 50 800 000 000 francs CFA. Après le versement de 39 milliards effectué au 31 décembre de l'année dernière et constaté dans la loi de règlement, c'est donc le montant restant, recouvré durant l'année 2013, qui fait l'objet d'une régularisation dans le présent projet de loi.

Il a rappelé que des considérations liées au Tableau des Opérations Financières (TOF) ont nécessité l'ouverture d'une discussion avec les partenaires internationaux pour le traitement le plus approprié sur le plan comptable.

En l'occurrence, le caractère exceptionnel des opérations de recettes a motivé l'ouverture d'une ligne comptable en termes de plus value pour les 11 milliards de francs CFA de Millicom.

Monsieur le Ministre a, par ailleurs, mis le focus sur l'usage modéré des décrets d'avance. En effet, il a fait noter que seuls 5 décrets d'avance dûment motivés par des situations de nécessités absolues ont été pris durant l'exercice budgétaire 2013, non sans fournir des indications sur les diligences apportées aux

problèmes liés à l'enlèvement des ordures ménagères et au fonctionnement des universités. A l'évidence, il s'agit là d'un progrès notable comparativement aux pratiques notées dans les exercices budgétaires précédents.

Aussi convient-il de retenir que l'efficacité et l'empreinte sociale des allocations opérées dans le cadre du présent projet de loi de finances rectificative répondent à une orientation inspirée par des objectifs principalement axés sur la redistribution de la croissance au profit des couches sociales vulnérables, la réalisation d'infrastructures économiquement rentables comme c'est notamment le cas de la route Touba-Tawfekh, le renforcement en équipements de forces de sécurité et de défense et la redynamisation du secteur touristique avec l'appui à la SAPCO.

Abordant la question des 24 milliards francs CFA de DP World, Monsieur le Ministre a expliqué leur origine en termes de complément aux 30 milliards francs CFA versés en guise de ticket d'entrée. Toutefois, il est ressorti d'une certaine interprétation avancée par la société que le montant en question représenterait la quote-part de 10% du capital dû à l'Etat du Sénégal. Quoiqu'il en soit, le contentieux est toujours pendant devant une juridiction arbitrale dont le verdict déterminera la conduite à adopter, a-t-il conclu.

Satisfaits des réponses apportées par Monsieur le Ministre, vos Commissaires ont adopté, à la majorité, le projet de loi n°22/2013 relatif à la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013. Ils vous demandent d'en faire autant, s'il ne soulève, de votre part, aucune objection majeure.



ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR	2ème LFR pour l'année 2013
	2013	Réévaluation Services Votés
56 Ministère de l'Environnement et du développement durable		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 56 Dépenses de personnel	4 451 763 840	4 451 763 840
Titre 3 - 56 Dépenses de fonctionnement	3 257 219 000	3 257 219 000
Titre 4 - 56 Transferts courants	751 290 000	751 290 000
Total Budget de Fonctionnement	8 460 272 840	8 460 272 840
TOTAL BUDGET GENERAL	8 460 272 840	8 460 272 840
Total Général Section 56	8 460 272 840	8 460 272 840
58 Min. Femme, Famille et Enfance		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 58 Dépenses de personnel	1 437 811 300	1 437 811 300
Titre 3 - 58 Dépenses de fonctionnement	973 818 000	973 818 000
Titre 4 - 58 Transferts courants	1 096 494 000	1 096 494 000
Total Budget de Fonctionnement	3 508 123 300	3 508 123 300
TOTAL BUDGET GENERAL	3 508 123 300	3 508 123 300
Total Général Section 58	3 508 123 300	3 508 123 300
59 Ministère de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 59 Dépenses de personnel	8 627 598 680	8 627 598 680
Titre 3 - 59 Dépenses de fonctionnement	7 410 858 000	7 410 858 000
Titre 4 - 59 Transferts courants	1 276 685 000	1 276 685 000
Total Budget de Fonctionnement	17 315 141 680	17 315 141 680
TOTAL BUDGET GENERAL	17 315 141 680	17 315 141 680
Total Général Section 59	17 315 141 680	17 315 141 680
60 Charges non Réparties		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 60 Dépenses de personnel	49 932 353 400	49 876 087 136
Titre 3 - 60 Dépenses de fonctionnement	112 719 248 275	89 514 560 745
Titre 4 - 60 Transferts courants	123 570 212 250	111 630 212 250
Total Budget de Fonctionnement	286 221 813 925	251 020 860 131
TOTAL BUDGET GENERAL	286 221 813 925	251 020 860 131
Total Général Section 60	286 221 813 925	251 020 860 131



ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2ème LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
61 Ministère du Plan		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 61 Dépenses de personnel	0	405 112 000
Titre 3 - 61 Dépenses de fonctionnement	0	47 205 879
Titre 4 - 61 Transferts courants	0	0
Total Budget de Fonctionnement	0	452 317 879
TOTAL BUDGET GENERAL	0	452 317 879
Total Général Section 61	0	452 317 879
62 Min. Élevage et Prod. Animales		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 62 Dépenses de personnel	1 818 922 620	1 818 922 620
Titre 3 - 62 Dépenses de fonctionnement	579 711 000	579 711 000
Titre 4 - 62 Transferts courants	204 596 000	204 596 000
Total Budget de Fonctionnement	2 603 229 620	2 603 229 620
TOTAL BUDGET GENERAL	2 603 229 620	2 603 229 620
Total Général Section 62	2 603 229 620	2 603 229 620
63 Min. Communication et Eco Numérique		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 63 Dépenses de personnel	285 097 700	285 097 700
Titre 3 - 63 Dépenses de fonctionnement	588 284 000	588 284 000
Titre 4 - 63 Transferts courants	1 021 370 000	1 021 370 000
Total Budget de Fonctionnement	1 894 751 700	1 894 751 700
TOTAL BUDGET GENERAL	1 894 751 700	1 894 751 700
Total Général Section 63	1 894 751 700	1 894 751 700
65 Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 65 Dépenses de personnel	1 687 313 440	1 687 313 440
Titre 3 - 65 Dépenses de fonctionnement	400 410 000	400 410 000
Titre 4 - 65 Transferts courants	18 326 301 000	18 326 301 000
Total Budget de Fonctionnement	20 414 024 440	20 414 024 440
TOTAL BUDGET GENERAL	20 414 024 440	20 414 024 440
Total Général Section 65	20 414 024 440	20 414 024 440



ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR	2ème LFR pour l'année 2013
	2013	Réévaluation Services Votés
68 Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 68 Dépenses de personnel	769 073 040	769 073 040
Titre 3 - 68 Dépenses de fonctionnement	249 808 000	249 808 000
Titre 4 - 68 Transferts courants	321 822 000	321 822 000
Total Budget de Fonctionnement	1 340 703 040	1 340 703 040
TOTAL BUDGET GENERAL	1 340 703 040	1 340 703 040
Total Général Section 68	1 340 703 040	1 340 703 040
75 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 75 Dépenses de personnel	502 924 480	502 924 480
Titre 3 - 75 Dépenses de fonctionnement	3 091 286 000	3 091 286 000
Titre 4 - 75 Transferts courants	83 289 858 000	104 506 858 000
Total Budget de Fonctionnement	86 884 068 480	108 101 068 480
TOTAL BUDGET GENERAL	86 884 068 480	108 101 068 480
Total Général Section 75	86 884 068 480	108 101 068 480
80 Min. Promotion Bne Gouv. et Relations avec Inst.		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 80 Dépenses de personnel	65 377 000	109 876 000
Titre 3 - 80 Dépenses de fonctionnement	75 000 000	75 073 979
Total Budget de Fonctionnement	140 377 000	184 949 979
TOTAL BUDGET GENERAL	140 377 000	184 949 979
Total Général Section 80	140 377 000	184 949 979
81 Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondation		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 81 Dépenses de personnel	65 447 000	65 447 000
Titre 3 - 81 Dépenses de fonctionnement	90 000 000	90 000 000
Titre 4 - 81 Transferts courants	14 000 000	14 000 000
Total Budget de Fonctionnement	169 447 000	169 447 000
TOTAL BUDGET GENERAL	169 447 000	169 447 000
Total Général Section 81	169 447 000	169 447 000

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
 (Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2ème LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
82 Min. Promotion Invest.et Partenariats		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 82 Dépenses de personnel	0	92 151 000
Titre 3 - 82 Dépenses de fonctionnement	0	29 728 600
Titre 4 - 82 Transferts courants	0	1 339 858 250
Total Budget de Fonctionnement	0	1 461 737 850
TOTAL BUDGET GENERAL	0	1 461 737 850
Total Général Section 82	0	1 461 737 850
TOTAL GENERAL TOUTES SECTIONS:	1 577 370 000 000	1 567 668 669 934

ANNEXE 4 :
Répartition des mesures nouvelles par Pouvoir public ou Ministère et par titre

CODE SECTION	INSTITUTIONS / MINISTÈRES	PERSONNEL	FONCTIONNEMENT	TRANSFERTS COURANTS	TOTAL
21	Présidence de la République		60 000 000	100 000 000	160 000 000
22	Assemblée nationale				
23	Commission Electorale nationale Autonome				
24	Conseil Economique, Social et Environnemental				
25	Conseil Constitutionnel				
27	Cour Suprême				
28	Cour des Comptes				
30	Primature			153 000 000	153 000 000
	Sous total Institutions		60 000 000	253 000 000	313 000 000
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur		100 000 000		100 000 000
32	Ministère des Forces Armées			3 455 260 000	3 455 260 000
33	Ministère de l'Intérieur		43 000 000		43 000 000
34	Ministère de la Justice				
35	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Relations avec les Institutions				
40	Ministère de la Pêche et des Affaires Maritimes				
41	Ministère des Infrastructures et des Transports				
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural				
43	Ministère de l'Economie et des Finances				
44	Ministère de l'Energie et des Mines				
45	Ministère du Commerce de l'Industrie et du secteur Informel				
46	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat				
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs			4 241 915 000	4 241 915 000
50	Ministère de l'Education Nationale				
52	Ministère des Sports		150 000 000	60 000 000	210 000 000
53	Ministère de la Culture				
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale			975 648 000	975 648 000
55	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la promotion des valeurs civiques				
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable				
58	Ministère de la Femme, de l'Enfant et de l'Entreprenariat Féminin				
59	Ministère de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat		52 000 000		52 000 000
60	Charges Communes		90 000 000	1 500 000 000	1 590 000 000
62	Ministère Elevage				
63	Ministère de la Communication, des télécommunications et de l'économie numérique				
65	Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales				
68	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement				
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		270 000 000	12 214 627 000	12 484 627 000
80	Ministère de la promotion de la bonne gouvernance				
81	Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondation				
	Sous total Ministères		705 000 000	22 447 450 000	23 152 450 000
	TOTAL GENERAL		765 000 000	22 700 450 000	23 465 450 000

Annexe 5				
Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages par Pouvoir public ou Ministère et par titre				
	RESSOURCES INTERNES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	CP	EMPRUNTS	SUBVENTION	PT+CP
21 Présidence de la République				
5 Investissements exécutés par l'état	1 020 260	0	1 000 000	2 020 260
6 Transfert en capital	38 379 590	0	0	38 379 590
Total Section:	39 399 850	0	1 000 000	40 399 850
22 Assemblée Nationale				
6 Transfert en capital	750 000	0	0	750 000
Total Section:	750 000	0	0	750 000
25 Conseil Constitutionnel				
27 Cour Suprême				
28 Cour des Comptes				
5 Investissements exécutés par l'état	125 000	0	0	125 000
6 Transfert en capital	1 586 000	0	0	1 586 000
Total Section:	1 711 000	0	0	1 711 000
30 Primature				
5 Investissements exécutés par l'état	853 000	2 000 000	6 161 000	9 014 000
6 Transfert en capital	12 532 000	0	0	12 532 000
Total Section:	13 385 000	2 000 000	6 161 000	21 546 000
31 Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur				
5 Investissements exécutés par l'état	5 680 000	0	985 000	6 665 000
6 Transfert en capital	640 000	0	0	640 000
Total Section:	6 320 000	0	985 000	7 305 000
32 Ministère des Forces Armées				
5 Investissements exécutés par l'état	30 001 020	0	0	30 001 020
6 Transfert en capital	580 000	0	0	580 000
Total Section:	30 581 020	0	0	30 581 020
33 Ministère de l'Intérieur				
5 Investissements exécutés par l'état	13 294 000	1 000 000	0	14 294 000
6 Transfert en capital	4 020 000	0	0	4 020 000
Total Section:	17 314 000	1 000 000	0	18 314 000
34 Ministère de la Justice				
5 Investissements exécutés par l'état	4 320 000	940 000	1 126 000	6 386 000
Total Section:	4 320 000	940 000	1 126 000	6 386 000
35 Ministère de la Fonction Publique, du Travail, du Dialogue Social et des Organisations Professionnelles				
5 Investissements exécutés par l'état	932 066	0	0	932 066
6 Transfert en capital	193 705	0	0	193 705
Total Section:	1 125 771	0	0	1 125 771
40 Ministère de la Pêche et des Affaires Maritimes				
5 Investissements exécutés par l'état	3 197 900	6 520 000	1 450 000	11 167 900
6 Transfert en capital	2 828 100	0	0	2 828 100
Total Section:	6 026 000	6 520 000	1 450 000	13 996 000

TITRE 2 : DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 2 : *Les dispositions de la loi n°2012-18 du 17 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013, modifiée par la loi n° 2013-03 du 08 juillet 2013 portant première loi de finances rectificative pour l'année 2013 sont complétées par un article 21 ainsi libellé :*

ARTICLE 21 : *Sont ratifiés les décrets n° 2013-1317 du 07 octobre 2013, n° 2013-1338 du 10 octobre 2013 et n° 2013-1065 du 06 août 2013, portant ouverture de crédit à titre d'avance.*

Dakar, le 30 décembre 2013

La Présidente de séance



Awa GUEYE

ANNEXE 1 **Prévisions des ressources par article, paragraphe et ligne**

RUBRIQUES	PREVISIONS LFR1 2013	PREVISIONS LFR 2 2013	ECARTS LFR 2 /LFR 1	TAUX ECART
ARTICLE 71- RECETTES FISCALES				
Paragraphe 0711 - Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	151 500 000	151 500 000	0	0,00%
Paragraphe 0712 - Impôts sur les salaires et autres rémunérations	238 600 000	238 600 000	0	0,00%
Paragraphe 0713 - Impôts sur le patrimoine (droit d'enregistrement)	20 600 000	20 600 000	0	0,00%
Paragraphe 0714 - Autres impôts directs (dont CGU)	0	0		
TOTAL IMPOTS DIRECTS	410 700 000	410 700 000	0	0,00%
Paragraphe 0715 - Impôts et taxes intérieures sur les biens et services	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
Paragraphe 0716 - Droits de timbre et d'enregistrement	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
Paragraphe 0717 - Droits et taxes à l'importation	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
Paragraphe 0719 - Autres recettes fiscales****	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
TOTAL IMPOTS INDIRECTS	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
071 - TOTAL RECETTES FISCALES	781 000 000	781 000 000	0	0,00%
ARTICLE 72 - RECETTES NON FISCALES				
Paragraphe 0721 - Revenu de l'Entreprise et du Domaine	22 500 000	22 500 000	0	0,00%
Paragraphe 0722 - Droits et frais administratifs	100 000	100 000	0	0,00%
Paragraphe 0723 - Amendes et Condamnations pécuniaires	100 000	100 000	0	0,00%
Paragraphe 0724 - Produits financiers	57 600 000	57 600 000	0	0,00%
Paragraphe 0729 - Autres recettes non fiscales	2 700 000	2 700 000	0	0,00%
072 - TOTAL RECETTES NON FISCALES	83 000 000	83 000 000	0	0,00%
TOTAL RECETTES FISCALES ET NON FISCALES	1 542 000 000	1 542 000 000	0	0,00%
074 - DONS PROGRAMMES	38 400 000	38 400 000	0	0,00%
076 - RECETTES EXCEPTIONNELLES***	59 000 000	97 464 120	38 464 120	65,19%
729 - REMBOURSEMENT DE PRÊTS ET AVANCES (PRETS RETROCEDES)	12 800 000	12 800 000	0	0,00%
014 - EMISSIONS DE BONS DU TRESOR A PLUS D'UN AN	79 000 000	79 000 000	0	0,00%
016 - EMPRUNTS PROGRAMMES	51 000 000	51 000 000	0	0,00%
017 AUTRES EMPRUNTS****	327 270 000	327 270 000	0	0,00%
Total emprunts	457 270 000	457 270 000	0	0,00%
TOTAL ARTICLES 74, 76, 729, 14, 16 et 17	567 470 000	605 934 120	38 464 120	6,78%
TOTAL RESSOURCES INTERNES (ARTICLES 71 - 72 - 76 - 29 - 14-16 et 17)	2 109 470 000	2 147 934 120	38 464 120	1,82%
012 - DONS PROJETS ET LEGS	168 900 000	168 900 000	0	0,00%
015 - TIRAGES SUR EMPRUNTS PROJETS	168 200 000	168 200 000	0	0,00%
TOTAL RESSOURCES EXTERNES (ARTICLES 12, et 15)	337 100 000	337 100 000	0	0,00%
TOTAL RESSOURCES BUDGET GENERAL	2 446 570 000	2 485 034 120	38 464 120	1,57%
TOTAL COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	80 466 000	80 466 000	0	0,00%
TOTAL RESSOURCES LOI DE FINANCES (Budget général+Comptes spéciaux du Trésor)	2 527 036 000	2 565 500 120	38 464 120	1,52%



ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2ème LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
10 Dette Publique		
DETTE PUBLIQUE		
Dette Publique		
Titre 1 - 10 Amortissement et charge de la dette publique et deniers	412 970 000 000	412 970 000 000
Total Dette Publique	412 970 000 000	412 970 000 000
TOTAL DETTE PUBLIQUE	412 970 000 000	412 970 000 000
Total Général Section 10	412 970 000 000	412 970 000 000
21 Présidence de la République		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 21 Dépenses de personnel	4 038 065 200	4 038 065 200
Titre 3 - 21 Dépenses de fonctionnement	10 275 774 000	10 989 067 700
Titre 4 - 21 Transferts courants	25 973 728 000	25 433 869 750
Total Budget de Fonctionnement	40 287 567 200	40 461 002 650
TOTAL BUDGET GENERAL	40 287 567 200	40 461 002 650
Total Général Section 21	40 287 567 200	40 461 002 650
22 Assemblée Nationale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 22 Dépenses de personnel	8 241 277 580	8 241 277 580
Titre 3 - 22 Dépenses de fonctionnement	7 508 345 000	7 508 345 000
Titre 4 - 22 Transferts courants	91 161 000	91 161 000
Total Budget de Fonctionnement	15 840 783 580	15 840 783 580
TOTAL BUDGET GENERAL	15 840 783 580	15 840 783 580
Total Général Section 22	15 840 783 580	15 840 783 580
23 Commission Electorale Nationale Autonome		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 4 - 23 Transferts courants	2 100 983 000	2 260 983 000
Total Budget de Fonctionnement	2 100 983 000	2 260 983 000
TOTAL BUDGET GENERAL	2 100 983 000	2 260 983 000
Total Général Section 23	2 100 983 000	2 260 983 000



ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
 (Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR	2ème LFR pour l'année 2013
	2013	Réévaluation Services Votés
24 Conseil Economique, Social et Environnemental		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 24 Dépenses de personnel	1 000 000 000	1 000 000 000
Titre 3 - 24 Dépenses de fonctionnement	327 500 000	327 500 000
Titre 4 - 24 Transferts courants	347 087 000	347 087 000
Total Budget de Fonctionnement	1 674 587 000	1 674 587 000
TOTAL BUDGET GENERAL	1 674 587 000	1 674 587 000
Total Général Section 24	1 674 587 000	1 674 587 000
25 Conseil Constitutionnel		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 25 Dépenses de personnel	137 043 400	137 043 400
Titre 3 - 25 Dépenses de fonctionnement	108 370 000	148 370 000
Total Budget de Fonctionnement	245 413 400	285 413 400
TOTAL BUDGET GENERAL	245 413 400	285 413 400
Total Général Section 25	245 413 400	285 413 400
27 Cour Suprême		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 27 Dépenses de personnel	805 771 000	805 771 000
Titre 3 - 27 Dépenses de fonctionnement	915 956 000	915 956 000
Titre 4 - 27 Transferts courants	1 977 000	1 977 000
Total Budget de Fonctionnement	1 723 704 000	1 723 704 000
TOTAL BUDGET GENERAL	1 723 704 000	1 723 704 000
Total Général Section 27	1 723 704 000	1 723 704 000
28 Cour des Comptes		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 28 Dépenses de personnel	770 533 880	770 533 880
Titre 3 - 28 Dépenses de fonctionnement	253 952 000	253 952 000
Total Budget de Fonctionnement	1 024 485 880	1 024 485 880
TOTAL BUDGET GENERAL	1 024 485 880	1 024 485 880
Total Général Section 28	1 024 485 880	1 024 485 880

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR	2ème LFR pour l'année 2013
	2013	Réévaluation Services Votés
30 Primature		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 30 Dépenses de personnel	1 173 835 140	1 173 835 140
Titre 3 - 30 Dépenses de fonctionnement	3 193 274 000	3 393 274 000
Titre 4 - 30 Transferts courants	5 087 390 020	5 350 119 224
Total Budget de Fonctionnement	9 454 499 160	9 917 228 364
TOTAL BUDGET GENERAL	9 454 499 160	9 917 228 364
Total Général Section 30	9 454 499 160	9 917 228 364
31 Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 31 Dépenses de personnel	15 347 173 180	15 363 439 444
Titre 3 - 31 Dépenses de fonctionnement	20 774 921 000	20 898 963 000
Titre 4 - 31 Transferts courants	7 210 634 000	7 732 751 560
Total Budget de Fonctionnement	43 332 728 180	43 995 154 004
TOTAL BUDGET GENERAL	43 332 728 180	43 995 154 004
Total Général Section 31	43 332 728 180	43 995 154 004
32 Ministère des Forces Armées		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 32 Dépenses de personnel	67 293 920 540	67 293 920 540
Titre 3 - 32 Dépenses de fonctionnement	24 155 146 000	24 155 146 000
Titre 4 - 32 Transferts courants	3 043 687 000	3 196 687 000
Total Budget de Fonctionnement	94 492 753 540	94 645 753 540
TOTAL BUDGET GENERAL	94 492 753 540	94 645 753 540
Total Général Section 32	94 492 753 540	94 645 753 540
33 Ministère de l'Intérieur		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 33 Dépenses de personnel	29 113 642 960	29 113 642 960
Titre 3 - 33 Dépenses de fonctionnement	8 138 084 691	8 138 084 691
Total Budget de Fonctionnement	37 251 727 651	37 251 727 651
TOTAL BUDGET GENERAL	37 251 727 651	37 251 727 651
Total Général Section 33	37 251 727 651	37 251 727 651

ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR	2ème LFR pour l'année 2013
	2013	Réévaluation Services Votés
34 Ministère de la Justice		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 34 Dépenses de personnel	16 781 543 640	16 821 543 640
Titre 3 - 34 Dépenses de fonctionnement	5 379 517 000	5 701 517 000
Titre 4 - 34 Transferts courants	1 443 862 000	1 443 862 000
Total Budget de Fonctionnement	23 604 922 640	23 966 922 640
TOTAL BUDGET GENERAL	23 604 922 640	23 966 922 640
Total Général Section 34	23 604 922 640	23 966 922 640
35 Min. Fonc. Publique, Travail, Dial. Social, Org Prof.		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 35 Dépenses de personnel	1 598 514 640	1 554 015 640
Titre 3 - 35 Dépenses de fonctionnement	627 019 368	676 945 389
Titre 4 - 35 Transferts courants	254 920 000	254 920 000
Total Budget de Fonctionnement	2 480 454 008	2 485 881 029
TOTAL BUDGET GENERAL	2 480 454 008	2 485 881 029
Total Général Section 35	2 480 454 008	2 485 881 029
40 Ministère de la Pêche et des Affaires Maritimes		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 40 Dépenses de personnel	1 341 541 280	1 341 541 280
Titre 3 - 40 Dépenses de fonctionnement	525 650 000	525 650 000
Titre 4 - 40 Transferts courants	183 447 000	183 447 000
Total Budget de Fonctionnement	2 050 638 280	2 050 638 280
TOTAL BUDGET GENERAL	2 050 638 280	2 050 638 280
Total Général Section 40	2 050 638 280	2 050 638 280
41 Min. Infr. Transp. Terrestres et du Désencl.		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 41 Dépenses de personnel	690 874 880	604 932 880
Titre 3 - 41 Dépenses de fonctionnement	354 855 000	351 956 510
Titre 4 - 41 Transferts courants	276 109 000	276 109 000
Total Budget de Fonctionnement	1 321 838 880	1 232 998 390
TOTAL BUDGET GENERAL	1 321 838 880	1 232 998 390
Total Général Section 41	1 321 838 880	1 232 998 390



ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR	2ème LFR pour l'année 2013
	2013	Réévaluation Services Votés
42 Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 42 Dépenses de personnel	2 150 273 000	2 150 273 000
Titre 3 - 42 Dépenses de fonctionnement	1 113 230 000	1 113 230 000
Titre 4 - 42 Transferts courants	6 262 126 000	6 262 126 000
Total Budget de Fonctionnement	9 525 629 000	9 525 629 000
TOTAL BUDGET GENERAL	9 525 629 000	9 525 629 000
Total Général Section 42	9 525 629 000	9 525 629 000
43 Ministère de l'Economie et des Finances		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 43 Dépenses de personnel	17 819 807 380	17 322 544 380
Titre 3 - 43 Dépenses de fonctionnement	8 322 808 891	8 518 153 412
Titre 4 - 43 Transferts courants	4 588 334 035	4 588 334 035
Total Budget de Fonctionnement	30 730 950 306	30 429 031 827
TOTAL BUDGET GENERAL	30 730 950 306	30 429 031 827
Total Général Section 43	30 730 950 306	30 429 031 827
44 Ministère de l'Energie		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 44 Dépenses de personnel	381 234 080	274 085 860
Titre 3 - 44 Dépenses de fonctionnement	190 188 000	179 960 605
Titre 4 - 44 Transferts courants	4 096 311 000	4 096 311 000
Total Budget de Fonctionnement	4 667 733 080	4 550 357 465
TOTAL BUDGET GENERAL	4 667 733 080	4 550 357 465
Total Général Section 44	4 667 733 080	4 550 357 465
45 Min. Commerce Entrepreneariat Sect. Informel		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 45 Dépenses de personnel	1 509 267 820	1 449 866 860
Titre 3 - 45 Dépenses de fonctionnement	426 500 000	422 512 656
Titre 4 - 45 Transferts courants	2 364 772 000	2 158 060 750
Total Budget de Fonctionnement	4 300 539 820	4 030 440 266
TOTAL BUDGET GENERAL	4 300 539 820	4 030 440 266
Total Général Section 45	4 300 539 820	4 030 440 266



ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2ème LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
52 Min. Sport et Vie Associative		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 52 Dépenses de personnel	1 149 102 920	1 149 102 920
Titre 3 - 52 Dépenses de fonctionnement	2 166 140 000	2 738 136 095
Titre 4 - 52 Transferts courants	428 375 000	428 375 000
Total Budget de Fonctionnement	3 743 617 920	4 315 614 015
TOTAL BUDGET GENERAL	3 743 617 920	4 315 614 015
Total Général Section 52	3 743 617 920	4 315 614 015
53 Min. Culture et Patrimoine		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 53 Dépenses de personnel	879 204 500	879 204 500
Titre 3 - 53 Dépenses de fonctionnement	461 094 000	461 094 000
Titre 4 - 53 Transferts courants	3 522 406 000	3 547 406 000
Total Budget de Fonctionnement	4 862 704 500	4 887 704 500
TOTAL BUDGET GENERAL	4 862 704 500	4 887 704 500
Total Général Section 53	4 862 704 500	4 887 704 500
54 Ministère de la Santé et de l'Action Sociale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 54 Dépenses de personnel	35 388 243 500	35 388 243 500
Titre 3 - 54 Dépenses de fonctionnement	10 235 685 000	10 235 685 000
Titre 4 - 54 Transferts courants	27 556 245 000	27 556 245 000
Total Budget de Fonctionnement	73 180 173 500	73 180 173 500
TOTAL BUDGET GENERAL	73 180 173 500	73 180 173 500
Total Général Section 54	73 180 173 500	73 180 173 500
55 Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la promotion des valeurs civiques		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 55 Dépenses de personnel	1 147 704 000	1 147 704 000
Titre 3 - 55 Dépenses de fonctionnement	674 267 000	674 267 000
Titre 4 - 55 Transferts courants	1 048 945 000	1 048 945 000
Total Budget de Fonctionnement	2 870 916 000	2 870 916 000
TOTAL BUDGET GENERAL	2 870 916 000	2 870 916 000
Total Général Section 55	2 870 916 000	2 870 916 000



ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE (Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2ème LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
46 Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 46 Dépenses de personnel	1 148 603 700	1 148 603 700
Titre 3 - 46 Dépenses de fonctionnement	455 448 000	455 448 000
Titre 4 - 46 Transferts courants	15 000 000	15 000 000
Total Budget de Fonctionnement	1 619 051 700	1 619 051 700
TOTAL BUDGET GENERAL	1 619 051 700	1 619 051 700
Total Général Section 46	1 619 051 700	1 619 051 700
47 Min. Industrie et Mines		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 47 Dépenses de personnel	0	166 549 180
Titre 3 - 47 Dépenses de fonctionnement	0	24 214 739
Titre 4 - 47 Transferts courants	0	206 711 250
Total Budget de Fonctionnement	0	397 475 169
TOTAL BUDGET GENERAL	0	397 475 169
Total Général Section 47	0	397 475 169
49 Min. Tourisme et Transp. Aériens		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 49 Dépenses de personnel	344 671 760	430 613 760
Titre 3 - 49 Dépenses de fonctionnement	213 726 470	216 524 865
Titre 4 - 49 Transferts courants	754 877 000	754 877 000
Total Budget de Fonctionnement	1 313 275 230	1 402 015 625
TOTAL BUDGET GENERAL	1 313 275 230	1 402 015 625
Total Général Section 49	1 313 275 230	1 402 015 625
50 Ministère de l'Education Nationale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 50 Dépenses de personnel	197 204 467 520	197 204 467 520
Titre 3 - 50 Dépenses de fonctionnement	122 524 497 000	122 524 497 000
Titre 4 - 50 Transferts courants	2 017 405 000	2 017 405 000
Total Budget de Fonctionnement	321 746 369 520	321 746 369 520
TOTAL BUDGET GENERAL	321 746 369 520	321 746 369 520
Total Général Section 50	321 746 369 520	321 746 369 520

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés **RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE** **(Ne tient pas compte des CST)**

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR	2ème LFR pour l'année 2013
	2013	Réévaluation Services Votés
56 Ministère de l'Environnement et du développement durable		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 56 Dépenses de personnel	4 451 763 840	4 451 763 840
Titre 3 - 56 Dépenses de fonctionnement	3 257 219 000	3 257 219 000
Titre 4 - 56 Transferts courants	751 290 000	751 290 000
Total Budget de Fonctionnement	8 460 272 840	8 460 272 840
TOTAL BUDGET GENERAL	8 460 272 840	8 460 272 840
Total Général Section 56	8 460 272 840	8 460 272 840
58 Min. Femme, Famille et Enfance		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 58 Dépenses de personnel	1 437 811 300	1 437 811 300
Titre 3 - 58 Dépenses de fonctionnement	973 818 000	973 818 000
Titre 4 - 58 Transferts courants	1 096 494 000	1 096 494 000
Total Budget de Fonctionnement	3 508 123 300	3 508 123 300
TOTAL BUDGET GENERAL	3 508 123 300	3 508 123 300
Total Général Section 58	3 508 123 300	3 508 123 300
59 Ministère de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 59 Dépenses de personnel	8 627 598 680	8 627 598 680
Titre 3 - 59 Dépenses de fonctionnement	7 410 858 000	7 410 858 000
Titre 4 - 59 Transferts courants	1 276 685 000	1 276 685 000
Total Budget de Fonctionnement	17 315 141 680	17 315 141 680
TOTAL BUDGET GENERAL	17 315 141 680	17 315 141 680
Total Général Section 59	17 315 141 680	17 315 141 680
60 Charges non Réparties		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 60 Dépenses de personnel	49 932 353 400	49 876 087 136
Titre 3 - 60 Dépenses de fonctionnement	112 719 248 275	89 514 560 745
Titre 4 - 60 Transferts courants	123 570 212 250	111 630 212 250
Total Budget de Fonctionnement	286 221 813 925	251 020 860 131
TOTAL BUDGET GENERAL	286 221 813 925	251 020 860 131
Total Général Section 60	286 221 813 925	251 020 860 131

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2ème LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
61 Ministère du Plan		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 61 Dépenses de personnel	0	405 112 000
Titre 3 - 61 Dépenses de fonctionnement	0	47 205 879
Titre 4 - 61 Transferts courants	0	0
Total Budget de Fonctionnement	0	452 317 879
TOTAL BUDGET GENERAL	0	452 317 879
Total Général Section 61	0	452 317 879
62 Min. Élevage et Prod. Animales		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 62 Dépenses de personnel	1 818 922 620	1 818 922 620
Titre 3 - 62 Dépenses de fonctionnement	579 711 000	579 711 000
Titre 4 - 62 Transferts courants	204 596 000	204 596 000
Total Budget de Fonctionnement	2 603 229 620	2 603 229 620
TOTAL BUDGET GENERAL	2 603 229 620	2 603 229 620
Total Général Section 62	2 603 229 620	2 603 229 620
63 Min. Communication et Eco Numérique		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 63 Dépenses de personnel	285 097 700	285 097 700
Titre 3 - 63 Dépenses de fonctionnement	588 284 000	588 284 000
Titre 4 - 63 Transferts courants	1 021 370 000	1 021 370 000
Total Budget de Fonctionnement	1 894 751 700	1 894 751 700
TOTAL BUDGET GENERAL	1 894 751 700	1 894 751 700
Total Général Section 63	1 894 751 700	1 894 751 700
65 Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 65 Dépenses de personnel	1 687 313 440	1 687 313 440
Titre 3 - 65 Dépenses de fonctionnement	400 410 000	400 410 000
Titre 4 - 65 Transferts courants	18 326 301 000	18 326 301 000
Total Budget de Fonctionnement	20 414 024 440	20 414 024 440
TOTAL BUDGET GENERAL	20 414 024 440	20 414 024 440
Total Général Section 65	20 414 024 440	20 414 024 440



ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR	2ème LFR pour l'année 2013
	2013	Réévaluation Services Votés
68 Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 68 Dépenses de personnel	769 073 040	769 073 040
Titre 3 - 68 Dépenses de fonctionnement	249 808 000	249 808 000
Titre 4 - 68 Transferts courants	321 822 000	321 822 000
Total Budget de Fonctionnement	1 340 703 040	1 340 703 040
TOTAL BUDGET GENERAL	1 340 703 040	1 340 703 040
Total Général Section 68	1 340 703 040	1 340 703 040
75 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 75 Dépenses de personnel	502 924 480	502 924 480
Titre 3 - 75 Dépenses de fonctionnement	3 091 286 000	3 091 286 000
Titre 4 - 75 Transferts courants	83 289 858 000	104 506 858 000
Total Budget de Fonctionnement	86 884 068 480	108 101 068 480
TOTAL BUDGET GENERAL	86 884 068 480	108 101 068 480
Total Général Section 75	86 884 068 480	108 101 068 480
80 Min. Promotion Bne Gouv. et Relations avec Inst.		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 80 Dépenses de personnel	65 377 000	109 876 000
Titre 3 - 80 Dépenses de fonctionnement	75 000 000	75 073 979
Total Budget de Fonctionnement	140 377 000	184 949 979
TOTAL BUDGET GENERAL	140 377 000	184 949 979
Total Général Section 80	140 377 000	184 949 979
81 Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondation		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 81 Dépenses de personnel	65 447 000	65 447 000
Titre 3 - 81 Dépenses de fonctionnement	90 000 000	90 000 000
Titre 4 - 81 Transferts courants	14 000 000	14 000 000
Total Budget de Fonctionnement	169 447 000	169 447 000
TOTAL BUDGET GENERAL	169 447 000	169 447 000
Total Général Section 81	169 447 000	169 447 000

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

ANNEXE 3 : Réévaluation des services votés
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR	2ème LFR pour l'année 2013
	2013	Réévaluation Services Votés
82 Min. Promotion Invest.et Partenariats		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 82 Dépenses de personnel	0	92 151 000
Titre 3 - 82 Dépenses de fonctionnement	0	29 728 600
Titre 4 - 82 Transferts courants	0	1 339 858 250
Total Budget de Fonctionnement	0	1 461 737 850
TOTAL BUDGET GENERAL	0	1 461 737 850
Total Général Section 82	0	1 461 737 850
TOTAL GENERAL TOUTES SECTIONS:	1 577 370 000 000	1 567 668 669 934

ANNEXE 4 :
Répartition des mesures nouvelles par Pouvoir public ou Ministère et par titre

CODE SECTION	INSTITUTIONS / MINISTÈRES	PERSONNEL	FONCTIONNEMENT	TRANSFERTS COURANTS	TOTAL
21	Présidence de la République		60 000 000	100 000 000	160 000 000
22	Assemblée nationale				
23	Commission Electorale nationale Autonome				
24	Conseil Economique, Social et Environnemental				
25	Conseil Constitutionnel				
27	Cour Suprême				
28	Cour des Comptes				
30	Primature			153 000 000	153 000 000
	Sous total Institutions		60 000 000	253 000 000	313 000 000
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur		100 000 000		100 000 000
32	Ministère des Forces Armées			3 455 260 000	3 455 260 000
33	Ministère de l'Intérieur		43 000 000		43 000 000
34	Ministère de la Justice				
35	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Relations avec les Institutions				
40	Ministère de la Pêche et des Affaires Maritimes				
41	Ministère des Infrastructures et des Transports				
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural				
43	Ministère de l'Economie et des Finances				
44	Ministère de l'Energie et des Mines				
45	Ministère du Commerce de l'Industrie et du secteur informel				
46	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat				
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs			4 241 915 000	4 241 915 000
50	Ministère de l'Education Nationale				
52	Ministère des Sports		150 000 000	60 000 000	210 000 000
53	Ministère de la Culture				
54	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale			975 648 000	975 648 000
55	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la promotion des valeurs civiques				
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable				
58	Ministère de la Femme, de l'Enfant et de l'Entreprenariat Féminin				
59	Ministère de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat		52 000 000		52 000 000
60	Charges Communes		90 000 000	1 500 000 000	1 590 000 000
62	Ministère Elevage				
63	Ministère de la Communication, des télécommunications et de l'économie numérique				
65	Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales				
68	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement				
75	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		270 000 000	12 214 627 000	12 484 627 000
80	Ministère de la promotion de la bonne gouvernance				
81	Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondation				
	Sous total Ministères		705 000 000	22 447 450 000	23 152 450 000
	TOTAL GENERAL		765 000 000	22 700 450 000	23 465 450 000

Annexe 5 Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages par Pouvoir public ou Ministère et par titre	RESSOURCES INTERNES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	CP	EMPRUNTS PT	SUBVENTION PT	PT+CP
21 Présidence de la République				
5 Investissements exécutés par l'état	1 020 260	0	1 000 000	2 020 260
6 Transfert en capital	38 379 590	0	0	38 379 590
Total Section:	39 399 850	0	1 000 000	40 399 850
22 Assemblée Nationale				
6 Transfert en capital	750 000	0	0	750 000
Total Section:	750 000	0	0	750 000
25 Conseil Constitutionnel				
27 Cour Suprême				
28 Cour des Comptes				
5 Investissements exécutés par l'état	125 000	0	0	125 000
6 Transfert en capital	1 586 000	0	0	1 586 000
Total Section:	1 711 000	0	0	1 711 000
30 Primature				
5 Investissements exécutés par l'état	853 000	2 000 000	6 161 000	9 014 000
6 Transfert en capital	12 532 000	0	0	12 532 000
Total Section:	13 385 000	2 000 000	6 161 000	21 546 000
31 Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur				
5 Investissements exécutés par l'état	5 680 000	0	985 000	6 665 000
6 Transfert en capital	640 000	0	0	640 000
Total Section:	6 320 000	0	985 000	7 305 000
32 Ministère des Forces Armées				
5 Investissements exécutés par l'état	30 001 020	0	0	30 001 020
6 Transfert en capital	580 000	0	0	580 000
Total Section:	30 581 020	0	0	30 581 020
33 Ministère de l'Intérieur				
5 Investissements exécutés par l'état	13 294 000	1 000 000	0	14 294 000
6 Transfert en capital	4 020 000	0	0	4 020 000
Total Section:	17 314 000	1 000 000	0	18 314 000
34 Ministère de la Justice				
5 Investissements exécutés par l'état	4 320 000	940 000	1 126 000	6 386 000
Total Section:	4 320 000	940 000	1 126 000	6 386 000
35 Ministère de la Fonction Publique, du Travail, du Dialogue Social et des Organisations Professionnelles				
5 Investissements exécutés par l'état	932 066	0	0	932 066
6 Transfert en capital	193 705	0	0	193 705
Total Section:	1 125 771	0	0	1 125 771
40 Ministère de la Pêche et des Affaires Maritimes				
5 Investissements exécutés par l'état	3 197 900	6 520 000	1 450 000	11 167 900
6 Transfert en capital	2 828 100	0	0	2 828 100
Total Section:	6 026 000	6 520 000	1 450 000	13 996 000

Annexe 5				
Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages par Pouvoir public ou Ministère et par titre	RESSOURCES INTERNES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	CP	EMPRUNTS PT	SUBVENTION PT	PT+CP
41 Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement				
5 Investissements exécutés par l'état	480 000	25 093 000	47 649 000	73 222 000
6 Transfert en capital	91 342 000	0	0	91 342 000
Total Section:	91 822 000	25 093 000	47 649 000	164 564 000
42 Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural				
5 Investissements exécutés par l'état	4 421 000	21 167 000	30 748 000	56 336 000
6 Transfert en capital	58 109 000	0	0	58 109 000
Total Section:	62 530 000	21 167 000	30 748 000	114 445 000
43 Ministère de l'Economie et des Finances				
5 Investissements exécutés par l'état	32 454 555	500 000	0	32 954 555
6 Transfert en capital	33 412 917	0	0	33 412 917
Total Section:	65 867 471	500 000	0	66 367 471
44 Ministère de l'Energie				
5 Investissements exécutés par l'état	1 814 967	43 527 000	7 990 000	53 331 967
6 Transfert en capital	14 437 000	0	0	14 437 000
Total Section:	16 251 967	43 527 000	7 990 000	67 768 967
45 Ministère du Commerce, de l'Entreprenariat et du Secteur Informel				
5 Investissements exécutés par l'état	1 040 821	2 682 000	4 088 000	7 810 821
6 Transfert en capital	3 357 899	0	0	3 357 899
Total Section:	4 398 720	2 682 000	4 088 000	11 168 720
46 Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat				
5 Investissements exécutés par l'état	1 905 426	0	0	1 905 426
6 Transfert en capital	5 932 574	0	0	5 932 574
Total Section:	7 838 000	0	0	7 838 000
47 Ministère de l'Industrie des Mines				
5 Investissements exécutés par l'état	787 212	0	614 000	1 401 212
6 Transfert en capital	245 000	0	0	245 000
Total Section:	1 032 212	0	614 000	1 646 212
49 Ministère du Tourisme et des Transports Aériens				
5 Investissements exécutés par l'état	494 000	1 000 000	655 000	2 149 000
6 Transfert en capital	500 000	0	0	500 000
Total Section:	994 000	1 000 000	655 000	2 649 000
50 Ministère de l'Education Nationale				
5 Investissements exécutés par l'état	19 511 097	3 928 000	13 267 000	36 706 097
6 Transfert en capital	5 176 000	0	0	5 176 000
Total Section:	24 687 097	3 928 000	13 267 000	41 882 097
52 Ministère des Sports et de la Vie Associative				
5 Investissements exécutés par l'état	2 410 000	0	4 272 000	6 682 000
Total Section:	2 410 000	0	4 272 000	6 682 000
53 Ministère de la Culture et du Patrimoine				
5 Investissements exécutés par l'état	672 000	0	0	672 000
6 Transfert en capital	1 328 000	0	0	1 328 000
Total Section:	2 000 000	0	0	2 000 000

Annexe 5 Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages par Pouvoir public ou Ministère et par titre	RESSOURCES INTERNES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	CP	EMPRUNTS PT	SUBVENTION PT	PT+CP
54 Ministère de la Santé et de l'Action Sociale				
5 Investissements exécutés par l'état	16 888 000	2 241 000	14 721 000	33 850 000
6 Transfert en capital	10 162 000	0	0	10 162 000
Total Section:	27 050 000	2 241 000	14 721 000	44 012 000
55 Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la promotion des valeurs civiques				
5 Investissements exécutés par l'état	820 000	0	967 000	1 787 000
6 Transfert en capital	425 000	0	0	425 000
Total Section:	1 245 000	0	967 000	2 212 000
56 Ministère de l'Environnement et du développement durable				
5 Investissements exécutés par l'état	4 228 000	1 400 000	7 321 000	12 949 000
6 Transfert en capital	2 222 000	0	0	2 222 000
Total Section:	6 450 000	1 400 000	7 321 000	15 171 000
58 Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance				
5 Investissements exécutés par l'état	4 229 000	1 741 000	4 995 450	10 965 450
6 Transfert en capital	4 583 924	0	0	4 583 924
Total Section:	8 812 924	1 741 000	4 995 450	15 549 374
59 Ministère de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat				
5 Investissements exécutés par l'état	3 672 000	0	3 954 000	7 626 000
6 Transfert en capital	3 532 258	0	0	3 532 258
Total Section:	7 204 258	0	3 954 000	11 158 258
60 Charges non Réparties				
5 Investissements exécutés par l'état	394	0	0	394
Total Section:	394	0	0	394
61 Ministère du Plan				
5 Investissements exécutés par l'état	564 211	0	0	564 211
6 Transfert en capital	174 837	0	0	174 837
Total Section:	739 048	0	0	739 048
62 Ministère de l'Elevage et des Productions Animales				
5 Investissements exécutés par l'état	4 415 000	3 998 000	919 000	9 332 000
6 Transfert en capital	1 435 000	0	0	1 435 000
Total Section:	5 850 000	3 998 000	919 000	10 767 000
63 Ministère de la Communication et de l'Economie Numérique				
5 Investissements exécutés par l'état	565 000	1 000 000	0	1 565 000
6 Transfert en capital	12 705 236	0	0	12 705 236
Total Section:	13 270 236	1 000 000	0	14 270 236
65 Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales				
5 Investissements exécutés par l'état	990 000	9 680 000	3 693 000	14 363 000
6 Transfert en capital	18 928 000	0	0	18 928 000
Total Section:	19 918 000	9 680 000	3 693 000	33 291 000

Annexe 5
Répartition des crédits de paiement et
des prévisions de tirages par Pouvoir
public ou Ministère et par titre

	RESSOURCES INTERNES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	CP	EMPRUNTS PT	SUBVENTION PT	PT+CP
68 Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement				
5 Investissements exécutés par l'état	7 185 000	12 800 000	11 228 550	31 213 550
6 Transfert en capital	13 916 035	0	0	13 916 035
Total Section:	21 101 035	12 800 000	11 228 550	45 129 585
75 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche				
5 Investissements exécutés par l'état	867 000	7 000 000	0	7 867 000
6 Transfert en capital	15 835 000	0	0	15 835 000
Total Section:	16 702 000	7 000 000	0	23 702 000
80 Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et des Relations avec les Institutions				
5 Investissements exécutés par l'état	542 004	0	0	542 004
Total Section:	542 004	0	0	542 004
81 Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondation				
6 Transfert en capital	22 662 600	0	0	22 662 600
Total Section:	22 662 600	0	0	22 662 600
82 Ministère de la Promotion des Investissements et des Partenariats				
5 Investissements exécutés par l'état	263 393	19 983 000	1 096 000	21 342 393
6 Transfert en capital	4 225 000	0	0	4 225 000
Total Section:	4 488 393	19 983 000	1 096 000	25 567 393
Total Général:	556 800 000	168 200 000	168 900 000	893 900 000

ANNEXE 5 bis

Financement des dépenses d'investissement

En millions de francs CFA

Titre	INTITULE DES SECTEURS	SOURCES DE FINANCEMENTS						TOTAL	
		INTERIEUR (1)		EXTERIEURS (2)					
		ETAT		EMPRUNTS		SUBVENTIONS			
		AP	CP	FA	PT	FA	PT	AP+FA	CP+PT
	Investissements	4 837 639	556 800	2 701 548	168 200	1 454 207	168 900	7 539 187	893 900

AP = autorisation de programme

Financements publics intérieurs (TRESOR)

CP = crédits de paiement

Financements publics intérieurs (TRESOR)

FA = financement acquis

Financements extérieurs

Ou en négociation très avancée

PT = prévisions de tirage de l'année

Financements extérieurs

Budgétaire

(1) Opérations d'investissement financées sur ressources internes

(2) Opérations d'investissement financées sur aide étrangère

Annexe 5
Répartition des crédits de paiement et
des prévisions de tirages par Pouvoir
public ou Ministère et par titre

	RESSOURCES INTERNES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	CP	EMPRUNTS PT	SUBVENTION PT	PT+CP
68 Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement				
5 Investissements exécutés par l'état	7 185 000	12 800 000	11 228 550	31 213 550
6 Transfert en capital	13 916 035	0	0	13 916 035
Total Section:	21 101 035	12 800 000	11 228 550	45 129 585
75 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche				
5 Investissements exécutés par l'état	867 000	7 000 000	0	7 867 000
6 Transfert en capital	15 835 000	0	0	15 835 000
Total Section:	16 702 000	7 000 000	0	23 702 000
80 Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et des Relations avec les Institutions				
5 Investissements exécutés par l'état	542 004	0	0	542 004
Total Section:	542 004	0	0	542 004
81 Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondation				
6 Transfert en capital	22 662 600	0	0	22 662 600
Total Section:	22 662 600	0	0	22 662 600
82 Ministère de la Promotion des Investissements et des Partenariats				
5 Investissements exécutés par l'état	263 393	19 983 000	1 096 000	21 342 393
6 Transfert en capital	4 225 000	0	0	4 225 000
Total Section:	4 488 393	19 983 000	1 096 000	25 567 393
Total Général:	556 800 000	168 200 000	168 900 000	893 900 000

ANNEXE 5 bis

Financement des dépenses d'investissement

En millions de francs CFA

Titre	INTITULE DES SECTEURS	SOURCES DE FINANCEMENTS						TOTAL	
		INTERIEUR (1)		EXTERIEURS (2)					
		ETAT		EMPRUNTS		SUBVENTIONS			
		AP	CP	FA	PT	FA	PT	AP+FA	CP+PT
	Investissements	4 837 639	556 800	2 701 548	168 200	1 454 207	168 900	7 539 187	893 900

AP = autorisation de programme

Financements publics intérieurs (TRESOR)

CP = crédits de paiement

Financements publics intérieurs (TRESOR)

FA = financement acquis

Financements extérieurs

Ou en négociation très avancée

PT = prévisions de tirage de l'année

Financements extérieurs

Budgétaire

(1) Opérations d'investissement financées sur ressources internes

(2) Opérations d'investissement financées sur aide étrangère

Annexe 5 Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages par Pouvoir public ou Ministère et par titre		RESSOURCES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
		INTERNES	EMPRUNTS	SUBVENTION	
		CP	PT	PT	PT+CP
54 Ministère de la Santé et de l'Action Sociale					
5 Investissements exécutés par l'état	16 888 000	2 241 000	14 721 000	33 850 000	
6 Transfert en capital	10 162 000	0	0	10 162 000	
Total Section:	27 050 000	2 241 000	14 721 000	44 012 000	
55 Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la promotion des valeurs civiques					
5 Investissements exécutés par l'état	820 000	0	967 000	1 787 000	
6 Transfert en capital	425 000	0	0	425 000	
Total Section:	1 245 000	0	967 000	2 212 000	
56 Ministère de l'Environnement et du développement durable					
5 Investissements exécutés par l'état	4 228 000	1 400 000	7 321 000	12 949 000	
6 Transfert en capital	2 222 000	0	0	2 222 000	
Total Section:	6 450 000	1 400 000	7 321 000	15 171 000	
58 Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance					
5 Investissements exécutés par l'état	4 229 000	1 741 000	4 995 450	10 965 450	
6 Transfert en capital	4 583 924	0	0	4 583 924	
Total Section:	8 812 924	1 741 000	4 995 450	15 549 374	
59 Ministère de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat					
5 Investissements exécutés par l'état	3 672 000	0	3 954 000	7 626 000	
6 Transfert en capital	3 532 258	0	0	3 532 258	
Total Section:	7 204 258	0	3 954 000	11 158 258	
60 Charges non Réparties					
5 Investissements exécutés par l'état	394	0	0	394	
Total Section:	394	0	0	394	
61 Ministère du Plan					
5 Investissements exécutés par l'état	564 211	0	0	564 211	
6 Transfert en capital	174 837	0	0	174 837	
Total Section:	739 048	0	0	739 048	
62 Ministère de l'Elevage et des Productions Animales					
5 Investissements exécutés par l'état	4 415 000	3 998 000	919 000	9 332 000	
6 Transfert en capital	1 435 000	0	0	1 435 000	
Total Section:	5 850 000	3 998 000	919 000	10 767 000	
63 Ministère de la Communication et de l'Economie Numérique					
5 Investissements exécutés par l'état	565 000	1 000 000	0	1 565 000	
6 Transfert en capital	12 705 236	0	0	12 705 236	
Total Section:	13 270 236	1 000 000	0	14 270 236	
65 Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales					
5 Investissements exécutés par l'état	990 000	9 680 000	3 693 000	14 363 000	
6 Transfert en capital	18 928 000	0	0	18 928 000	
Total Section:	19 918 000	9 680 000	3 693 000	33 291 000	

Annexe 5				
Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages par Pouvoir public ou Ministère et par titre		RESSOURCES INTERNES	RESSOURCES EXTERNES	
		CP	EMPRUNTS	SUBVENTION
			PT	PT
				PT+CP
41 Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement				
5 Investissements exécutés par l'état		480 000	25 093 000	47 649 000
6 Transfert en capital		91 342 000	0	0
Total Section:		91 822 000	25 093 000	47 649 000
42 Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural				
5 Investissements exécutés par l'état		4 421 000	21 167 000	30 748 000
6 Transfert en capital		58 109 000	0	0
Total Section:		62 530 000	21 167 000	30 748 000
43 Ministère de l'Economie et des Finances				
5 Investissements exécutés par l'état		32 454 555	500 000	0
6 Transfert en capital		33 412 917	0	0
Total Section:		65 867 471	500 000	0
44 Ministère de l'Energie				
5 Investissements exécutés par l'état		1 814 967	43 527 000	7 990 000
6 Transfert en capital		14 437 000	0	0
Total Section:		16 251 967	43 527 000	7 990 000
45 Ministère du Commerce, de l'Entrepreneariat et du Secteur Informel				
5 Investissements exécutés par l'état		1 040 821	2 682 000	4 088 000
6 Transfert en capital		3 357 899	0	0
Total Section:		4 398 720	2 682 000	4 088 000
46 Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat				
5 Investissements exécutés par l'état		1 905 426	0	0
6 Transfert en capital		5 932 574	0	0
Total Section:		7 838 000	0	0
47 Ministère de l'Industrie des Mines				
5 Investissements exécutés par l'état		787 212	0	614 000
6 Transfert en capital		245 000	0	0
Total Section:		1 032 212	0	614 000
49 Ministère du Tourisme et des Transports Aériens				
5 Investissements exécutés par l'état		494 000	1 000 000	655 000
6 Transfert en capital		500 000	0	0
Total Section:		994 000	1 000 000	655 000
50 Ministère de l'Education Nationale				
5 Investissements exécutés par l'état		19 511 097	3 928 000	13 267 000
6 Transfert en capital		5 176 000	0	0
Total Section:		24 687 097	3 928 000	13 267 000
52 Ministère des Sports et de la Vie Associative				
5 Investissements exécutés par l'état		2 410 000	0	4 272 000
Total Section:		2 410 000	0	4 272 000
53 Ministère de la Culture et du Patrimoine				
5 Investissements exécutés par l'état		672 000	0	0
6 Transfert en capital		1 328 000	0	0
Total Section:		2 000 000	0	0

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS				ANNONCES ET AVIS DIVERS	
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'Imprimerie Nationale à Rufisque.	VOIE NORMALE		VOIE AERIEENNE			
	Six mois	Un an	Six mois	Un an		
Les annonces doivent être remises à l'Imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.	Sénégal et autres Etats de la CEDEAO 15.000f		31.000f	-	-	La ligne 1.000 francs
	Etranger : France, Zaïre R.C.A. Gabon, Maroc. Algérie, Tunisie. -		-	-	-	Chaque annonce répétée Moitié prix
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	Etranger : Autres Pays		20.000f	40.000f	(Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces).	
	Prix du numéro Année courante 600 f		23.000f	46.000f		
	Par la poste : Majoration de 130 f par numéro		Année ant. 700f			
	Journal légalisé 900 f		-	Par la poste -	Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 9520 790 630/81	

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

LOI

2013

31 décembre : Loi n° 2013-11 relative à la deuxième loi de finances rectificative pour l'année 2013.... 309

PARTIE NON OFFICIELLE

Annonces 332

PARTIE OFFICIELLE

LOI

LOI n° 2013-11 du 31 décembre 2013
relative à la deuxième loi de finances
rectificative pour l'année 2013

EXPOSÉ GÉNÉRAL DES MOTIFS

En application des dispositions des articles 4 et 35 de la loi n°2001-09 du 15 octobre 2001 portant loi organique relative aux lois de finances, le projet relatif à la seconde loi de Finances rectificative pour l'année 2013 a pour objet de :

- constater en recettes du budget général de l'Etat, les sommes encaissées au titre de la quote part de l'Etat sur la plus value de cession d'actifs et d'occupation d'un immeuble par la SONACOS (2.498.314.563 francs CFA) et de la redevance de cession versée par la société Dubaï Port World FZE (24.600.355.371 francs CFA) au titre du ticket d'entrée pour la concession du terminal à conteneurs du Port de Dakar : soit un total de 27.098.669.934 francs CFA. Ce montant a permis de prendre en charge de nouvelles dépenses telles que la construction et l'équipement de bâtiments pour l'hébergement des étudiants des universités, l'équipement de la sûreté nationale, la construction du centre international de conférence de Diamniadio, la construction du lycée professionnel de Sandiara et des centres d'enseignement technique féminin, etc.

- constater des recettes exceptionnelles d'un montant de 11.365.450.000 francs CFA représentant le complément, versé au cours de l'année 2013, au titre de la redevance de Millicom bénéficiaire de la deuxième licence de téléphonie mobile :

- procéder à des réaménagements de certaines dotations budgétaires, suite à l'application du décret n°2013-1225 du 4 septembre 2013 modifié portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères :

- couvrir des besoins nouveaux prioritaires principalement pour :
- le secteur de l'éducation avec le renforcement des crédits destinés d'une part, aux bourses et allocations scolaires pour un montant de 9 milliards de francs CFA, et d'autre part, au fonctionnement de l'université de Dakar et du COUD pour un montant de 3.115 milliards de francs CFA :

- le secteur de la santé avec l'ouverture de crédits supplémentaires d'un montant de 4.431 milliards de francs CFA destinés aux établissements publics de santé :

- le secteur touristique avec l'appui à la SAPCO pour l'aménagement d'infrastructures touristiques pour un montant de 4.242 milliards de francs CFA,

- les infrastructures routières avec la construction de la route Touba- tawfekh pour un montant de 2 milliards de francs CFA et la route Kolda- Pata-Médina Yoro Foulah pour 1 milliard de francs CFA :

- l'appui au financement de l'économie avec le Fonds Souverain d'Investissement Stratégique (FONSIS) pour 1.25 milliard de francs CFA ;

- l'appui à la décentralisation avec un renforcement des crédits du programme d'appui à la relance socio-économique en Casamance (ANRAC) pour un montant de 500 millions de francs CFA ;

- le renforcement du secteur de la défense pour un montant de 2.234 milliards de francs CFA ;

- l'appui aux groupes vulnérables pour un montant d'un (01) milliard de francs CFA à travers la reconstitution du stock de sécurité alimentaire ;

- l'appui aux collectivités locales avec une rallonge d'un montant de 1,5 milliard de francs CFA en sus des crédits, qui leur sont déjà transférés en cours de gestion, d'un montant de 12,6 milliards de francs CFA destinés au ramassage des ordures ;

- l'équipement des services de l'Administration pour un montant de 1,5 milliard de francs CFA.

- soumettre à la formalité de la ratification, prévue par l'article 12 de la loi organique évoquée ci-dessus, les décrets d'avances pris après la première loi de finances rectificative pour 2013.

Globalement, les ressources et les charges du présent projet de la seconde loi de finances rectificative pour 2013 sont arrêtées, en équilibre, au montant de 2565.500 milliards de francs CFA.

S'agissant des ressources du Budget Général, elles sont arrêtées au montant de 2 485.034 milliards de francs CFA contre 2 446.57 milliards de francs CFA dans la première loi de finances rectificative 2013, soit une hausse nette de 38.464 milliards de francs CFA en valeur absolue et 1.6% en valeur relative.

Cette augmentation provient des recettes exceptionnelles d'un montant de 38.464 milliards de francs composées de la redevance de cession versée par la société Dubaï Port World FZE (24.600 milliards de francs CFA), de la plus value de cession d'un immeuble par la SONACOS (2.498 milliards de francs CFA) et du complément de la redevance de la deuxième licence de téléphonie mobile (11.365 milliards de francs CFA).

Quant aux dépenses du Budget général, elles enregistrent une hausse d'égale montant aux ressources et passent de 2 446.570 milliards de francs CFA dans la première loi de finances rectificative pour 2013 à 2 485.034 milliards de francs CFA dans le présent projet de loi.

Cette augmentation provient de la révision à la hausse des autres dépenses courantes pour un montant de 13.764 milliards de francs CFA et des dépenses d'investissement pour un montant de 24.700 milliards de francs CFA.

Comparativement aux lois de finances initiale et rectificative pour 2012 et 2013, les principaux flux retenus dans le présent projet de la seconde loi de finances rectificative pour 2013, sont décrits dans le tableau ci-après :

En milliards de CF

	2012	2012	2013	2013	2013	ECARTS LFR/LFI	
	LFI	LFR(1)	LFI	LFR(1)	LFR(2)	Valeur	%
BUDGET GENERAL							
Recettes du budget général	2266,9	2374,2	2450,7	2446,6	2485,0	38,5	1,6%
Recettes internes	1943,9	1957,8	2053,6	2109,5	2147,9	38,5	1,8%
Recettes ordinaires hors dons	1515,0	1461,4	1569,9	1542,0	1542,0	0,0	0,0%
Recettes exceptionnelles	60,0	59,9	59,0	59,0	97,5	38,5	65,2%
Autres recettes	3,0	3,0	12,8	12,8	12,8	0,0	0,0%
Emprunt	346,9	401,8	373,3	457,3	457,3	0,0	0,0%
Dons budgétaires	19,0	31,7	38,6	38,4	38,4	0,0	0,0%
Recettes externes	323,0	416,4	397,1	337,1	337,1	0,0	0,0%
Ressources affectées	323,0	416,4	397,1	337,1	337,1	0,0	0,0%
Charges du budget général	2266,9	2374,2	2450,7	2446,6	2485,5	38,5	1,6%
Dépenses ordinaires	1435,9	1453,5	1538,3	1577,4	1591,1	13,8	0,9%
Dette publique	347,9	356,7	440,9	413,0	413,0	0,0	0,0%
Traitements et salaires	443,5	450,0	467,1	477,1	477,1	0,0	0,0%
Autres dépenses courantes	644,5	646,8	630,3	687,3	701,1	13,8	2,0%
Dépenses en capital	831,0	920,7	912,4	869,2	893,9	24,7	2,8%
- sur ressources internes	508,0	504,3	515,3	532,1	556,8	24,7	4,6%
- sur ressources externes	323,0	416,4	397,1	337,1	337,1	-0,0	0,0%
Solde du Budget général	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
COMPTES SPECIAUX TRESOR							
Ressources	77,9	77,9	80,5	80,5	80,5	0,0	0,0%
Charges	77,9	77,9	80,5	80,5	80,5	0,0	0,0%
Solde des comptes spéciaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
dont prêts logements	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	0,0	0,0%
SOLDE GLOBAL							
Y compris dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	

Telle est l'économie du présent projet de la première loi de finances rectificative pour l'année 2013 soumis à l'adoption de l'Assemblée nationale.

Article premier. - « Les dispositions de l'article 1er alinéa II et IV, de l'article 2, de l'article 3 alinéa I, des articles 4, 5 et 6 de la loi n°2012-18 du 17 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013, modifiée par la loi n° 2013-03 du 08 juillet 2013 portant première loi de finances rectificative pour l'année 2013 sont abrogées et remplacées par les suivantes :

PREMIERE PARTIE
CONDITIONS GENERALES
DE L'EQUILIBRE FINANCIER

TITRE PREMIER. - DISPOSITIONS RELATIVES
AUX RESSOURCES ET AUX CHARGES

A - DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

Article premier. - *Evaluation et autorisation de perception des ressources.*

II - Les ressources internes du budget général sont évaluées dans la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, à la somme de 2.147.934.119.934 de francs CFA conformément à l'annexe 1 de la présente loi. "

IV - Les ressources totales du budget général sont prévues à 2.485.034.119.934 francs CFA. "

B - DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHARGES

Article 2. - *Evaluation des charges*

« Les charges du budget général sont évaluées dans la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, à la somme de 2.485.034.119.934 francs CFA conformément aux annexes 3, 4 et 5 de la présente loi. »

TITRE II. - DISPOSITIONS RELATIVES A L'EQUILIBRE
DES RESSOURCES ET DES CHARGES

Article 3. - *Equilibre général du Budget*

" I - Pour l'année 2013, les ressources évaluées dans l'annexe 1 de la présente loi de finances rectificative, les plafonds des charges de l'Etat et l'équilibre qui en résulte, sont fixés aux montants ci-après :

En millions de francs

RESSOURCES	Montant	CHARGES	Montant	Solde
1. - BUDGET GENERAL				
A. OPERATIONS DONT LE TRESOR EST COMPTABLE ASSIGNATAIRE				
A 1. - Recettes internes		A 1. Dépenses sur recettes internes		
A 1-1 Recettes				
Recettes fiscales	1.459.000	Dettes publiques	412.970	
Recettes non fiscales	83.000	Dépenses de personnel	477.100	
Recettes exceptionnelles	97.000	Autres dépenses courantes	701.064	
Remboursements Prêts et avances	12.000	Dépenses en capital sur ressources internes	556.800	
Dons budgétaires	38.400			
Total recettes .	1.690.664	Total dépenses sur recettes internes	2.147.934	-457.270
A 1-2. -Emprunts				
Emprunts.....	457.270			
Total emprunts ..	457.270			
Total A = (A-1-1+A 1-2)	2.147.934	Total A = (A 1) .	2.147.934	0
B. OPERATIONS DONT LE TRESOR N'EST PAS COMPTABLE ASSIGNATAIRE				
B - Recettes externes				
Tirage Dons et emprunts	337.100	Dépenses en capital sur ressources externes	337.100	
Total B	337.100	Total B	337.100	
TOTAL 1 = (A+B)	2.485.034	TOTAL 1 = (A+B)	2.485.034	0
2. COMPTES SPECIAUX DU TRESOR				
Recettes	80.466	Dépenses	80.466	
TOTAL BUDGET =(1+2)	2.565.500	TOTAL BUDGET =(1+2)	2.565.500	0

DEUXIEME PARTIE :**MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS DIVERSES****TITRE PREMIER. - MOYENS DES SERVICES****A - BUDGET GENERAL****A-1 DEPENSES ORDINAIRES***Article 4. - Services votés*

Le montant des crédits ouverts pour la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, au titre des services votés réévalués des dépenses ordinaires, est fixé à la somme de 1.567.668.669.934 francs CFA conformément à l'annexe 3 et selon la répartition par titre suivante :

- Titre 1 Amortissement et charges de la dette publique 412.970.000.000 francs CFA
- Titre 2. Dépenses de personnel 477.100.000.000 francs CFA
- Titre 3. Dépenses de fonctionnement 337.856.413.865 francs CFA
- Titre 4. Transferts courants 339.742.256.069 francs CFA

Article 5. - Mesures nouvelles

Il est ouvert, pour la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, au titre des mesures nouvelles sur les dépenses ordinaires, des crédits d'un montant de 23.465.450.000 francs CFA ainsi répartis :

- Titre 3. Dépenses de fonctionnement 765.000.000 francs CFA
- Titre 4. Transferts courants 22.700.450.000 francs CFA

Ces crédits sont répartis par ministère conformément à l'annexe 4 de la présente loi."

A -2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT*Article 6. - Dépenses en capital
sur ressources internes*

" I - Il est ouvert pour la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, au titre des dépenses en capital du budget général, les crédits de paiement d'un montant de 556.800 000 000 francs CFA ainsi répartis :

- Titre 5. Investissement exécutés 170.643.325.000 francs CFA
- Titre 6. Transferts courants 386.165.675.000 francs CFA

II - Il est ouvert pour la loi de finances rectificative 2013, au titre des dépenses en capital du budget général, des autorisations de programmes d'un montant de 4 837 639 000 000 de francs CFA.

Ces autorisations de programme (AP) sont reprises conformément à l'annexe 5 bis jointe à la présente loi.

TITRE II. - DISPOSITIONS DIVERSES*Article 2. - Disposition nouvelle*

" Les dispositions de la loi n°2012-18 du 17 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013, modifiée par la loi n° 2013-03 du 08 juillet 2013 portant première loi de finances rectificative pour l'année 2013 sont complétées par un article 21 ainsi libellé :

Article 21. - Ratification de décrets d'avances.

" Sont ratifiés les décrets n° 2013-1317 du 07 octobre 2013, n° 2013-1338 du 10 octobre 2013 et n° 2013-1065 du 06 août 2013, portant ouverture de crédit à titre d'avance ".

ANNEXE 1.**Prévisions des ressources par article, paragraphe et ligne***En milliers de Francs*

	Prévisions LFR1 2013	Prévisions LFR 2 2013	Ecart. LFR2/LFR1	Taux Ecart
ARTICLE 71. - RECETTES FISCALES				
Paragraphe 0711.				
Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	151.500.000	151.500.000	0	0,00%
Paragraphe 0712.				
Impôts sur les salaires et autres rémunérations	38.600.000	238.600.000	0	0,00%
Paragraphe 0713.				
Impôts sur le patrimoine (droit d'enregistrement)	20.600.000	20.600.000	0	0,00%
Paragraphe 0714.				
Autres impôts directs (dont CGU)	0	0	0	
TOTAL IMPOTS DIRECTS	410.700.000	410.700.000	0	0,00%
Paragraphe 0715.				
Impôts et taxes intérieures sur les biens et services	781.000.000	781.000.000	0	0,00%
Paragraphe 0716.				
Droits de timbre et d'enregistrement	781.000.000	781.000.000	0	0,00%
Paragraphe 0717.				
Droits et taxes à l'importation	781.000.000	781.000.000	0	0,00%
Paragraphe 0719.				
Autres recettes fiscales	781.000.000	781.000.000	0	0,00%
TOTAL IMPOTS INDIRECTS	781.000.000	781.000.000	0	0,00%
071. - TOTAL RECETTES FISCALES .	781.000.000	781.000.000	0	0,00%
ARTICLE 72. - RECETTES NON FISCALES				
Paragraphe 0721.				
Revenu de l'Entreprise et du Domaine	22.500.000	22.500.000	0	0,00%
Paragraphe 0722.				
Droits et frais administratifs	100.000	100.000	0	0,00%
Paragraphe 0723.				
Amendes et Condamnations pécuniaires	100.000	100.000	0	0,00%
Paragraphe 0724.				
Produits financiers	57.600.000	57.600.000	0	0,00%
Paragraphe 0729.				
Autres recettes non fiscales	2.700.000	2.700.000	0	0,00%
072. - TOTAL RECETTES NON FISCALES	83.000.000	83.000.000	0	0,00%
TOTAL RECETTES FISCALES ET NON FISCALES	1.542.000.000	1.542.000.000	0	0,00%

	Prévisions LFR1 2013	Prévisions LFR 2 2013	Ecart. LFR2/LFR1	Taux Ecart
074. DONS PROGRAMMES	38.400.000	38.400.000	0	0,00%
076. RECETTES EXCEPTIONNELLES	59.000.000	97.464.120	38.464.120	0,00%
729. REMBOURSEMENT DE PRETS ET AVANCES (PRETS RETROCEDES)	12.800.000	12.800.000	0	0,00%
014. EMISSIONS DE BONS DU TRESOR A PLUS D'UN AN	79.000.000	79.000.000	0	0,00%
016. EMPRUNTS PROGRAMMES	51.000.000	51.000.000	0	0,00%
017. AUTRES EMPRUNTS	327.270.000	327.270.000	0	0,00%
Total emprunts	457.270.000	457.270.000	0	0,00%
TOTAL ARTICLES 74, 76, 729, 14, 16, et 17	567.470.000	567.470.000	38.464.120	6,78%
TOTAL RESSOURCES INTERNES (ARTICLES 71, 72, 76, 29, 14, 16 et 17)	2.109.470.000	2.109.470.000	38.464.120	1,82%
012. DONS PROJETS ET LEGS	168.900.000	168.900.000	0	0,00%
015. TIRAGES SUR EMPRUNTS PROJETS.....	168.200.000	168.200.000	0	0,00%
TOTAL RESSOURCES EXTERNES (ARTICLES 12 et 15)	337.100.000	337.100.000	0	0,00%
TOTAL RESSOURCES BUDGET GENERAL	2.446.570.000	2.485.034.120	-38.464.120	1,57%
TOTAL COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	80.466.000	80.466.000	0	0,00%
TOTAL RESSOURCES LOI DE FINANCES (Budget général + Comptes spéciaux DU TRÉSOR	2.527.036.000	2.565.500.120	-38.464.120	1,52%

II. COMPARAISON PAR TITRE ET PAR POUVOIR PUBLIC OU MINISTERE DES CREDITS OUVERTS PAR LA PREMIERE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2013 ET CEUX PREVUS DANS LA SECONDE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2013.

ANNEXE 3

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{eme} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
10 Dette Publique		
DETTE PUBLIQUE		
Dette Publique		
Titre 1. - 10 Amortissement et charge de la dette publique	412.970.000.000	412.970.000.000
Total Dette Publique	412.970.000.000	412.970.000.000
Total Budget général	412.970.000.000	412.970.000.000
Total général Section 10.	412.970.000.000	412.970.000.000
21. Présidence de la République		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 21 Dépenses de personnel	4.038.065.200	4.038.065.200
Titre 3. - 21 Dépenses de fonctionnement	10.275.774.000	10.969.067.700
Titre 4. - 21 Transferts courants	25.973.728.000	25.433.879.750
Total Budget de Fonctionnement	40.287.567.200	40.461.002.650
Total Budget général	40.287.567.200	40.461.002.650
Total général Section 21	40.287.567.200	40.461.002.650
22. Assemblée nationale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 22 Dépenses de personnel	8.241.277.580	8.241.277.580
Titre 3. - 21 Dépenses de fonctionnement	7.508.345.000	7.508.345.000
Titre 4. - 21 Transferts courants	91.161.000	91.161.000
Total Budget de Fonctionnement	15.840.783.580	15.840.783.580
Total Budget général	15.840.783.580	15.840.783.580
Total général Section 22	15.840.783.580	15.840.783.580
23. Commission Electorale nationale Autonome		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 4. - 23 Transferts courants	2.100.983.000	2.260.983.000
Total Budget de Fonctionnement	2.100.983.000	2.260.983.000
Total Budget général	2.100.983.000	2.260.983.000
Total général Section 23	2.100.983.000	2.260.983.000

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{eme} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
24. Conseil Economique, Social et Environnemental		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 24 Dépenses de personnel	1.000.000.000	1.000.000.000
Titre 3. - 24 Dépenses de fonctionnement	327.500.000	327.500.000
Titre 4. - 24 Transferts courants	347.087.000	347.087.000
Total Budget de Fonctionnement	1.674.587.000	1.674.587.000
Total Budget général.....	1.674.587.000	1.674.587.000
Total général Section 24	1.674.587.000	1.674.587.000
25. Conseil Constitutionnel		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 25 Dépenses de personnel	137.043.400	137.043.400
Titre 3. - 25 Dépenses de fonctionnement	108.370.000	108.370.000
Total Budget de Fonctionnement	245.413.400	245.413.400
Total Budget général	245.413.400	245.413.400
Total général Section 25	245.413.400	245.413.400
27. Cour Suprême		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 27 Dépenses de personnel	805.771.000	805.771.000
Titre 3. - 27 Dépenses de fonctionnement	915.956.000	915.956.000
Titre 4. - 27 Transferts courants	1.977.000	1.977.000
Total Budget de Fonctionnement	1.723.704.000	1.723.704.000
Total Budget général	1.723.704.000	1.723.704.000
Total général Section 27	1.723.704.000	1.723.704.000
28. Cour des Comptes		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 28 Dépenses de personnel	770.533.880	770.533.880
Titre 3. - 28 Dépenses de fonctionnement	253.952.000	253.952.000
Total Budget de Fonctionnement	1.024.485.880	1.024.485.880
Total Budget général	1.024.485.880	1.024.485.880
Total général Section 28	1.024.485.880	1.024.485.880

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{eme} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
30. Primature		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 30 Dépenses de personnel	1.173.835.140	1.173.835.140
Titre 3. - 30 Dépenses de fonctionnement	3.193.274.000	3.393.274.000
Titre 4. - 30 Transferts courants	5.087.390.020	5.350.119.224
Total Budget de Fonctionnement	9.454.499.160	9.917.228.364
Total Budget général	9.454.499.160	9.917.228.364
Total général Section 30	9.454.499.160	9.917.228.364
31. Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extrérieur		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 31 Dépenses de personnel	15.347.173.180	15.363.439.444
Titre 3. - 31 Dépenses de fonctionnement	20.774.021.000	20.898.963.000
Titre 4. - 31 Transferts courants	7.210.634.000	7.732.751.560
Total Budget de Fonctionnement	43.332.728.180	43.995.154.004
Total Budget général	43.332.728.180	43.995.154.004
Total général Section 31	43.332.728.180	43.995.154.004
32. Ministère des Forces Armées		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 32 Dépenses de personnel	67.293.920.540	67.293.920.540
Titre 3. - 32 Dépenses de fonctionnement	24.155.146.000	24.155.146.000
Titre 4. - 32 Transferts courants	3.043.687.000	3.196.687.000
Total Budget de Fonctionnement	94.492.753.540	94.645.753.540
Total Budget général	94.492.753.540	94.645.753.540
Total général Section 32	94.492.753.540	94.645.753.540
33. Ministère de l'Intérieur		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 33 Dépenses de personnel	29.113.642.960	29.113.642.960
Titre 3. - 33 Dépenses de fonctionnement	8.138.084.691	8.138.084.691
Total Budget de Fonctionnement	37.251.727.651	37.251.727.651
Total Budget général	37.251.727.651	37.251.727.651
Total général Section 33	37.251.727.651	37.251.727.651

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
34. Ministère de la Justice		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 34 Dépenses de personnel	16.781.543.640	16.781.543.640
Titre 3. - 34 Dépenses de fonctionnement	5.379.517.000	5.701.517.000
Titre 4. - 34 Transferts courants	1.413.862.000	1.443.862.000
Total Budget de Fonctionnement	23.604.922.640	23.966.922.640
Total Budget général	23.604.922.640	23.966.922.640
Total général Section 34	23.604.922.640	23.966.922.640
35. Ministère de la Fonction Publique, du Travail, Dialogue social et des Organisations Prof.		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 35 Dépenses de personnel	1.598.514.640	1.554.015.640
Titre 3. - 35 Dépenses de fonctionnement	627.019.368	676.945.389
Titre 4. - 35 Transferts courants	254.920.000	254.920.000
Total Budget de Fonctionnement	2.480.454.008	2.485.881.029
Total Budget général	2.480.454.008	2.485.881.029
Total général Section 35	2.480.454.008	2.485.881.029
40. Ministère de la Pêche et des Affaires maritimes		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 40 Dépenses de personnel	1.341.541.280	1.341.541.280
Titre 3. - 40 Dépenses de fonctionnement	525.650.000	525.650.000
Titre 4. - 40 Transferts courants	183.447.000	183.447.000
Total Budget de Fonctionnement	2.050.638.280	2.050.638.280
Total Budget général	2.050.638.280	2.050.638.280
Total général Section 40	2.050.638.280	2.050.638.280
41. Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 41 Dépenses de personnel	690.874.880	604.932.880
Titre 3. - 41 Dépenses de fonctionnement	354.855.000	351.956.510
Titre 4. - 41 Transferts courants	276.109.000	276.109.000
Total Budget de Fonctionnement	1.321.838.880	1.232.998.390
Total Budget général	1.321.838.880	1.232.998.390
Total général Section 41	1.321.838.880	1.232.998.390
42. Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 42 Dépenses de personnel	2.150.273.000	2.150.273.000
Titre 3. - 42 Dépenses de fonctionnement	1.113.230.000	1.113.230.000
Titre 4. - 42 Transferts courants	6.262.126.000	6.262.126.000
Total Budget de Fonctionnement	9.525.629.000	9.525.629.000
Total Budget général	9.525.629.000	9.525.629.000
Total général Section 42	9.525.629.000	9.525.629.000

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
43. Ministère de l'Economie et des Finances		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 43 Dépenses de personnel	17.819.807.380	17.322.544.380
Titre 3. - 43 Dépenses de fonctionnement	8.322.808.891	8.518.153.412
Titre 4. - 43 Transferts courants	4.588.334.035	4.588.334.035
Total Budget de Fonctionnement	30.730.950.306	30.429.031.827
Total Budget général	30.730.950.306	30.429.031.827
Total général Section 43	30.730.950.306	30.429.031.827
44. Ministère de l'Energie		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 44 Dépenses de personnel	381.234.080	274.085.860
Titre 3. - 44 Dépenses de fonctionnement	190.188.000	179.960.605
Titre 4. - 44 Transferts courants	4.096.311.000	4.096.311.000
Total Budget de Fonctionnement	4.667.733.080	4.550.357.465
Total Budget général	4.667.733.080	4.550.357.465
Total général Section 44	4.667.733.080	4.550.357.465
45. Ministère du Commerce, de l'Entrepreneariat et du secteur informel		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 45 Dépenses de personnel	1.509.267.820	1.449.866.860
Titre 3. - 45 Dépenses de fonctionnement	426.500.000	422.512.656
Titre 4. - 45 Transferts courants	2.364.772.000	2.158.060.750
Total Budget de Fonctionnement	4.300.539.820	4.030.440.266
Total Budget général	4.300.539.820	4.030.440.266
Total général Section 45	4.300.539.820	4.030.440.266
46. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 46 Dépenses de personnel	1.148.603.700	1.148.603.700
Titre 3. - 46 Dépenses de fonctionnement	455.448.000	455.448.000
Titre 4. - 46 Transferts courants	15.000.000	15.000.000
Total Budget de Fonctionnement	1.619.051.700	1.619.051.700
Total Budget général	1.619.051.700	1.619.051.700
Total général Section 46	1.619.051.700	1.619.051.700
47. Ministère de l'Industrie et des Mines		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 47 Dépenses de personnel	0	166.549.180
Titre 3. - 47 Dépenses de fonctionnement	0	24.214.739
Titre 4. - 47 Transferts courants	0	206.711.250
Total Budget de Fonctionnement	0	397.475.169
Total Budget général	0	397.475.169
Total général Section 47	0	397.475.169

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
49. Ministère du Tourisme et des Transports Aériens		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 49 Dépenses de personnel	344.671.760	430.613.760
Titre 3. - 49 Dépenses de fonctionnement	213.726.470	216.524.865
Titre 4. - 49 Transferts courants	754.877.000	754.877.000
Total Budget de Fonctionnement	1.313.275.230	1.402.015.625
Total Budget général	1.313.275.230	1.402.015.625
Total général Section 49	1.313.275.230	1.402.015.625
50. Ministère de l'Education nationale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 50 Dépenses de personnel	197.204.467.520	197.204.467.520
Titre 3. - 50 Dépenses de fonctionnement	122.524.496.000	122.524.496.000
Titre 4. - 50 Transferts courants	2.017.405.000	2.017.405.000
Total Budget de Fonctionnement	321.746.369.520	321.746.369.520
Total Budget général	321.746.369.520	321.746.369.520
Total général Section 50	321.746.369.520	321.746.369.520
52. Ministère des Sports et de la Vie Associative		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 52 Dépenses de personnel	1.149.102.920	1.149.102.920
Titre 3. - 52 Dépenses de fonctionnement	2.166.140.000	2.738.136.095
Titre 4. - 52 Transferts courants	428.375.000	428.375.000
Total Budget de Fonctionnement	3.743.617.920	4.315.614.015
Total Budget général	3.743.617.920	4.315.614.015
Total général Section 52	3.743.617.920	4.315.614.015
53. Ministère de la Culture et Patrimoine		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 53 Dépenses de personnel	879.204.500	879.204.500
Titre 3. - 53 Dépenses de fonctionnement	461.094.000	461.094.000
Titre 4. - 53 Transferts courants	3.522.406.000	3.547.406.000
Total Budget de Fonctionnement	4.862.704.500	4.887.704.500
Total Budget général	4.862.704.500	4.887.704.500
Total général Section 53	4.862.704.500	4.887.704.500

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
54. Ministère de la Santé et de l'Action Sociale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 54 Dépenses de personnel	35.388.243.500	35.388.243.500
Titre 3. - 54 Dépenses de fonctionnement	10.235.685.000	10.235.685.000
Titre 4. - 54 Transferts courants	27.556.245.000	27.556.245.000
Total Budget de Fonctionnement	73.180.173.500	73.180.173.500
Total Budget général	73.180.173.500	73.180.173.500
Total général Section 54	73.180.173.500	73.180.173.500
55. Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la promotion des valeurs civiques		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 55 Dépenses de personnel	1.147.704.000	1.147.704.000
Titre 3. - 55 Dépenses de fonctionnement	674.267.000	674.267.000
Titre 4. - 55 Transferts courants	1.048.945.000	1.048.945.000
Total Budget de Fonctionnement	2.870.916.000	2.870.916.000
Total Budget général	2.870.916.000	2.870.916.000
Total général Section 55	2.870.916.000	2.870.916.000
56. Ministère de l'Environnement et du développement durable		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 56 Dépenses de personnel	4.451.763.840	4.451.763.840
Titre 3. - 56 Dépenses de fonctionnement	3.257.219.000	3.257.219.000
Titre 4. - 56 Transferts courants	751.290.000	751.290.000
Total Budget de Fonctionnement	8.460.272.840	8.460.272.840
Total Budget général	8.460.272.840	8.460.272.840
Total général Section 56	8.460.272.840	8.460.272.840
58. Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 58 Dépenses de personnel	1.437.811.300	1.437.811.300
Titre 3. - 58 Dépenses de fonctionnement	973.818.000	973.818.000
Titre 4. - 58 Transferts courants	1.096.494.000	1.096.494.000
Total Budget de Fonctionnement	3.508.123.300	3.508.123.300
Total Budget général	3.508.123.300	3.508.123.300
Total général Section 58	3.508.123.300	3.508.123.300
59. Ministère de la Formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat.		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 59 Dépenses de personnel	8.627.598.680	8.627.598.680
Titre 3. - 59 Dépenses de fonctionnement	7.410.858.000	7.410.858.000
Titre 4. - 59 Transferts courants	1.276.685.000	1.276.685.000
Total Budget de Fonctionnement	17.315.141.680	17.315.141.680
Total Budget général	17.315.141.680	17.315.141.680
Total général Section 59	17.315.141.680	17.315.141.680

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{eme} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
60. Charges non Réparties		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 60 Dépenses de personnel	49.932.353.400	49.876.087.136
Titre 3. - 60 Dépenses de fonctionnement	112.719.248.275	89.514.560.745
Titre 4. - 60 Transferts courants	123.570.212.250	111.630.212.250
Total Budget de Fonctionnement	286.221.813.925	251.020.860.131
Total Budget général	286.221.813.925	251.020.860.131
Total général Section 60	286.221.813.925	251.020.860.131
61. Ministère de le Plan		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 61 Dépenses de personnel	0	405.112.000
Titre 3. - 61 Dépenses de fonctionnement	0	47.205.879
Titre 4. - 61 Transferts courants	0	0
Total Budget de Fonctionnement	0	452.317.879
Total Budget général	0	452.317.879
Total général Section 61	0	452.317.879
62. Ministère de l'Elevage et des Productions animales		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 62 Dépenses de personnel	1.818.922.620	1.818.922.620
Titre 3. - 62 Dépenses de fonctionnement	579.711.000	579.711.000
Titre 4. - 62 Transferts courants	204.596.000	204.596.000
Total Budget de Fonctionnement	2.603.229.620	2.603.229.620
Total Budget général	2.603.229.620	2.603.229.620
Total général Section 62	2.603.229.620	2.603.229.620
63. Ministère de la Communication, et de l'Économie numérique		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 63 Dépenses de personnel	285.097.700	285.097.700
Titre 3. - 63 Dépenses de fonctionnement	588.284.000	588.284.000
Titre 4. - 63 Transferts courants	1.021.370.000	1.021.370.000
Total Budget de Fonctionnement	1.894.751.700	1.894.751.700
Total Budget général	1.894.751.700	1.894.751.700
Total général Section 63	1.894.751.700	1.894.751.700
65. Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 65 Dépenses de personnel	1.687.313.440	1.687.313.440
Titre 3. - 65 Dépenses de fonctionnement	400.410.000	400.410.000
Titre 4. - 65 Transferts courants	18.326.301.000	18.326.301.000
Total Budget de Fonctionnement	20.414.024.440	20.414.024.440
Total Budget général	20.414.024.440	20.414.024.440
Total général Section 65	20.414.024.440	20.414.024.440

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
68. Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 68 Dépenses de personnel	769.073.040	769.073.040
Titre 3. - 68 Dépenses de fonctionnement	249.808.000	249.808.000
Titre 4. - 68 Transferts courants	321.822.000	321.822.000
Total Budget de Fonctionnement	1.340.703.040	1.340.703.040
Total Budget général	1.340.703.040	1.340.703.040
Total général Section 68	1.340.703.040	1.340.703.040
75. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 75 Dépenses de personnel	502.924.480	502.924.480
Titre 3. - 75 Dépenses de fonctionnement	3.091.286.000	3.091.286.000
Titre 4. - 75 Transferts courants	83.289.858.000	104.506.858.000
Total Budget de Fonctionnement	86.884.068.480	108.101.068.480
Total Budget général	86.884.068.480	108.101.068.480
Total général Section 75	86.884.068.480	108.101.068.480
80. Ministère de la Promotion de la Bonne gouvernance et des Relations avec les Institutions		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 80 Dépenses de personnel	65.377.000	109.876.000
Titre 3. - 80 Dépenses de fonctionnement	75.000.000	75.073.979
Total Budget de Fonctionnement	140.377.000	184.949.979
Total Budget général	140.377.000	184.949.979
Total général Section 80	140.377.000	184.949.979
81. Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondation		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 81 Dépenses de personnel	65.447.000	65.447.000
Titre 3. - 81 Dépenses de fonctionnement	90.000.000	90.000.000
Titre 4. - 81 Transferts courants	14.000.000	14.000.000
Total Budget de Fonctionnement	169.447.000	169.447.000
Total Budget général	169.447.000	169.447.000
Total général Section 81	169.447.000	169.447.000
82. Ministère de la Promotion des Investissements et des Partenariats		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 82 Dépenses de personnel	0	92.151.000
Titre 3. - 82 Dépenses de fonctionnement	0	29.728.600
Titre 4. - 82 Transferts courants	0	1.339.858.250
Total Budget de Fonctionnement	0	1.461.737.850
Total Budget général	0	1.461.737.850
Total général Section 82	0	1.461.737.850
TOTAL GENERAL TOUTES SECTIONS	1 577.370.000.000	1.567.668.934

ANNEXE 4

Répartition des mesures nouvelles par Pouvoir public ou Ministère et par titre

Code Sect.	INSTITUTIONS / MINISTÈRES	PERSONNEL	FONCTION- NEMENT	TRANSFERTS COURANTS	TOTAL
21	Présidence de la République		60.000.000	100.000.000	160.000.000
22.	Assemblée nationale				-
23.	Commission Electorale nationale Autonome				-
24.	Conseil Economique, social et Environnemental				-
25.	Conseil Constitutionnel				-
27.	Cour Suprême				-
28.	Cour des Comptes				-
30.	Primature			153.000.000	153.000.000
	Sous total Institutions		60.000.000	253.000.000	313.000.000
31.	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur		100.000.000		100.000.000
32.	Ministère des Forces Armées			3.455.260.000	3.455.260.000
33.	Ministère de l'Intérieur	43.000.000			43.000.000
34.	Ministère de la Justice				
35.	Ministère de la Fonction publique, du Travail et des Relations avec les Institutions				-
40.	Ministère de la Pêche et des Affaires maritimes ..				
41.	Ministère des Infrastructures et des Transports ..				
42.	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural		8.280.000		8.280.000
43.	Ministère de l'Economie et des Finances		75.000.000		75.000.000
44.	Ministère de l'Energie et des Mines			4.000.000.000	4.000.000.000
45.	Ministère du Commerce, de l'Industrie et du secteur informel				
46.	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat				-
49.	Ministère du Tourisme et des Loisirs			4.241.915.000	4.241.915.000
50.	Ministère de l'Education nationale				
52.	Ministère des sports		150.000.000	60.000.000	210.000.000
53.	Ministère de la Culture				
54.	Ministère de la Santé et de l'Action sociale			975.648.000	975.648.000
55.	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la promotion des valeurs civiques				
56.	Ministère de l'Environnement et du développement durable				
58.	Ministère de la Femme, de l'Enfant et de l'Entreprenariat féminin				
59.	Ministère de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat		52.000.000		52.000.000
60.	Charges Communes		90.000.000	1.500.000.000	1.590.000.000
62.	Ministère de l'Elevage				

ANNEXE 4

Répartition des mesures nouvelles par Pouvoir public ou Ministère et par titre

Code Sect.	INSTITUTIONS / MINISTÈRES	PERSONNEL	FONCTION- NEMENT	TRANSFERTS COURANTS	TOTAL
63.	Ministère de la Communication, des télécommunications et de l'économie numérique				-
65.	Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales				
68.	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement				
75.	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche		270.000.000	12.214.627.000	12.214.627.000
80.	Ministère de la promotion de la bonne gouvernance				
81	Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondation				
	SOUS TOTAL MINISTÈRES		705.000.000	22.447.450.000	23.152.450.000
	TOTAL GENERAL ...	765.000.000	22.700.450.000	23.465.450.000	

ANNEXE 5

Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages
par Pouvoir public ou Ministère et par titre

	RESSOURCES		RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	INTERNES		EMPRUNTS	SUBVENTION	
	CP		PT	PT	PT + CP
21. Présidence de la République					
5. Investissements exécutés par l'Etat	1.020.260		0	1.000.000	2.020.260
6. Transfert en capital	38.379.590		0	0	38.379.590
Total section	39.399.850		0	1.000.000	40.399.850
22. Assemblée nationale					
6. Transfert en capital	750.000		0	0	750.000
Total section	750.000		0	0	750.000
25. Conseil Constitutionnel					
27. Cour Suprême					
28. Cour des Comptes					
5. Investissements exécutés par l'Etat	125.000		0	0	125.000
6. Transfert en capital	1.586.000		0	0	1.586.000
Total section	1.711.000		0	0	1.711.000
30. Primature					
5. Investissements exécutés par l'Etat	853.000		2.000.000	6.161.000	9.014.000
6. Transfert en capital	12.532.000		0	0	12.532.000
Total section	13.385.000		2.000.000	6.161.000	21.546.000
31. Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur					
5. Investissements exécutés par l'Etat	5.680.000		0	985.000	6.665.000
6. Transfert en capital	640.000		0	0	640.000
Total section	6.320.000		0	985.000	7.305.000
32. Ministère des Forces Armées					
5. Investissements exécutés par l'Etat	30.001.020		0	0	30.001.020
6. Transfert en capital	580.000		0	0	580.000
Total section	30.581.020		0	0	30.581.020
33. Ministère de l'Intérieur					
5. Investissements exécutés par l'Etat	13.294.000		1.000.000	0	14.294.000
6. Transfert en capital	4.020.000		0	0	4.020.000
Total section	17.314.000		1.000.000	0	18.314.000
34. Ministère de la Justice					
5. Investissements exécutés par l'Etat	4.320.000		940.000	1.126.000	6.386.000
Total section	4.320.000		940.000	1.126.000	6.386.000
35. Ministère de la Fonction Publique, du Travail, du Dialogue social et des Organisations professionnelles					
5. Investissements exécutés par l'Etat	932.066		0	0	932.066
6. Transfert en capital	193.705		0	0	193.705
Total section	1.125.771		0	0	1.125.771

ANNEXE 5

Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages
par Pouvoir public ou Ministère et par titre

	RESSOURCES INTERNES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
		EMPRUNTS	SUBVENTION	
	CP	PT	PT	PT + CP
40. Ministère de la Pêche et des Affaires maritimes				
5. Investissements exécutés par l'Etat	3.197.900	6.520.000	1.450.000	11.167.900
6. Transfert en capital	2.828.100	0	0	2.828.100
Total section	6.026.000	6.520.000	1.450.000	13.996.000
41. Ministère des Infrastructures et des Transports Terrestres et du Désenclavement				
5. Investissements exécutés par l'Etat	480.000	25.093.000	47.649.000	73.222.000
6. Transfert en capital	91.342.000	0	0	91.342.000
Total section	91.822.000	25.093.000	47.649.000	164.564.000
42. Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural				
5. Investissements exécutés par l'Etat	4.421.000	21.167.000	30.748.000	56.336.000
6. Transfert en capital	58.109.000	0	0	58.109.000
Total section	63.530.000	21.167.000	30.748.000	114.445.000
43. Ministère de l'Economie et des Finances				
5. Investissements exécutés par l'Etat	32.454.555	500.000	0	32.454.555
6. Transfert en capital	33.412.917	0	0	33.412.917
Total section	65.867.471	500.000	0	66.367.471
44. Ministère de l'Energie et des Mines				
5. Investissements exécutés par l'Etat	1.814.967	43.527.000	7.990.000	53.331.967
6. Transfert en capital	14.437.000	0	0	14.437.000
Total section	16.251.967	43.527.000	7.990.000	67.768.967
45. Ministère du Commerce de l'Entreprenariat et du secteur informel				
5. Investissements exécutés par l'Etat	1.040.821	2.682.000	4.088.000	7.810.821
6. Transfert en capital	3.357.899	0	0	3.357.899
Total section	4.398.720	2.682.000	4.088.000	11.168.720
46. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat				
5. Investissements exécutés par l'Etat	1.905.426	0	0	1.905.426
6. Transfert en capital	5.932.574	0	0	5.932.574
Total section	7.838.000	0	0	7.838.000
47. Ministère de l'Industrie des Mines				
5. Investissements exécutés par l'Etat	787.212	0	614.000	1.401.212
6. Transfert en capital	245.000	0	0	245.000
Total section	1.032.212	0	614.000	1.646.212
49. Ministère du Tourisme et des Transports Aériens				
5. Investissements exécutés par l'Etat	494.000	1.000.000	655.000	2.149.000
6. Transfert en capital	500.000	0	0	500.000
Total section	994.000	1.000.000	655.000	2.649.000
50. Ministère de l'Education nationale				
5. Investissements exécutés par l'Etat	19.511.097	3.928.000	13.267.000	36.706.097
6. Transfert en capital	5.176.000	0	0	5.176.000
Total section	24.687.097	3.928.000	13.267.000	41.882.097
52. Ministère des Sports et la Vie Associative				
5. Investissements exécutés par l'Etat	2.410.000	0	4.272.000	6.682.000
Total section	2.410.000	0	4.272.000	6.682.000

ANNEXE 5

Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages
par Pouvoir public ou Ministère et par titre

	RESSOURCES		RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	INTERNES		EMPRUNTS	SUBVENTION	
	CP	PT	PT	PT	PT + CP
53. Ministère de la Culture et du Patrimoine					
5. Investissements exécutés par l'Etat	672.000	0	0	0	672.000
6. Transfert en capital	1.328.000	0	0	0	1.328.000
Total section	2.000.000	0	0	0	2.000.000
54. Ministère de la Santé et de l'Action Sociale					
5. Investissements exécutés par l'Etat	16.888.000	2.241.000	14.721.000	0	33.850.000
6. Transfert en capital	10.162.000	0	0	0	10.162.000
Total section	27.050.000	2.241.000	14.721.000	0	44.012.000
55. Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la promotion des valeurs civiques					
5. Investissements exécutés par l'Etat	820.000	0	967.000	0	1.787.000
6. Transfert en capital	425.000	0	0	0	425.000
Total section	1.245.000	0	967.000	0	2.212.000
56. Ministère de l'Environnement et du développement durable					
5. Investissements exécutés par l'Etat	4.228.000	1.400.000	7.321.000	0	12.949.000
6. Transfert en capital	2.222.000	0	0	0	2.222.000
Total section	6.450.000	1.400.000	7.321.000	0	15.171.000
58. Ministère de la Femme, de la Famille de l'Enfance					
5. Investissements exécutés par l'Etat	4.229.000	1.741.000	4.995.450	0	10.965.450
6. Transfert en capital	4.538.924	0	0	0	4.538.924
Total section	8.812.924	1.741.000	4.995.450	0	15.549.374
59. Ministère de la Formation Professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat					
5. Investissements exécutés par l'Etat	3.672.000	0	3.954.000	0	7.626.000
6. Transfert en capital	3.532.258	0	0	0	3.532.258
Total section	7.204.258	0	3.954.000	0	11.158.258
60. Charges non Réparties					
5. Investissements exécutés par l'Etat	394	0	0	0	394
Total section	394	0	0	0	394
61. Ministère du Plan					
5. Investissements exécutés par l'Etat	564.211	0	0	0	564.211
6. Transfert en capital	174.837	0	0	0	174.837
Total section	739.048	0	0	0	739.048
62. Ministère de l'Elevage					
5. Investissements exécutés par l'Etat	4.415.000	3.998.000	919.000	0	9.332.000
6. Transfert en capital	1.435.000	0	0	0	1.435.000
Total section	5.850.000	3.998.000	919.000	0	10.767.000

ANNEXE 5

Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages
par Pouvoir public ou Ministère et par titre

	RESSOURCES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	INTERNES	EMPRUNTS	SUBVENTION	
	CP	PT	PT	PT + CP
63. Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie numérique				
5. Investissements exécutés par l'Etat	565.000	1.000.000	0	1.565.000
6. Transfert en capital	12.705.236	0	0	12.705.236
Total section	13.270.236	1.000.000	0	14.270.236
65. Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales				
5. Investissements exécutés par l'Etat	990.000	9.680.000	3.693.000	14.363.000
6. Transfert en capital	18.928.000	0	0	18.928.000
Total section	19.918.000	9.680.000	3.693.000	33.291.000
68. Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement				
5. Investissements exécutés par l'Etat	7.185.000	12.800.000	11.228.550	31.213.550
6. Transfert en capital	13.916.035	0	0	13.916.035
Total section	21.101.035	12.800.000	11.228.550	45.129.585
75. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche				
5. Investissements exécutés par l'Etat	867.000	7.000.000	0	7.867.000
6. Transfert en capital	15.835.000	0	0	15.835.000
Total section	16.702.000	7.000.000	0	23.702.000
80. Ministère de la Promotion de la Bonne gouvernance et des Relations avec les Institutions				
5. Investissements exécutés par l'Etat	542.004	0	0	542.004
Total section	542.004	0	0	542.004
81. Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondation				
6. Transfert en capital	22.662.600	0	0	22.662.600
Total section	22.662.600	0	0	22.662.600
82. Ministère de la Promotion des Investissements et des Partenariats				
5. Investissements exécutés par l'Etat	263.393	19.983.00	1.096.000	21.342.393
6. Transfert en capital	4.225.000	0	0	4.225.000
Total section	4.488.393	19.983.000	1.096.000	25.567.393
TOTAL GENERAL	556.800.000	168.200.000	168.900.000	893.900.000

ANNEXE 5 BIS
FINANCEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En millions de francs CFA

Titre	INTITULE DES SECTEURS	SOURCES DE FINANCEMENTS						TOTAL	
		INTERIEUR (1)		EXTERIEURS (2)					
		ETAT		EMPRUNTS		SUBVENTIONS			
		AP	CP	FA	PT	FA	PT	AP+FA	CP+PT
	Investissements	4.837.639	556.800	2.701.548.	168.200	1.454.207	168.900	7.539.187	893.900

AP = autorisation de programme

Financements publics intérieurs (TRESOR)

CP = crédits de paiement

Financements publics intérieurs (TRESOR)

FA = financement acquis ou en négociation très avancée

Financements extérieurs

PT = prévisions de tirage de l'année budgétaire

Financements extérieurs

(1) Opérations d'investissement financées sur ressources internes

(2) Opérations d'investissement financées sur aide étrangère

PARTIE NON OFFICIELLE

Conservation de la Propriété et des Droits fonciers
Bureau de Mbour

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation, ès mains du conservateur soussigné, dans le délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Tribunal régional de Thiès

Suivant réquisition n° 53, déposée le 24 mars 2014, le sieur Meïssa Ndiaye, Chef du Bureau des Domaines demeurant à Mbour et domicilié au Centre des Services fiscaux en face de la gare routière BP. 1653 Mbour.

Agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Sénégal en vertu des dispositions de la loi 64-46 du 17 juin 1964, relative au Domaine national et du décret 64-573 du 30 juillet 1964, portant son application et en vertu du décret n°2014-112 du 3 février 2014, demande l'immatriculation au livre foncier de Mbour, d'un immeuble du Domaine national consistant en une parcelle de terrain devant servir d'assiette à la réalisation d'un programme immobilier dénommé « Résidence El Hadji Elimane Sakho » de 200 villas de Grand Standing et d'un institut islamique d'une contenance totale 8ha 38a 84 ca, situé à Sinthiane, Sud-Ouest de Nguékokh. Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Etat du Sénégal n'est, à connaissance, grevé d'aucuns droits ou de charges réels, actuels ou éventuels autres que ceux ci-après détaillés.

Le Conservateur de la Propriété foncière
Meïssa Ndiaye

Conservation de la Propriété et des Droits fonciers
Bureau de Mbour

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation, ès mains du conservateur soussigné, dans le délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Tribunal régional de Thiès

Suivant réquisition n° 54, déposée le 26 mars 2014, le sieur Meïssa Ndiaye, Chef du Bureau des Domaines demeurant à Mbour et domicilié au Centre des Services fiscaux en face de la gare routière BP. 1653 Mbour.

Agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Sénégal en vertu des dispositions de la loi 64-46 du 17 juin 1964, relative au Domaine national et du décret 64-573 du 30 juillet 1964, fixant les conditions d'application de la loi précite et en vertu du décret n°2014-121 du 3 février 2014, demande l'immatriculation au livre foncier de Mbour, d'un immeuble du Domaine national consistant en une parcelle de terrain devant servir d'assiette à l'exploitation d'un complexe avicole et d'une exploitation maraîchère d'une contenance totale de 9ha 01a 2ca, situé à Tchiky dans le Département de Mbour. Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Etat du Sénégal n'est, à connaissance, grevé d'aucuns droits ou de charges réels, actuels ou éventuels autres que ceux ci-après détaillés.

Le Conservateur de la Propriété foncière
Meïssa Ndiaye

Conservation de la Propriété et des Droits fonciers
Bureau de Thiès

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation, ès mains du conservateur soussigné, dans le délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Tribunal régional de Thiès

Suivant réquisition n° 1012, déposée le 24 mars 2014, M. Pascal Dione, Receveur des domaines de Thiès es qualité demeurant à Thiès, place de France agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Sénégal, demande l'immatriculation au Livre foncier de Thiès d'un immeuble en nature de terrain à usage d'habitation d'une contenance totale de 22ha, situé à Chèrif LO, Département de Tivaouane et borné au Nord par la voie ferrée, à l'Ouest par les lignes Haute Tension au Sud et de tous les autres côtés par des terrains du domaine national.

Il a déclaré que ledit immeuble appartient à l'Etat du Sénégal, pour avoir été incorporé par l'effet des dispositions de la loi n° 64-46 du 17 juin 1964 relatif au domaine national et pour avoir fait l'objet de la procédure prévue au titre II du décret n° 64-573 du 30 juillet 1964 portant application de la loi sur le domaine national ainsi qu'il résulte des dispositions du décret n° 2014-124 du 3 février 2014.

Qu'il n'est, à sa connaissance, grevé d'aucun droit ou charge réel, actuel ou éventuel.

Le Conservateur de la Propriété foncière,
M. Pascal Dione

ANNONCES

(L'Administration n'entend nullement être responsable de la teneur des annonces ou avis publiés sous cette rubrique par les particuliers)

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : « RELAIS COMMUNAUTAIRES DE SANTHIE DE MBOUR ».

Objet :

- unir les membres animés d'un même idéal et créer entre eux des liens d'entente et de solidarité ;
- promouvoir la malnutrition des enfants et développer des activités dans notre localité ;

Siège social : Sis au quartier Santhie chez Mouhamadou Habib Kane, Délégué dudit quartier à Mbour Départ. Mbour.

COMPOSITION DU BUREAU

actuellement chargé de l'administration et de la direction de l'association

M^{mes} Ciré Sène, *Présidente ;*

Khady Gning, *Secrétaire générale ;*

Marguerite Monteiro Tavares, *Trésorière générale.*

Récépissé de déclaration d'association n°203 GRT/AS en date du 8 août 2012.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : « ASSOCIATION ISLAMIQUE POUR LA SOLIDARITE, L'EDUCATION ET LE DEVELOPPEMENT ».

Objet :

- améliorer les conditions de vie de ses membres par le renforcement de la dynamique de solidarité, de confraternité spirituelle et de citoyenneté ;
- lutter contre l'aliénation, l'obscurantisme religieux et spirituel, la pauvreté morale, sociale et économique ;
- mettre en oeuvre une bonne politique d'éducation, de formation et de partage pour promouvoir la paix et le développement.

Siège social : Cité Fadia Guentaba Extension, villa n°21 - Guédiawaye

COMPOSITION DU BUREAU

actuellement chargé de l'administration et de la direction de l'association

MM. Amadou Seck, *Président ;*

Abdoulaye Samb Diako, *Secrétaire général ;*

M^{me} Aïssatou Niang, *Trésorière générale.*

Récépissé de déclaration d'association n°14065 MINT.CL.D/DGAT/DEL/AS en date du 18 août 2009

RUFISQUE - Imprimerie nationale DL n° 6729
